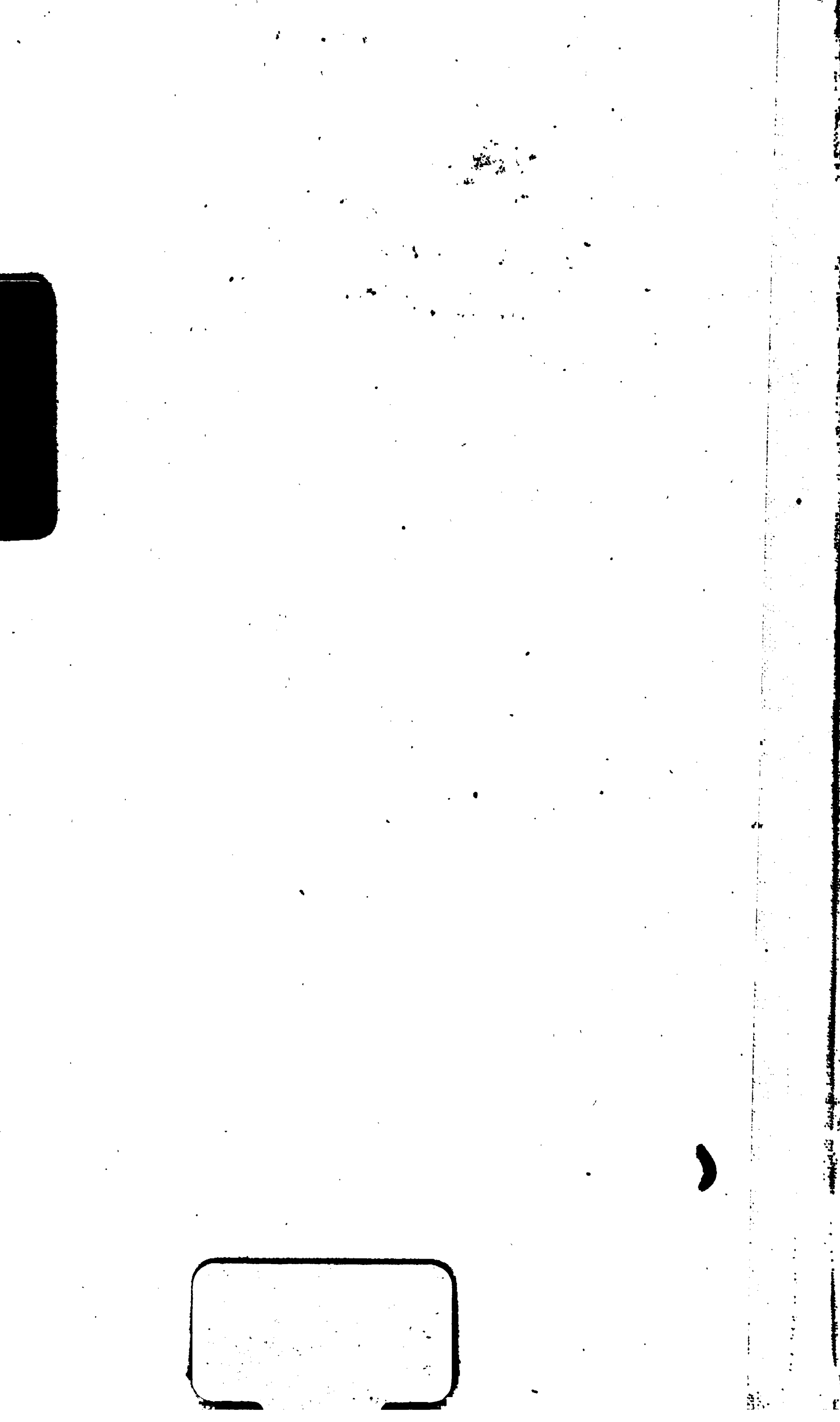
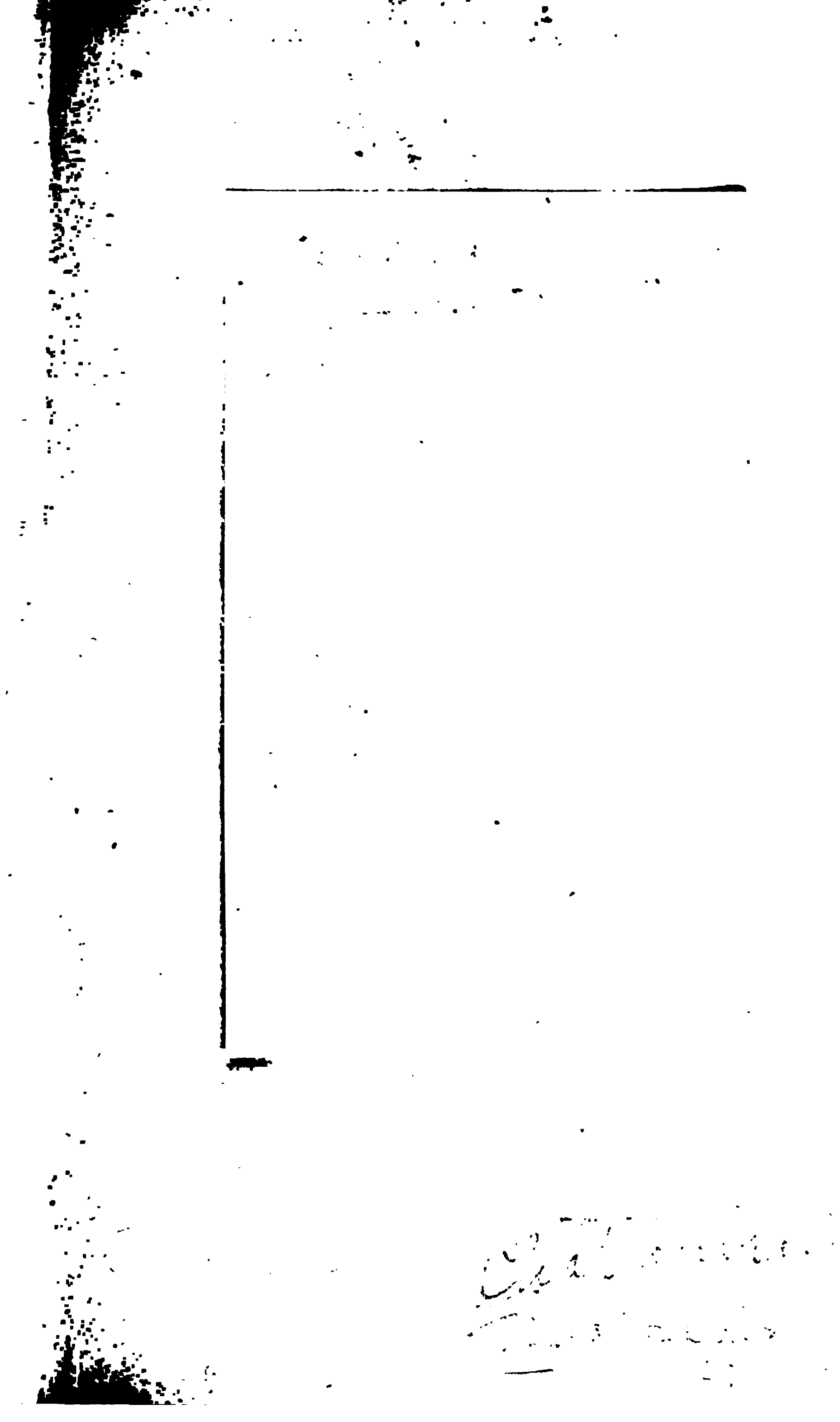









MÉMOIRES

D'OUTRE-TOMBE

PAR M. LE VICOMTE

DE CHATEAUBRIAND

TOME NEUVIÈME

PARIS

EUGÈNE ET VICTOR PENAUD FRÈRES, ÉDITEURS

10, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE

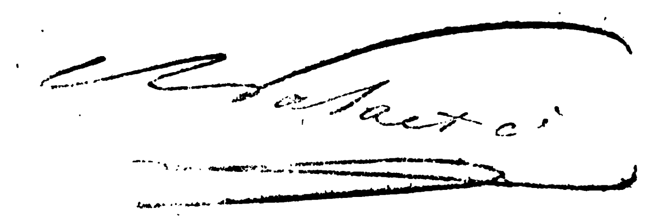
1850



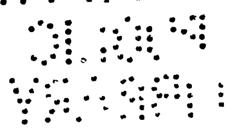

MÉMOIRES

D'OUTRE-TOMBE

La Société propriétaire,



Tous les exemplaires non revêtus de la signature ci-dessus, seront réputés contrefaits et poursuivis comme tels.



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. ET V. PENAUD FRÈRES,
10, rue du Faubourg-Montmartre.

MÉMOIRES

D'OUTRE-TOMBE

PAR M. LE VICOMTE

DE CHATEAUBRIAND

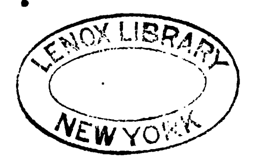
TOME NEUVIÈME

PARIS

EUGÈNE ET VICTOR PENAUD FRÈRES, ÉDITEURS

10, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE

1850


LENOX LIBRARY
NEW YORK

MÉMOIRES

Dépèche à M. le comte Portalis.

« Rome, ce 3 mars 1829.

« Monsieur le comte,

« Mon premier courrier étant arrivé à Lyon « le 14 du mois dernier à 9 heures du soir, « vous avez pu apprendre le 15 au matin, par le « télégraphe, la mort du Pape. Nous sommes « aujourd'hui au 3 de mars et je suis encore

« sans instructions et sans réponse officielle.
« Les journaux ont annoncé le départ de deux « ou trois cardinaux. J'avais écrit à Paris à « M. le cardinal de Latil, pour mettre à sa dis- « position le palais de l'ambassade; je viens de « lui écrire encore à divers points de sa « route, pour lui renouveler mes offres.

« Je suis fâché d'être obligé de vous dire, « monsieur le comte, que je remarque ici de « petites intrigues pour éloigner nos cardinaux « de l'ambassade, pour les loger là où ils pour- « raient être placés plus à la portée des in- « fluences que l'on espère exercer sur eux.

« En ce qui me concerne, cela m'est fort indif- « férent. Je rendrai à MM. les cardinaux tous « les services qui dépendront de moi. S'ils « m'interrogent sur des choses qu'il sera bon « de connaître, je leur dirai ce que je sais; si « vous me transmettez pour eux les ordres du « Roi, je leur en ferai part; mais s'ils arrivaient « ici dans un esprit hostile aux vues du gouver- « nement de Sa Majesté, si l'on s'apercevait

« qu'ils ne marchent pas d'accord avec l'ambas-
« sadeur du Roi, s'ils tenaient un langage
« contraire au mien, s'ils allaient jusqu'à don-
« ner leurs voix dans le conclave à quelque
« homme exagéré, s'ils étaient même divisés
« entre eux, rien ne serait plus funeste. Mieux
« vaudrait pour le service du Roi que je don-
« nasse à l'instant ma démission que d'offrir ce
« spectacle public de nos discordes. L'Autriche
« et l'Espagne ont, par rapport à leur clergé,
« une conduite qui ne laisse rien à l'intrigue.
« Tout prêtre, tout cardinal ou évêque autri-
« chien ou espagnol, ne peut avoir pour agent
« et pour correspondant à Rome que l'ambas-
« sadeur même de sa cour; celui-ci a le droit
« d'écarter à l'instant de Rome tout ecclésias-
« tique de sa nation qui lui ferait obstacle.

« J'espère, monsieur le comte, qu'aucune
« division n'aura lieu, que MM. les cardinaux
« auront l'ordre formel de se soumettre aux
« instructions que je ne tarderai pas à rece-
« voir de vous; que je saurai celui d'entre eux

« qui sera chargé d'exercer l'exclusion, en cas « de besoin, et quelles têtes cette exclusion doit « frapper.

« Il est bien nécessaire de se tenir en garde ; « les derniers scrutins ont annoncé le réveil « d'un parti. Ce parti, qui a donné de vingt à « vingt et une voix aux cardinaux della Mar- « mora et Pedicini, forme ce qu'on appelle ici « la faction de Sardaigne. Les autres cardinaux « effrayés veulent porter tous leurs suffrages « sur Opizzoni, homme ferme et modéré à la « fois. Quoique Autrichien, c'est-à-dire Mila- « nais, il a tenu tête à l'Autriche à Bologne. Ce « serait un excellent choix. Les voix des cardi- « naux français pourraient, en se fixant sur l'un « ou sur l'autre candidat, décider l'élection. « A tort ou à raison, on croit ces cardinaux « ennemis du système actuel du gouvernement « du Roi, et la faction de Sardaigne compte sur « eux.

« J'ai l'honneur, etc. »

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, le 3 mars 1829.

« Vous me surprenez sur l'histoire de ma « fouille ; je ne me souvenais pas de vous avoir « écrit rien de si bien à ce propos. Je suis, « comme vous le pensez, fortement occupé : « laissé sans direction et sans instructions, je « suis obligé de prendre tout sur moi. Je crois « cependant que je puis vous promettre un pape « modéré et éclairé. Dieu veuille seulement « qu'il soit fait à l'expiration de l'*interim* du mi- « nistère de M. Portalis. »

« 4 mars.

« Hier, mercredi des Cendres, j'étais à ge- « noux seul dans cette église de *Santa Croce*, « appuyée sur les murailles de Rome, près de la « porte de Naples. J'entendais le chant mono-

« tone et lugubre des religieux dans l'intérieur
« de cette solitude : j'aurais voulu être aussi
« sous un froc, chantant parmi ces débris. Quel
« lieu pour mettre en paix l'ambition et con-
« templer les vanités de la terre ! Je ne vous
« parle pas de ma santé, parce que cela est ex-
« trêmement ennuyeux. Tandis que je souffre,
« on me dit que M. de la Ferronnays se guérit ;
« il fait des courses à cheval, et sa convales-
« cence passe dans le pays pour un miracle :
« Dieu veuille qu'il en soit ainsi, et qu'il re-
« prenne le portefeuille au bout de l'*interim* :
« que de questions cela trancherait, pour moi ! »

Dépêche à M. le comte Portalis.

« Jeudi, ce 15 mars 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai eu l'honneur de vous instruire de l'ar-
« rivée successive de MM. les cardinaux fran-

« çais. Trois d'entre eux, MM. de Latil, de La-
« fare et de Croï, m'ont fait l'honneur de des-
« cendre chez moi. Le premier est entré au
« conclave jeudi soir 12, avec M. le cardinal
« Isoard; les deux autres s'y sont renfermés
« vendredi soir, 13.

« Je leur ai fait part de tout ce que je savais;
« je leur ai communiqué des notes importantes
« sur la minorité et la majorité du conclave, sur
« les sentiments dont les différents partis sont
« animés. Nous sommes convenus qu'ils porte-
« raient les candidats dont je vous ai déjà parlé,
« savoir : les cardinaux Cappellari, Opizzoni,
« Benvenuti, Zurla, Castiglione, enfin Pacca et
« de Gregorio ; qu'ils repousseraient les cardi-
« naux de la faction sarde : Pedicini, Giustinia-
« ni, Galeffi et Cristaldi.

« J'espère que cette bonne intelligence entre
« les ambassadeurs et les cardinaux aura le
« meilleur effet : du moins n'aurai-je rien à me
« reprocher si des passions ou des intérêts ve-
« naient à tromper mes espérances.

« J'ai découvert, monsieur le comte, de mé-
« prisables et dangereuses intrigues entretenues
« de Paris à Rome par le canal de M. le nonce
« Lambruschini. Il ne s'agissait rien moins que
« de faire lire en plein conclave la copie de
« prétendues instructions secrètes divisées en
« plusieurs articles et données (assurait-on
« impudemment) à M. le cardinal de Latil. La
« majorité du conclave s'est prononcée forte-
« ment contre de pareilles machinations ; elle
« aurait voulu qu'on écrivît au nonce de rompre
« toute espèce de relations avec ces hommes
« de discorde qui, en troublant la France, fini-
« raient par rendre la religion catholique
« odieuse à tous. Je fais, monsieur le comte,
« un recueil de ces révélations authentiques, et
« je vous l'enverrai après la nomination du
« Pape : cela vaudra mieux que toutes les dé-
« pêches du monde. Le Roi apprendra à con-
« naître ses amis et ses ennemis, et le gouver-
« nement pourra s'appuyer sur des faits propres
« à le diriger dans sa marche.

« Votre dépêche n° 14 me donna avis des em-
« piètements que le nonce de Sa Sainteté a
« voulu renouveler en France au sujet de la
« mort de Léon XII. La même chose était déjà
« arrivée lorsque j'étais ministre des affaires
« étrangères à la mort de Pie VII : heureuse-
« ment on a toujours les moyens de se défen-
« dre contre ces attaques publiques ; il est bien
« plus difficile d'échapper aux trames ourdies
« dans l'ombre.

« Les conclavistes qui accompagnent nos car-
« dinaux m'ont paru des hommes raisonnables :
« le seul abbé Coudrin, dont vous m'avez parlé,
« est un de ces esprits compactes et rétrécis
« dans lesquels rien ne peut entrer, un de ces
« hommes qui se sont trompés de profession.
« Vous n'ignorez pas qu'il est moine, chef d'or-
« dre, et qu'il a même des bulles d'institution :
« cela ne s'accorde guère avec nos lois civiles
« et nos institutions politiques.

« Il se pourrait faire que le Pape fût élu à la
« fin de cette semaine. Mais si les cardinaux

« français manquent le premier effet de leur
« présence, il deviendra impossible d'assigner
« un terme au conclave. De nouvelles combi-
« naisons amèneraient peut-être une nomina-
« tion inattendue : on s'arrangerait, pour en fi-
« nir, de quelque cardinal insignifiant, tel que
« Dandini.

« Je me suis jadis, monsieur le comte,
« trouvé dans des circonstances difficiles, soit
« comme ambassadeur à Londres, soit comme
« ministre pendant la guerre d'Espagne, soit
« comme membre de la Chambre des pairs, soit
« comme chef de l'opposition ; mais rien ne m'a
« donné autant d'inquiétude et de souci que ma
« position actuelle au milieu de tous les genres
« d'intrigues. Il faut que j'agisse sur un corps
« invisible renfermé dans une prison dont les
« abords sont strictement gardés. Je n'ai ni ar-
« gent à donner, ni places à promettre ; les pas-
« sions caduques d'une cinquantaine de vieil-
« lards ne m'offrent aucune prise sur elles. J'ai
« à combattre la bêtise dans les uns, l'ignorance

« du siècle dans les autres ; le fanatisme dans « ceux-ci, l'astuce et la duplicité dans ceux-là ; « dans presque tous l'ambition, les intérêts, les « haines politiques, et je suis séparé par des « murs et par des mystères de l'assemblée où fer- « mentent tant d'éléments de division. A chaque « instant la scène varie ; tous les quarts d'heure « des rapports contradictoires me plongent « dans de nouvelles perplexités. Ce n'est pas, « monsieur le comte, pour me faire valoir que « je vous entretiens de ces difficultés, mais pour « me servir d'excuse dans le cas où l'élection « produirait un Pape contraire à ce qu'elle sem- « ble promettre et à la nature de nos vœux. A « la mort de Pie VII, les questions religieuses « n'avaient point encore agité l'opinion : ces « questions sont venues aujourd'hui se mêler à « la politique, et jamais l'élection du chef de « l'Église ne pouvait tomber plus mal à propos.

« J'ai l'honneur, etc. »

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, 17 mars 1829.

« Le roi de Bavière est venu me voir en *frac*. « Nous avons parlé de vous. Ce souverain *grec*, « en portant une couronne, semble savoir ce « qu'il a sur la tête, et comprendre qu'on ne « cloue pas le temps au passé. Il dîne chez moi « jeudi et ne veut personne.

« Au reste, nous voilà au milieu de grands « événements : un Pape à faire ; que sera-t-il ? « L'émancipation des catholiques passera-t- « elle ? Une nouvelle campagne en Orient ; de « quel côté sera la victoire ? Profiterons-nous « de cette position ? Qui conduira nos affaires ? « y a-t-il une tête capable d'apercevoir tout « ce qui se trouve là-dedans pour la France et « d'en profiter selon les évènements ? Je suis « persuadé qu'on n'y pense seulement pas à « Paris, et qu'entre les salons et les cham-

« bres, les plaisirs et les lois, les joies du monde « et les inquiétudes ministérielles, on se soucie « de l'Europe comme de rien du tout. Il n'y a « que moi qui, dans mon exil, ai le temps de « songer creux et de regarder autour de moi. « Hier je suis allé me promener par une espèce « de tempête sur l'ancien chemin de Tivoli. Je « suis arrivé à l'ancien pavé romain, si bien « conservé qu'on croirait qu'il a été posé nou- « vellement. Horace avait pourtant foulé les « pierres que je foulais : où est Horace ? »

Le marquis Capponi.

Le marquis Capponi arrivant de Florence m'apporta des lettres de recommandation de ses amies de Paris. Je répondis à l'une de ces lettres le 21 mars 1829 :

« J'ai reçu vos deux lettres : les services que « je puis rendre ne sont rien, mais je suis tout « à vos ordres. Je n'en étais pas à savoir ce que « c'était que le marquis Capponi : je vous « annonce qu'il est toujours beau ; il a tenu bon « contre le temps. Je n'ai point répondu à votre

« première lettre toute pleine d'enthousiasme « pour le sublime Mahmoud et pour la barbarie « *disciplinée*, pour ces esclaves *bâtonnés* en « soldats. Que les femmes soient transportées « d'admiration pour les hommes qui en épou- « sent à la fois des centaines, qu'elles prennent « cela pour le progrès des lumières et de la ci- « vilisation, je le conçois ; mais moi je tiens à « mes pauvres Grecs ; je veux leur liberté « comme celle de la France ; je veux aussi des « frontières qui couvrent Paris, qui assurent « notre indépendance, et ce n'est pas avec la « triple alliance du pal de Constantinople, de la « schlague de Vienne et des coups de poing de « Londres que vous aurez la rive du Rhin. « Grand merci de la pelisse d'honneur que notre « gloire pourrait obtenir de l'invincible chef des « croyants, lequel n'est pas encore sorti des « faubourgs de son sérail : j'aime mieux cette « gloire toute nue ; elle est femme et belle : « Phidias se serait bien gardé de lui mettre une « robe de chambre turque. »

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, le 21 mars 1829.

« Eh bien ! j'ai raison contre vous ! Je suis « allé hier, entre deux scrutins et en attendant « un Pape, à Saint-Onuphre : ce sont bien deux « *orangers* qui sont dans le *cloître* et point un « chêne *vert*. Je suis tout fier de cette fidélité « de ma mémoire. J'ai couru, presque les yeux « fermés, à la petite pierre qui recouvre votre « ami ; je l'aime mieux que le grand tombeau « qu'on va lui élever. Quelle charmante soli- « tude ! quelle admirable vue ! quel bonheur de « reposer là entre les fresques du Dominicain « et celles de Léonard de Vinci ! Je voudrais y « être, je n'ai jamais été plus tenté. Vous a-t-on « laissé entrer dans l'intérieur du couvent « Avez-vous vu, dans un long corridor, cette « tête ravissante, quoique à moitié effacée, d'une « madone de Léonard de Vinci ? Avez-vous vu

« dans la bibliothèque le masque du Tasse, sa « couronné de laurier flétrie, un miroir dont il « se servait, son écritoire, sa plume et la lettre « écrite de sa main, collée sur une planche qui « pend au bas de son buste? Dans cette lettre « d'une petite écriture raturée, mais facile à « lire, il parle d'*amitié* et du *vent de la fortune:* « celui-là n'avait guère soufflé pour lui et l'a- « mitié lui avait souvent manqué.

« Point de Pape encore, nous l'attendons « d'heure en heure; mais si le choix a été re- « tardé, si des obstacles se sont élevés de toutes « parts, ce n'est pas ma faute : il aurait fallu « m'écouter un peu davantage et ne pas agir « tout juste en sens contraire de ce qu'on pa- « raissait désirer. Au reste à présent il me « semble que tout le monde veut être en paix « avec moi. Le cardinal de Clermont-Tonnerre « lui-même vient de m'écrire qu'il réclame mes « anciennes bontés pour lui, et après tout cela « il descend chez moi résolu à voter pour le « Pape le plus modéré.

« Vous avez lu mon second discours. Re-
« merciez M. Kératry qui a parlé si obligeam-
« ment du premier ; j'espère qu'il sera encore
« plus content de l'autre. Nous tâcherons tous
« les deux de rendre la *liberté* chrétienne, et
« nous y parviendrons. Que dites-vous de la
« réponse que le cardinal Castiglione m'a faite ?
« Suis-je assez loué *en plein conclave ?* Vous
« n'auriez pas mieux dit dans vos jours de
« gâterie. »

« 24 mars 1829.

« Si j'en croyais les bruits de Rome, nous
« aurions un pape demain ; mais je suis dans
« un moment de découragement, et je ne veux
« pas croire à un tel bonheur. Vous comprenez
« bien que ce bonheur n'est pas le bonheur po-
« litique, la joie d'un triomphe, mais le bon-
« heur d'être libre et de vous retrouver. Quand
« je vous parle tant de conclave, je suis comme
« les gens qui ont une idée fixe et qui croient

« que le monde n'est occupé que de cette idée.
« Et pourtant à Paris qui pense au conclave,
« qui s'occupe d'un pape et de mes tribula-
« tions? La légèreté française, les intérêts du
« moment, les discussions des chambres, les
« ambitions émues, ont bien autre chose à
« faire. Lorsque le duc de Laval m'écrivait
« aussi ses soucis sur son conclave, tout préoc-
« cupé de la guerre d'Espagne que j'étais, je
« disais, en recevant ses dépêches : *Eh! bon*
« *Dieu, il s'agit bien de cela!* M. Portalis doit
« aujourd'hui me faire subir la peine du talion.
« Il est vrai de dire cependant que les choses à
« cette époque n'étaient pas ce qu'elles sont au-
« jourd'hui : les idées religieuses n'étaient pas
« mêlées aux idées politiques comme elles le
« sont dans toute l'Europe; la querelle n'était
« pas là; la nomination d'un pape ne pouvait
« pas, comme à cette heure, troubler ou cal-
« mer les États.

« Depuis la lettre qui m'annonçait la prolon-
« gation du congé de M. de La Ferronnays et

« son départ pour Rome, je n'ai rien appris . je « crois pourtant cette nouvelle vraie.

« M. Thierry m'a écrit d'Hyères une lettre « touchante ; il dit qu'il se meurt, et pourtant « il veut une place à l'Académie des inscrip- « tions et me demande d'écrire pour lui. Je vais « le faire. Ma fouille continue à me donner des « sarcophages ; la mort ne peut fournir que ce « qu'elle a. Le monument du Poussin avance. « Il sera noble et élégant. Vous ne sauriez « croire combien le *tableau des Bergers d'Ar-* « *cadie* était fait pour un bas-relief et convient « à la sculpture. »

« 28 mars.

« M. le cardinal de Clermont-Tonnerre, des- « cendu chez moi, entre aujourd'hui au con- « clave ; c'est le siècle des merveilles. J'ai au- « près de moi le fils du maréchal Lannes et le « petit-fils du chancelier ; *messieurs du Cons-* « *titutionnel* dînent à ma table auprès de *mes-*

« *sieurs de la Quotidienne.* Voilà l'avantage
« d'être sincère ; je laisse chacun penser ce
« qu'il veut, pourvu qu'on m'accorde la même
« liberté ; je tâche seulement que mon opinion
« ait la majorité, parce que je la trouve, comme
« de raison, meilleure que les autres. C'est
« à cette sincérité que j'attribue le penchant
« qu'ont les opinions les plus divergentes à se
« rapprocher de moi. J'exerce envers elles le
« droit d'asile : on ne peut les saisir sous mon
« toit. »

A M. LE DUC DE BLACAS.

« Rome, 21 mars 1829.

« Je suis bien fâché, monsieur le duc, qu'une
« phrase de ma lettre ait pu vous causer quel-
« que inquiétude. Je n'ai point du tout à me
« plaindre d'un homme de sens et d'esprit
« (M. Fuscaldo), qui ne m'a dit que des lieux
« communs de diplomatie. Nous autres ambas-

« sadeurs, disons-nous autre chose? Quant au « cardinal dont vous me faites l'honneur de me « parler, le gouvernement français n'a désigné « particulièrement personne; il s'en est entiè- « rement rapporté à ce que je lui ai mandé. « Sept ou huit cardinaux modérés ou pacifiques, « qui semblent attirer également les vœux de « toutes les cours, sont les candidats entre les- « quels nous désirons voir se fixer les suffrages. « Mais si nous n'avons pas la prétention d'im- « poser un choix à la majorité du conclave, « nous repoussons de toutes nos forces et par « tous les moyens trois ou quatre cardinaux « fanatiques, intrigants ou incapables, que « porte la minorité.

« Je n'ai, monsieur le duc, aucun moyen « possible de vous faire passer cette lettre; je la « mets donc tout simplement à la poste, parce « qu'elle ne renferme rien que vous et moi ne « puissions avouer tout haut.

« J'ai l'honneur, etc. »

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, le 31 mars 1829.

« M. de Montebello est arrivé et m'a apporté « votre lettre avec une lettre de M. Bertin et de « M. Villemain.

« Mes fouilles vont bien, je trouve force sar-« cophages vides ; j'en pourrai choisir un pour « moi, sans que ma poussière soit obligée de « chasser celle de ces vieux morts que le vent « a déjà emportée. Les sépulcres dépeuplés « offrent le spectacle d'une résurrection et pour-« tant ils n'attestent qu'une mort plus profonde. « Ce n'est pas la vie, c'est le néant qui a rendu « ces tombes désertes.

« Pour achever mon petit journal du mo-« ment, je vous dirai que je suis monté avant-« hier à la boule de Saint-Pierre pendant une « tempête. Vous ne sauriez vous figurer ce que « c'était que le bruit du vent au milieu du ciel,

« autour de cette coupole de Michel-Ange, et
« au-dessus de ce temple des chrétiens, qui
« écrase la vieille Rome. »

A MADAME RÉCAMIER.

« 31 mars au soir.

« Victoire ! j'ai un des papes que j'avais mis
« sur ma liste : c'est Castiglione, le cardinal
« même que je portais à la papauté en 1823,
« lorsque j'étais ministre, celui qui m'a répondu
« dernièrement au conclave de 1829, en me
« donnant *force louanges*. Castiglione est mo-
« déré et dévoué à la France : c'est un triomphe
« complet. Le conclave, avant de se séparer, a
« ordonné d'écrire au nonce à Paris, pour lui
« dire d'exprimer au Roi la satisfaction que le
« Sacré Collége a éprouvée de ma conduite. J'ai
« déjà expédié cette nouvelle à Paris par le té-
« légraphe. Le préfet du Rhône est l'intermé-

« diaire de cette correspondance aérienne, et « ce préfet est M. de Brosses, fils de ce comte « de Brosses, le léger voyageur à Rome, sou- « vent cité dans les notes que je rassemble en « vous écrivant. Le courrier qui vous porte « cette lettre porte ma dépêche à M. Por- « talis.

« Je n'ai plus deux jours de suite de bonne « santé ; cela me fait enrager, car je n'ai cœur « à rien au milieu de mes souffrances. J'attends « pourtant avec quelque impatience ce qui ré- « sultera à Paris de la nomination de mon pape, « ce qu'on dira, ce qu'on fera, ce que je devien- « drai. Le plus sûr, c'est le congé demandé. « J'ai vu par les journaux la grande querelle « du *Constitutionnel* sur mon discours; il accuse « le *Messager* de ne l'avoir pas imprimé, et « nous avons à Rome des *Messagers* du 22 mars « (la querelle est du 24 et 25) qui ont le dis- « cours. N'est-ce pas singulier ? Il paraît clair « qu'il y a eu *deux* éditions, l'une pour Rome « et l'autre pour Paris. Pauvres gens ! je pense

« au mécompte d'un autre journal ; il assure « que le conclave aura été très-mécontent de « ce discours : qu'aura-t il dit quand il aura vu « les éloges que me donne le cardinal Casti- « glione, qui est devenu pape?

« Quand cesserai-je de vous parler de toutes « ces misères? Quand ne m'occuperai-je plus « que d'achever les mémoires de ma vie et ma « vie aussi, comme dernière page de mes Mé- « moires? J'en ai bien besoin ; je suis bien las, le « poids des jours augmente et se fait sentir sur « ma tête; je m'amuse à l'appeler un *rhuma-* « *tisme*, mais on ne guérit pas de celui-là. Un « seul mot me soutient quand je le répète : A « bientôt. »

« 3 avril.

« J'oubliais de vous dire que le cardinal Fesch « s'étant très-bien conduit dans le conclave, et « ayant voté avec nos cardinaux, j'ai franchi le « pas et je l'ai invité à dîner. Il a refusé par un « billet plein de mesure. »

Dépêche à M. le comte Portalis.

« Rome, ce 2 avril 1829.

« Monsieur le comte,

« Le cardinal Albani a été nommé secrétaire « d'État, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le « mander dans ma première lettre portée à « Lyon par le courrier à cheval expédié le « 31 mars au soir. Le nouveau ministre ne plaît « ni à la faction sarde, ni à la majorité du Sacré « Collége, ni même à l'Autriche, parce qu'il est « violent, antijésuite, rude dans son abord, et « Italien avant tout. Riche et excessivement « avare, le cardinal Albani se trouve mêlé dans « toutes sortes d'entreprises et de spéculations. « J'allai hier lui faire ma première visite ; aus-« sitôt qu'il m'aperçut, il s'écria : « Je suis un « cochon ! (Il était en effet fort sale.) Vous « verrez que je ne suis pas un ennemi. » Je vous

« rapporte, monsieur le comte, ses propres « paroles. Je lui répondis que j'étais bien loin « de le regarder comme un ennemi. « A vous « autres, reprit-il, il faut de l'eau et non pas du « feu : ne connais-je pas votre pays ? n'ai-je « pas vécu en France ? (Il parle français comme « un Français.) Vous serez content et votre « maître aussi. Comment se porte le Roi ? Bon-« jour ! Allons à Saint-Pierre. »

« Il était huit heures du matin ; j'avais déjà « vu S. S., et tout Rome courait à la cérémo-« nie de l'adoration.

« Le cardinal Albani est un homme d'esprit, « faux par caractère et franc par humeur ; sa « violence déjoue sa ruse ; on peut en tirer parti « en flattant son orgueil et satisfaisant son « avarice.

« Pie VIII est très-savant, surtout en matière « de théologie ; il parle français, mais avec « moins de facilité et de grâce que Léon XII. « Il est attaqué sur le côté droit d'une demi-« paralysie et sujet à des mouvements convul-

« sifs : la suprême puissance le guérira. Il sera « couronné dimanche prochain, jour de la Pas- « sion, 5 avril.

« Maintenant, monsieur le comte, que la « principale affaire qui me retenait à Rome est « terminée, je vous serai infiniment obligé de « m'obtenir de la bienveillance de Sa Majesté « un congé de quelques mois. Je ne m'en ser- « virai qu'après avoir remis au pape la lettre « par laquelle le Roi répondra à celle que « Pie VIII lui a écrite ; on va lui écrire pour lui « annoncer son élévation sur la chaire de « Saint-Pierre. Permettez-moi de solliciter de « nouveau en faveur de mes deux secrétaires « de légation, M. Bellocq et M. de Givré, les « grâces que je vous ai demandées pour eux.

« Les intrigues du cardinal Albani dans le « conclave, les partisans qu'il s'était acquis, « même dans la majorité, m'avaient fait crain- « dre quelque coup imprévu pour le porter au « souverain pontificat. Il me paraissait impos- « sible de se laisser ainsi surprendre et de per-

« mettre au chargé d'affaires de l'Autriche de « ceindre la tiare sous les yeux de l'ambassa- « deur de France : je profitai donc de l'arrivée « de M. le cardinal de Clermont-Tonnerre pour « le charger à tout événement de la lettre ci- « jointe dont je prenais les dispositions sous ma « responsabilité. Heureusement il n'a point été « dans le cas de faire usage de cette lettre ; il « me l'a rendue et j'ai l'honneur de vous l'en- « voyer.

« J'ai l'honneur, etc., etc. »

—

LETTRE A M[gr] LE CARDINAL DE CLERMONT-TONNERRE.

A Son Éminence monseigneur le cardinal de Clermont-Tonnerre.

« Rome, ce 28 mars 1829.

« Monseigneur,

« Ne pouvant plus communiquer avec vos « collègues MM. les cardinaux français renfer- « més au palais de Monte-Cavallo ; étant obligé « de tout prévoir pour l'avantage du service du

« Roi et dans l'intérêt de notre pays ; sachant « combien de nominations inattendues ont eu « lieu dans les conclaves, je me vois à regret « dans la fâcheuse nécessité de confier à Votre « Éminence une exclusion éventuelle.

« Bien que M. le cardinal Albani ne paraisse « avoir aucune chance, il n'en est pas moins un « homme de capacité sur lequel, dans une lutte « prolongée, on pourrait jeter les yeux; mais « il est le cardinal chargé au conclave des in- « structions de l'Autriche : M. le comte de Lut- « zow, dans son discours, l'a déjà désigné offi- « ciellement en cette qualité. Or il est impossi- « ble de laisser porter au souverain pontificat « un cardinal appartenant ouvertement à une « couronne, pas plus à la couronne de France « qu'à toute autre.

« En conséquence, monseigneur, je vous « charge, en vertu de mes pleins pouvoirs, « comme ambassadeur de Sa Majesté Très- « Chrétienne et prenant sur moi seul toute la « responsabilité, de donner l'exclusion à M. le

« cardinal Albani, si d'un côté par une rencon-
« tre fortuite, et de l'autre par une combinaison
« secrète, il venait à l'obtenir la majorité des
« suffrages.

« Je suis, etc., etc. »

Cette lettre d'exclusion, confiée à un cardinal par un ambassadeur qui n'y est pas autorisé formellement, est une témérité en diplomatie : il y a là de quoi faire frémir tous les hommes d'État à domicile, tous les chefs de division, tous les premiers commis, tous les copistes aux affaires étrangères ; mais puisque le ministre ignorait sa chose au point de ne pas même songer au cas éventuel d'exclusion, force m'était d'y songer pour lui. Supposez qu'Albani eût été nommé Pape par aventure, que serais-je devenu ? J'aurais été à jamais perdu comme homme politique.

Je me dis ceci non pour moi qui me soucie peu du renom d'homme politique, mais pour la génération future des écrivains à qui on fe-

rait du bruit de mon accident et qui expieraient mon malheur aux dépens de leur carrière, comme on donne le fouet au menin quand M. le dauphin a fait une sottise. Mais il ne faudrait pas trop non plus admirer ma prévoyante audace, en prenant sur moi la lettre d'exclusion : ce qui paraît une énormité, mesuré à la courte échelle des vieilles idées diplomatiques, n'était au fond rien du tout, dans l'ordre actuel de la société. Cette audace me venait, d'un côté de mon insensibilité pour toute disgrâce, de l'autre de ma connaissance des opinions de mon temps : le monde tel qu'il est fait aujourd'hui ne donne pas deux sous de la nomination d'un Pape, des rivalités des couronnes et des intrigues de l'intérieur d'un conclave.

Dépêche à M. le comte Portalis.

Confidentielle.

« Rome, ce 2 avril 1829.

« Monsieur le comte,

« J'ai l'honneur de vous envoyer aujourd'hui « les documents importants que je vous ai an- « noncés. Ce n'est rien moins que le journal « officiel et secret du conclave. Il est traduit « mot pour mot sur l'original italien ; j'en ai fait « disparaître seulement tout ce qui pouvait in- « diquer avec trop de précision les sources où « j'ai puisé. S'il transpirait la moindre chose de « ces révélations dont il n'y a peut-être pas un « autre exemple, il en coûterait la fortune, la « liberté et la vie peut-être à plusieurs per- « sonnes. Cela serait d'autant plus déplorable « que ces révélations ne sont point dues à l'in- « térêt et à la corruption, mais à la confiance

« dans l'honneur français. Cette pièce, mon-
« sieur le comte, doit donc demeurer à jamais
« secrète, après avoir été lue dans le conseil
« du Roi : car, malgré les précautions que j'ai
« prises de taire les noms et de retrancher les
« choses directes, elle en dit encore assez pour
« compromettre ses auteurs. J'y ai joint un
« commentaire, afin d'en faciliter la lecture.
« Le gouvernement pontifical est dans l'usage
« de tenir un registre où sont notées jour par
« jour, et pour ainsi dire heure par heure, ses
« décisions, ses gestes et ses faits : quel trésor
« historique si l'on pouvait y fouiller en remon-
« tant vers les premiers siècles de la papauté!
« Il m'a été entr'ouvert un moment pour l'é-
« poque actuelle. Le Roi verra, par les docu-
« ments que je vous transmets, ce qu'on n'a
« jamais vu, l'intérieur d'un conclave ; les sen-
« timents les plus intimes de la cour de Rome
« lui seront connus, et les ministres de Sa Ma-
« jesté ne marcheront pas dans l'ombre.

« Le commentaire que j'ai fait du journal

« me dispensant de toute autre réflexion, il ne « me reste plus qu'à vous offrir la nouvelle as- « surance de la haute considération avec la- « quelle j'ai l'honneur, etc., etc. »

L'original italien du document précieux annoncé dans cette dépêche confidentielle a été brûlé à Rome sous mes yeux ; je n'ai point gardé copie de la traduction de ce document que j'ai envoyé aux affaires étrangères ; j'ai seulement une copie du *commentaire* ou des *remarques* jointes par moi à cette traduction. Mais la même discrétion qui m'a fait recommander au ministre de garder la pièce à jamais secrète m'oblige de supprimer ici mes propres remarques ; car, quelle que soit l'obscurité dont ces remarques sont enveloppées, par l'absence du document auquel elles se rapportent, cette obscurité serait encore de la lumière à Rome. Or, les ressentiments sont longs dans la ville éternelle ; il se pourrait faire que dans cinquante ans d'ici ils allassent frapper quelque arrière-neveu des auteurs de la mystérieuse

confidence. Je me contenterai donc de donner un *aperçu général* du contenu du *commentaire*, en insistant sur quelques passages qui ont un rapport direct avec les affaires de France.

On voit premièrement combien la cour de Naples trompait M. de Blacas, ou combien elle était elle-même trompée ; car, pendant qu'elle me faisait dire que les cardinaux napolitains voteraient avec nous, ils se réunissaient à la minorité ou à la faction dite de Sardaigne.

La minorité de cardinaux se figurait que le vote des cardinaux français influerait sur la *forme de notre gouvernement*. Comment cela ? Apparemment par les ordres secrets dont on les supposait chargés et par leurs votes en faveur d'un pape exalté.

Le nonce Lambruschini affirmait au conclave que le cardinal de Latil avait le secret du Roi : tous les efforts de la faction tendaient à faire croire que Charles X et son gouvernement n'étaient pas d'accord.

Le 13 mars, le cardinal de Latil annonce qu'il a à faire au conclave une déclaration *purement* de conscience ; il est renvoyé devant quatre cardinaux-évêques : les actes de cette confession secrète demeurent à la garde du grand pénitencier. Les autres cardinaux français ignorent la matière de cette confession et le cardinal Albani cherche en vain à la découvrir : le fait est important et curieux.

La minorité est composée de seize voix compactes. Les cardinaux de cette minorité s'appellent les *Pères de la Croix;* ils mettent sur leur porte une croix de Saint-André pour annoncer que, déterminés dans leur choix, ils ne veulent plus communiquer avec personne. La majorité du conclave montre des sentiments raisonnables et la ferme résolution de ne se mêler en rien de la politique étrangère.

Le procès-verbal dressé par le notaire du conclave est digne d'être remarqué : « Pie VIII, « y est-il dit à la conclusion, s'est déterminé « à nommer le cardinal Albani secrétaire

« d'État, afin de satisfaire aussi le cabinet de « Vienne. » Le souverain Pontife partage les lots entre les deux couronnes ; il se déclare le Pape de la France et donne à l'Autriche la secrétairerie d'État.

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, mercredi 8 avril 1829.

« J'ai donné aujourd'hui même à dîner à tout « le conclave. Demain je reçois la grande-du« chesse Hélène. Le mardi de Pâques, j'ai un « bal pour la clôture de la session ; et puis je me « prépare à aller vous voir ; jugez de mon « anxiété : au moment où je vous écris, je n'ai « point encore de nouvelles de mon courrier à « cheval annonçant la mort du Pape, et pour« tant le Pape est déjà couronné, Léon XII est « oublié ; j'ai repris les affaires avec le nouveau « secrétaire d'État Albani ; tout marche comme

« s'il n'était rien arrivé, et j'ignore si vous savez « même à Paris qu'il y a un nouveau pontife ! « Que cette cérémonie de la bénédiction papale « est belle ! La Sabine à l'horizon, puis la cam- « pagne déserte de Rome, puis Rome elle-même, « puis la place Saint-Pierre et tout le peuple « tombant à genoux sous la main d'un vieillard : « le Pape est le seul prince qui bénisse ses « sujets.

« J'en étais là de ma lettre lorsqu'un courrier « qui m'arrive de Gênes m'apporte une dépê- « che télégraphique de Paris à Toulon, laquelle « dépêche, qui répond à celle que j'avais fait « passer, m'apprend que le 4 avril, à onze heu- « res du matin, on a reçu à Paris ma dépêche « télégraphique de Rome à Toulon, dépêche « qui annonçait la nomination du cardinal Cas- « tiglione, et que le Roi est fort content.

« La rapidité de ces communications est pro- « digieuse ; mon courrier est parti le 31 mars, « à huit heures du soir, et le 8 avril, à huit heu- « res du soir, j'ai reçu la réponse de Paris. »

« 11 avril 1829.

« Nous voilà au 11 avril : dans huit jours nous « aurons Pâques, dans quinze jours mon congé « et puis vous voir ! Tout disparaît dans cette « espérance ; je ne suis plus triste ; je ne songe « plus aux ministres ni à la politique. Demain « nous commençons la semaine sainte. Je pen- « serai à tout ce que vous m'avez dit Que n'êtes- « vous ici pour entendre avec moi les beaux « chants de douleur ! Nous irions nous prome- « ner dans les déserts de la campagne de Rome, « maintenant couverts de verdure et de fleurs. « Toutes les ruines semblent rajeunir avec l'an- « née : je suis du nombre. »

« Mercredi saint, 15 avril.

« Je sors de la chapelle sixtine, après avoir « assisté à ténèbres et entendu chanter le *Mi-* « *serere*. Je me souvenais que vous m'aviez

« parlé de cette cérémonie et j'en étais à cause
« de cela cent fois plus touché.

« Le jour s'affaiblissait; les ombres envahis-
« saient lentement les fresques de la chapelle et
« l'on n'apercevait plus que quelques grands
« traits du pinceau de Michel-Ange. Les cierges,
« tour à tour éteints, laissaient échapper de leur
« lumière étouffée une légère fumée blanche,
« image assez naturelle de la vie que l'Écriture
« compare à *une petite vapeur*. Les cardinaux
« étaient à genoux, le nouveau pape prosterné
« au même autel où quelques jours avant j'avais
« vu son prédécesseur; l'admirable prière de
« pénitence et de miséricorde, qui avait suc-
« cédé aux Lamentations du prophète, s'élevait
« par intervalles dans le silence et la nuit. On
« se sentait accablé sous le grand mystère d'un
« Dieu mourant pour effacer les crimes des
« hommes. La catholique héritière sur ses sept
« collines était là avec tous ses souvenirs; mais,
« au lieu de ces pontifes puissants, de ces car-
« dinaux qui disputaient la préséance aux mo-

« narques, un pauvre vieux pape paralytique, « sans famille et sans appui, des princes de « l'Église sans éclat, annonçaient la fin d'une « puissance qui civilisa le monde moderne. Les « chefs-d'œuvre des arts disparaissaient avec « elle, s'effaçaient sur les murs et sur les voûtes « du Vatican, palais à demi abandonné. De cu- « rieux étrangers, séparés de l'unité de l'Église, « assistaient en passant à la cérémonie et rem- « plaçaient la communauté des fidèles. Une « double tristesse s'emparait du cœur. Rome « chrétienne en commémorant l'agonie de « J.-C. avait l'air de célébrer la sienne, de « redire pour la nouvelle Jérusalem les paroles « que Jérémie adressait à l'ancienne. C'est une « belle chose que Rome pour tout oublier, mé- « priser tout et mourir. »

Dépêche à M. le comte Portalis.

« Rome, ce 16 avril 1829.

« Monsieur le comte,

« Les choses se développent ici comme j'avais « eu l'honneur de vous le faire pressentir ; les « paroles et les actions du nouveau souverain « pontife sont parfaitement d'accord avec le « système pacificateur suivi par Louis XII : « Pie VIII va même plus loin que son prédéces- « seur ; il s'exprime avec plus de franchise sur « la Charte dont il ne craint pas de prononcer « le mot et de conseiller aux Français de suivre « l'esprit. Le nonce, ayant encore écrit sur nos « affaires, a reçu sèchement l'ordre de se mê- « ler des siennes. Tout se conclut pour le con- « cordat des Pays-Bas, et M. le comte de Celles « mettra fin à sa mission le mois prochain.

« Le cardinal Albani, dans une position diffi-

« cile, est obligé de l'expier : les protestations « qu'il me fait de son dévouement à la France « blessent l'ambassadeur d'Autriche qui ne peut « cacher son humeur. Sous les rapports reli- « gieux nous n'avons rien à craindre du cardi- « nal Albani ; fort peu religieux lui-même, il « ne sera poussé à nous troubler ni par son « propre fanatisme, ni par l'opinion modérée « de son souverain.

« Quant aux rapports politiques, ce n'est pas « avec une intrigue de police et une corres- « pondance chiffrée que l'on escamotera au- « jourd'hui l'Italie : laisser occuper les léga- « tions, ou mettre garnison autrichienne à « Ancone sous un prétexte quelconque, ce serait « remuer l'Europe et déclarer la guerre à la « France : or nous ne sommes plus en 1814, « 1815, 1816 et 1817 ; on ne satisfait pas impu- « nément sous nos yeux une ambition avide et « injuste. Ainsi, que le cardinal Albani ait une « pension du prince de Metternich ; qu'il soit le « parent du duc de Modène, auquel il prétend

« laisser son énorme fortune; qu'il trame avec « ce prince un petit complot contre l'héritier de « la couronne de Sardaigne; tout cela est vrai, « tout cela aurait été dangereux à l'époque où « des gouvernements secrets et absolus faisaient « marcher obscurément des soldats derrière « une obscure dépêche: mais aujourd'hui, avec « des gouvernements publics, avec la liberté « de la presse et de la parole, avec le télégra- « phe et la rapidité de toutes les communica- « tions, avec la connaissance des affaires ré- « pandue dans les diverses classes de la société, « on est à l'abri des tours de gobelet et des « finesses de la vieille diplomatie. Toutefois il « ne faut pas se dissimuler qu'un *chargé d'af-* « *faires d'Autriche*, secrétaire d'État à Rome, « a des inconvénients; il y a même certaines « notes (par exemple celles qui seraient rela- « tives à la puissance impériale en Italie) qu'on « ne pourrait mettre entre les mains du cardi- « nal Albani.

« Personne n'a encore pu pénétrer le secret

« d'une nomination qui déplaît à tout le monde, « même au cabinet de Vienne. Cela tient-il à des « intérêts étrangers à la politique ? On assure « que le cardinal Albani offre dans ce moment « au Saint-Père de lui avancer 200,000 piastres « dont le gouvernement de Rome a besoin ; « d'autres prétendent que cette somme serait « prêtée par un banquier autrichien. Le cardi-« nal Macchi me disait samedi dernier que Sa « Sainteté, ne voulant pas reprendre le cardi-« nal Bernetti et désirant néanmoins lui donner « une grande place, n'avait trouvé d'autre « moyen d'arranger les choses que de rendre « vacante la légation de Bologne. De misérables « embarras deviennent souvent les motifs des « plus importantes résolutions. Si la version « du cardinal Macchi est la véritable, tout ce « que dit et fait Pie VIII pour la *satisfaction* des « couronnes de France et d'Autriche ne serait « qu'une raison apparente, à l'aide de laquelle « il chercherait à masquer à ses propres yeux « sa propre faiblesse. Au surplus, on ne croit

« point à la durée du ministère d'Albani. Aussi-« tôt qu'il entrera en relation avec les ambas-« sadeurs, les difficultés naîtront de toutes « parts.

« Quant à la position de l'Italie, monsieur le « comte, il faut lire avec précaution ce qu'on « vous en mandera de Naples ou d'ailleurs. Il « est malheureusement trop vrai que le gouver-« nement des Deux-Siciles est tombé au der-« nier degré du mépris. La manière dont la « cour vit au milieu de ses gardes, toujours « tremblante, toujours poursuivie par les fan-« tômes de la peur, n'offrant pour tout spec-« tacle que des chasses ruineuses et des gibets, « contribue de plus en plus dans ce pays à avilir « la royauté. Mais on prend pour des *conspi-« rations* ce qui n'est que le malaise de tous, le « produit du siècle, la lutte de l'ancienne so-« ciété avec la nouvelle, le combat de la décré-« pitude des vieilles institutions contre l'énergie « des jeunes générations ; enfin, la comparaison « que chacun fait de ce qui est à ce qui pour-

« rait être. Ne nous le dissimulons pas : le grand « spectacle de la France puissante, libre et « heureuse, ce grand spectacle qui frappe les « yeux des nations restées ou retombées sous « le joug, excite des regrets ou nourrit des espé- « rances. Le mélange des gouvernements repré- « sentatifs et des monarchies absolues ne saurait « durer ; il faut que les unes ou les autres pé- « rissent, que la politique reprenne un égal « niveau ainsi que du temps de l'Europe go- « thique. La douane d'une frontière ne peut « désormais séparer la liberté de l'esclavage ; « un homme ne peut plus être pendu de ce « côté-ci d'un ruisseau pour des principes « réputés sacrés de l'autre côté de ce même « ruisseau. C'est dans ce sens, monsieur le « comte, et uniquement dans ce sens, qu'il y a « *conspiration* en Italie ; c'est dans ce sens « encore que l'Italie est *française*. Le jour où « elle entrera en jouissance des droits que son « intelligence aperçoit et que la marche pro- « gressive du temps lui apporte, elle sera tran-

« quille et purement italienne. Ce ne sont point « quelques pauvres diables de *carbonari*, exci- « tés par des manœuvres de police et pendus « sans miséricorde, qui soulèveront ce pays. « On donne aux gouvernements les idées les « plus fausses du véritable état des choses ; on « les empêche de faire ce qu'ils devraient faire « pour leur sûreté, en leur montrant toujours « comme les conspirations particulières d'une « poignée de Jacobins ce qui est l'effet d'une « cause permanente et générale.

« Telle est, monsieur le comte, la position « réelle de l'Italie : chacun de ses États, outre « le travail commun des esprits, est tourmenté « de quelque maladie locale : le Piémont est « livré à une faction fanatique ; le Milanais est « dévoré par les Autrichiens ; les domaines du « Saint-Père sont ruinés par la mauvaise admi- « nistration des finances ; l'impôt s'élève à près « de cinquante millions et ne laisse pas au « propriétaire un pour cent de son revenu ; les « douanes ne rapportent presque rien ; la con-

« trebande est générale; le prince de Modène
« a établi dans son duché (lieu de franchise
« pour tous les anciens abus) des magasins
« de marchandises prohibées, lesquelles il
« fait entrer la nuit dans la légation de Bo-
« logne.

« Je vous ai déjà, monsieur le comte, parlé
« de Naples, où la faiblesse du gouvernement
« n'est sauvée que par la lâcheté des popula-
« tions.

« C'est cette absence de la vertu militaire
« qui prolongera l'agonie de l'Italie. Bonaparte
« n'a pas eu le temps de faire revivre cette
« vertu dans la patrie de Marius et de César.
« Les habitudes d'une vie oisive et le charme
« du climat contribuent encore à ôter aux Ita-
« liens du Midi le désir de s'agiter pour être
« mieux. Les antipathies nées des divisions
« territoriales ajoutent aux difficultés d'un mou-
« vement intérieur ; mais si quelque impulsion
« venait du dehors, ou si quelque prince en
« deçà des Alpes accordait une charte à ses

« sujets, une révolution aurait lieu, parce que « tout est mûr pour cette révolution. Plus « heureux que nous et instruits par notre expé- « rience, les peuples économiseraient les cri- « mes et les malheurs dont nous avons été pro- « digues.

« Je vais sans doute, monsieur le comte, rece- « voir bientôt le congé que je vous ai demandé : « peut-être en ferai-je usage. Au moment donc « de quitter l'Italie, j'ai cru devoir mettre sous « vos yeux quelques aperçus généraux, pour « fixer les idées du conseil du Roi et afin de le « tenir en garde contre les rapports des esprits « bornés ou des passions aveugles.

« J'ai l'honneur, etc., etc. »

A M. le comte Portalis.

Rome, ce 16 avril 1829.

« Monsieur le comte,

« MM. les cardinaux français sont fort em-
« pressés de connaître quelle somme leur sera
« accordée pour leurs dépenses et leur séjour
« à Rome : ils m'ont prié plusieurs fois de vous
« écrire à ce sujet ; je vous serai donc infini-
« ment obligé de m'instruire le plus tôt possible
« de la décision du Roi.

« Pour ce qui me regarde, monsieur le comte,
« lorsque vous avez bien voulu m'allouer un
« secours de trente mille francs, vous avez sup-
« posé qu'aucun cardinal ne logerait chez moi :
« or, M. de Clermont-Tonnerre s'y est établi
« avec sa suite, composée de deux conclavistes,
« d'un secrétaire ecclésiastique, d'un secré-
« taire laïque, d'un valet de chambre, de deux

« domestiques et d'un cuisinier français, enfin « d'un maître de chambre romain, d'un maître « de cérémonies, de trois valets de pied, d'un « cocher, et de toute cette maison italienne « qu'un cardinal est obligé d'avoir ici. M. l'ar- « chevêque de Toulouse, qui ne peut marcher, « ne dîne point à ma table ; il faut deux ou trois « services à différentes heures, des voitures et « des chevaux pour les commensaux et les « amis. Mon respectable hôte ne payera certai- « nement pas sa dépense ici : il partira, et les « mémoires me resteront ; il me faudra acquit- « ter non-seulement ceux du cuisinier, de la « blanchisseuse, du loueur de carrosses, etc., « etc., mais encore ceux des deux chirurgiens « qui visitent la jambe de Monseigneur, du « cordonnier qui fait ses mules blanches et « pourpres, et du tailleur qui a *confectionné* les « manteaux, les soutanes, les rabats, l'ajuste- « ment complet du cardinal et de ses abbés.

« Si vous joignez à cela, monsieur le comte, « mes dépenses extraordinaires pour frais de

« représentation avant, pendant et après le « conclave, dépenses augmentées par la pré- « sence de la grande-duchesse Hélène, du « prince Paul de Wurtemberg et du roi de « Bavière, vous trouverez sans doute que les « trente mille francs que vous m'avez accordés « seront de beaucoup dépassés. La première « année de l'établissement d'un ambassadeur « est ruineuse, les secours accordés pour cet « établissement étant fort au-dessous des be- « soins. Il faut presque trois ans de séjour « pour qu'un agent diplomatique ait trouvé le « moyen d'acquitter les dettes qu'il a contrac- « tées d'abord et de mettre ses dépenses au « niveau de ses recettes. Je connais toute la « pénurie du budget des affaires étrangères; si « j'avais par moi même quelque fortune, je ne « vous importunerais pas : rien ne m'est plus « désagréable, je vous assure, que ces détails « d'argent dans lesquels une rigoureuse néces- « sité me force d'entrer, bien malgré moi.

« Agréez, monsieur le comte, etc. »

Fête de la villa Médicis, pour la grande-duchesse Helène.

J'avais donné des bals et des soirées à Londres et à Paris, et, bien qu'enfant d'un autre désert, je n'avais pas trop mal traversé ces nouvelles solitudes ; mais je ne m'étais pas douté de ce que pouvaient être des fêtes à Rome : elles ont quelque chose de la poésie antique qui place

la mort à côté des plaisirs. A la villa Médicis, dont les jardins sont déjà une parure et où j'ai reçu la grande-duchesse Hélène, l'encadrement du tableau est magnifique : d'un côté la villa Borghèse avec la maison de Raphaël ; de l'autre la villa de Monte-Mario et les coteaux qui bordent le Tibre ; au-dessous du spectateur, Rome entière comme un vieux nid d'aigle abandonné. Au milieu des bosquets se pressaient, avec les descendants des Paula et des Cornélie, les beautés venues de Naples, de Florence et de Milan : la princesse Hélène semblait leur reine. Borée, tout à coup descendu de la montagne, a déchiré la tente du festin, et s'est enfui avec des lambeaux de toile et de guirlandes, comme pour nous donner une image de tout ce que le temps a balayé sur cette rive. L'ambassade était consternée ; je sentais je ne sais quelle gaieté ironique à voir un souffle du ciel emporter mon or d'un jour et mes joies d'une heure. Le mal a été promptement réparé. Au lieu de déjeuner sur la ter-

rasse, on a déjeuné dans l'élégant palais : l'harmonie des cors et des hautbois, dispersée par le vent, avait quelque chose du murmure de mes forêts américaines. Les groupes qui se jouaient dans les rafales, les femmes dont les voiles tourmentés battaient leurs visages et leurs cheveux, le *sartarello* qui continuait dans la bourrasque, l'improvisatrice qui déclamait aux nuages, le ballon qui s'envolait de travers avec le chiffre de la fille du Nord, tout cela donnait un caractère nouveau à ces jeux où semblaient se mêler les tempêtes accoutumées de ma vie.

Quel prestige pour tout homme qui n'eût pas compté son monceau d'années, et qui eût demandé des illusions au monde et à l'orage ! J'ai bien de la peine à me souvenir de mon automne, quand, dans mes soirées, je vois passer devant moi ces femmes du printemps qui s'enfoncent parmi les fleurs, les concerts et les lustres de mes galeries successives : on dirait des cygnes qui nagent vers des climats radieux.

A quel désennui vont-elles? Les unes cherchent ce qu'elles ont déjà aimé, les autres ce qu'elles n'aiment pas encore. Au bout de la route, elles tomberont dans ces sépulcres toujours ouverts ici, dans ces anciens sarcophages qui servent de bassins à des fontaines suspendues à des portiques; elles iront augmenter tant de poussières légères et charmantes. Ces flots de beautés, de diamants, de fleurs et de plumes roulent au son de la musique de Rossini qui se répète et s'affaiblit d'orchestre en orchestre. Cette mélodie est-elle le soupir de la brise que j'entendais dans les savanes des Florides, le gémissement que j'ai ouï dans le temple d'Erechthée à Athènes? Est-ce la plainte lointaine des aquilons qui me berçaient sur l'Océan? Ma sylphide serait-elle cachée sous la forme de quelques-unes de ces brillantes Italiennes? Non : ma Dryade est restée unie au saule des prairies où je causais avec elle de l'autre côté de la futaie de Combourg. Je suis bien étranger à ces ébats de la société atta-

chée à mes pas vers la fin de ma course ; et pourtant il y a dans cette féerie une sorte d'enivrement qui me monte à la tête : je ne m'en débarrasse qu'en allant rafraîchir mon front à la place solitaire de Saint-Pierre ou au Colysée désert. Alors les petits spectacles de la terre s'abîment, et je ne trouve d'égal au brusque changement de la scène que les anciennes tristesses de mes premiers jours.

Mes relations avec la famille Bonaparte.

Je consigne ici maintenant mes rapports comme ambassadeur avec la famille Bonaparte, afin de laver la Restauration d'une de ces calomnies qu'on lui jette sans cesse à la tête.

La France n'a pas agi seule dans le bannis-

sement des membres de la famille impériale; elle n'a fait qu'obéir à la dure nécessité imposée par la force des armes; ce sont les alliés qui ont provoqué ce bannissement : des conventions diplomatiques, des traités formels prononcent l'exil des Bonapartes, leur prescrivent jusqu'aux lieux qu'ils doivent habiter, ne permettent pas à un ministre ou à un ambassadeur des cinq puissances de délivrer *seul* un passe-port aux parents de Napoléon; le visa des *quatre* autres ministres ou ambassadeurs des *quatre* autres puissances contractantes est exigé. Tant ce sang de Napoléon épouvantait les alliés, lors même qu'il ne coulait pas dans ses propres veines !

Grâce à Dieu, je ne me suis jamais soumis à ces mesures. En 1823 j'ai délivré sans consulter personne, en dépit des traités et sous ma propre responsabilité comme ministre des affaires étrangères, un passe-port à madame la comtesse de Survilliers, alors à Bruxelles, pour venir à Paris soigner un de ses parents

malade. Vingt fois j'ai demandé le rappel de ces lois de persécution; vingt fois j'ai dit à Louis XVIII que je voudrais voir le duc de Reichstadt capitaine de ses gardes et la statue de Napoléon replacée au haut de la colonne de la place Vendôme. J'ai rendu, comme ministre et comme ambassadeur, tous les services que j'ai pu à la famille Bonaparte. C'est ainsi que j'ai compris largement la monarchie légitime : la liberté peut regarder la gloire en face. Ambassadeur à Rome, j'ai autorisé mes secrétaires et mes attachés à paraître au palais de madame la duchesse de Saint-Leu ; j'ai renversé la séparation élevée entre des Français qui ont également connu l'adversité. J'ai écrit à M. le cardinal Fesch pour l'inviter à se joindre aux cardinaux qui devaient se réunir chez moi ; je lui ai témoigné ma douleur des mesures politiques qu'on avait cru devoir prendre ; je lui ai rappelé le temps où j'avais fait partie de sa mission auprès du Saint-Siége ; et j'ai prié mon ancien ambassadeur d'honorer de sa présence

le banquet de son ancien secrétaire d'ambassade. J'en ai reçu cette réponse pleine de dignité, de discrétion et de prévoyance :

« Du palais Falconieri, 4 avril 1829.

« Le cardinal Fesch est bien sensible à l'in-
« vitation obligeante de M. de Chateaubriand,
« mais sa position à son retour à Rome lui con-
« seilla d'abandonner le monde et de mener
« une vie tout à fait séparée de toute société
« étrangère à sa famille. Les circonstances
« qui se succédèrent lui prouvèrent qu'un tel
« parti était indispensable à sa tranquillité; et
« les douceurs du moment ne le garantissant
« point des désagréments de l'avenir, il est
« obligé de ne point changer de manière de
« vivre. Le cardinal Fesch prie M. de Cha-
« teaubriand d'être convaincu que rien n'é-
« gale sa reconnaissance, et que c'est avec
« bien de la peine qu'il ne se rendra pas

« chez Son Excellence aussi fréquemment qu'il
« l'aurait désiré.

« Le très-humble, etc.

« Cardinal FESCH. »

La phrase de ce billet : *Les douceurs du moment ne le garantissant pas des désagréments de l'avenir*, fait allusion à la menace de M. de Blacas, qui avait donné l'ordre de jeter M. le cardinal Fesch du haut en bas de ses escaliers, s'il se présentait à l'ambassade de France : M. de Blacas oubliait trop qu'il n'avait pas toujours été si grand seigneur. Moi qui, pour être, autant que je puis, ce que je dois être dans le présent, me rappelle sans cesse mon passé, j'ai agi d'une autre sorte avec M. l'archevêque de Lyon : les petites mésintelligences qui existèrent autrefois entre lui et moi à Rome m'obligent à des convenances d'autant plus respectueuses que je suis à mon tour dans le parti triomphant, et lui dans le parti abattu.

De son côté, le prince Jérôme m'a fait l'hon-

neur de réclamer mon intervention en m'envoyant copie d'une requête qu'il adresse au cardinal secrétaire d'État ; il me dit dans sa lettre :

« L'exil est assez affreux dans son principe « comme dans ses conséquences pour que « cette généreuse France qui l'a vu naître (le « prince Jérôme), cette France qui possède « toutes ses affections, et qu'il a servie vingt ans, « veuille aggraver sa situation en permettant à « chaque gouvernement d'abuser de la délica- « tesse de sa position.

« Le prince Jérôme de Montfort, confiant « dans la loyauté du gouvernement français et « dans le caractère de son noble représentant, « n'hésite pas à penser que justice lui soit « rendue.

« Il saisit cette occasion, etc.

« Jérôme. »

J'ai adressé, en conséquence de cette requête, une note confidentielle au secrétaire d'État,

le cardinal Bernetti; elle se termine par ces mots :

« Les motifs déduits par le prince Jérôme de « Montfort ayant paru au soussigné fondés en « droit et en raison, il n'a pu refuser l'interven- « tion de ses bons offices au réclamant, per- « suadé que le gouvernement français verra « toujours avec peine aggraver par d'ombra- « geuses mesures la rigueur des lois poli- « tiques.

« Le soussigné mettrait un prix tout parti- « culier à obtenir, dans cette circonstance, le « puissant intérêt de S. E. le cardinal secrétaire « d'État.

« CHATEAUBRIAND. »

J'ai répondu en même temps au prince Jérôme ce qui suit :

« Rome, 9 mai 1829.

« L'ambassadeur de France près le Saint- « Siége a reçu copie de la note que le prince

« Jérôme de Montfort lui a fait l'honneur de lui « envoyer. Il s'empresse de le remercier de la « confiance qu'il a bien voulu lui témoigner ; il « se fera un devoir d'appuyer, auprès du secré- « taire d'État de Sa Sainteté, les justes récla- « mations de son Altesse.

« Le vicomte de Chateaubriand, qui a aussi « été banni de sa patrie, serait trop heureux de « pouvoir adoucir le sort des Français qui se « trouvent encore placés sous le coup d'une loi « politique. Le frère exilé de Napoléon, s'adres- « sant à un émigré, jadis rayé de la liste des « proscrits par Napoléon lui-même, est un de « ces jeux de la fortune qui devait avoir pour « témoin les ruines de Rome.

« Le vicomte de Chateaubriand a l'hon- « neur, etc. »

Dépêche à M. le comte Portalis.

« Rome, 4 mai 1829.

« J'ai eu l'honneur de vous dire, dans ma let-
« tre du 30 avril, en vous accusant réception de
« votre dépêche n° 25, que le Pape m'avait reçu
« en audience particulière le 29 avril à midi.
« Sa Sainteté m'a paru jouir d'une très-bonne
« santé. Elle m'a fait asseoir devant elle et m'a
« gardé à peu près cinq quarts d'heure. L'am-
« bassadeur d'Autriche avait eu avant moi une
« audience publique pour remettre ses nouvel-
« les lettres de créance.

« En quittant le cabinet de Sa Sainteté au
« Vatican, je suis descendu chez le secrétaire
« d'État, et, abordant franchement la question
« avec lui, je lui ai dit : « Eh bien, vous voyez
« comme nos journaux vous arrangent ! Vous
« êtes *Autrichien*, *vous détestez la France*,
« vous voulez lui jouer de mauvais tours : que
« dois-je croire de tout cela ? »

« Il a haussé les épaules et m'a répondu : « Vos journaux me font rire ; je ne puis pas « vous convaincre par mes paroles si vous « n'êtes pas convaincu ; mais mettez-moi à l'é- « preuve et vous verrez si je n'aime pas la « France, si je ne fais pas ce que vous me de- « manderez au nom de votre Roi ! » Je crois, « monsieur le comte, le cardinal Albani sincère. « Il est d'une indifférence profonde en matière « religieuse ; il n'est pas prêtre ; il a même son- « gé à quitter la pourpre et à se marier ; il « n'aime pas les jésuites, ils le fatiguent par le « bruit qu'ils font ; il est paresseux, gourmand, « grand amateur de toutes sortes de plaisirs : « l'ennui que lui causent les mandements et les « lettres pastorales le rend extrêmement peu « favorable à la cause des auteurs de ces lettres « et de ces mandements : ce vieillard de qua- « tre-vingts ans veut mourir en paix et en « joie.

« J'ai l'honneur, etc. »

Pie VII.

10 mars 1829.

Je visite souvent Monte-Cavallo ; la solitude des jardins s'y accroît de la solitude de la campagne romaine que la vue va chercher pardessus Rome, en amont de la rive droite du Tibre. Les jardiniers sont mes amis ; des allées mènent à la Paneterie ; pauvre laiterie, volière

ou ménagerie dont les habitants sont indigents et pacifiques comme les papes actuels. En regardant en bas du haut des terrasses de l'enceinte quirinale, on aperçoit dans une rue étroite des femmes qui travaillent aux différents étages de leurs fenêtres : les unes brodent, les autres peignent dans le silence de ce quartier retiré. Les cellules des cardinaux du dernier conclave ne m'intéressent pas du tout. Lorsqu'on bâtissait Saint-Pierre, que l'on commandait des chefs-d'œuvre à Raphaël, qu'en même temps les rois venaient baiser la mule du pontife, il y avait quelque chose digne d'attention dans la papauté temporelle. Je verrais volontiers la loge d'un Grégoire VII, d'un Sixte-Quint, comme je chercherais la fosse aux lions dans Babylone ; mais des trous noirs, délaissés d'une obscure compagnie de septuagénaires, ne me représentent que ces *colombarii* de l'ancienne Rome, vides aujourd'hui de leur poussière et d'où s'est envolée une famille de morts.

Je passe donc rapidement ces cellules déjà

à moitié abattues pour me promener dans les salles du palais : là, tout me parle d'un événement dont on ne retrouve de trace qu'en remontant jusqu'à Sciarra Colonna, Nogaret et Boniface VIII.

Mon premier et mon dernier voyage de Rome se rattachent par les souvenirs de Pie VII, dont j'ai raconté l'histoire en parlant de madame de Beaumont et de Bonaparte. Mes deux voyages sont deux pendentifs esquissés sous la voûte de mon monument. Ma fidélité à la mémoire de mes anciens amis doit donner confiance aux amis qui me restent : rien ne descend pour moi dans la tombe ; tout ce que j'ai connu vit autour de moi : selon la doctrine indienne, la mort, en nous touchant, ne nous détruit pas ; elle nous rend seulement invisibles.

A M. le comte de Portalis.

« Rome, le 7 mai 1829.

« Monsieur le comte,

« Je reçois enfin par MM. Desgranges et Fran-
« queville votre dépêche n° 25. Cette dépêche
« dure, rédigée par quelque commis mal élevé
« des affaires étrangères, n'était pas celle que
« je devais attendre après les services que j'a-
« vais eu le bonheur de rendre au Roi pendant
« le conclave, et surtout on aurait dû un peu
« se souvenir de la personne à qui on l'adres-
« sait. Pas un mot obligeant pour M. Bellocq,
« qui a obtenu de si rares documents; rien sur
« la demande que je faisais pour lui; d'inutiles
« commentaires sur la nomination du cardinal
« Albani, nomination faite dans le conclave et
« qu'ainsi personne n'a pu ni prévoir ni préve-
« nir; nomination sur laquelle je n'ai cessé

« d'envoyer des éclaircissements. Dans ma dé-
« pêche n° 34, qui sans doute vous est parvenue
« à présent, je vous offre encore un moyen
« très-simple de vous débarrasser de ce cardi-
« nal, s'il fait si grand peur à la France, et ce
« moyen sera déjà à moitié exécuté lorsque
« vous recevrez cette lettre : demain je prends
« congé de Sa Sainteté ; je remets l'ambassade
« à M. Bellocq, comme chargé d'affaires, d'a-
« près les instructions de votre dépêche n° 24,
« et je pars pour Paris.

« J'ai l'honneur, etc. »

Ce dernier billet est rude, et finit brusquement ma correspondance avec M. Portalis.

A MADAME RÉCAMIER.

« 14 mai 1829.

« Mon départ est fixé au 16. Des lettres de « Vienne arrivées ce matin annoncent que M. de « Laval a refusé le ministère des affaires étran« gères; est-ce vrai? S'il tient à ce premier « refus, qu'arrivera-t-il? Dieu le sait. J'espère « que le tout sera décidé avant mon arrivée à « Paris. Il me semble que nous sommes tom« bés en paralysie et que nous n'avons plus que « la langue de libre.

« Vous croyez que je m'entendrais avec M. de « Laval ; j'en doute. Je suis disposé à ne m'en« tendre avec personne. J'allais arriver dans « les dispositions les plus pacifiques, et ces « gens s'avisent de me chercher querelle. Tan« dis que j'ai eu des chances de ministère, il n'y « avait pas assez d'éloges et de flatteries pour

« moi dans les dépêches; le jour où la place a
« été prise, ou censée prise, on m'annonce sè-
« chement la nomination de M. de Laval dans la
« dépêche la plus rude et la plus bête à la fois.
« Mais, pour devenir si plat et si insolent d'une
« poste à l'autre, il fallait un peu songer à qui
« on s'adressait, et M. de Portalis en aura été
« averti par un mot de réponse que je lui ai
« envoyé ces jours derniers. Il est possible qu'il
« n'ait fait que signer sans lire, comme Carnot
« signait de confiance des centaines d'exécu-
« tions à mort. »

Présomption.

L'ami du grand Lhopital, le chancelier Olivier, dans sa langue du seizième siècle, laquelle bravait l'honnêteté, compare les Français à des guenons qui grimpent au sommet des arbres et qui ne cessent d'aller en avant qu'elles ne soient parvenues à la plus haute branche, pour

y montrer ce qu'elles doivent cacher. Ce qui s'est passé en France depuis 1789 jusqu'à nos jours prouve la justesse de la similitude : chaque homme, en gravissant la vie, est aussi le singe du chancelier ; on finit par exposer sans honte ses infirmités aux passants. Voilà qu'au bout de mes dépêches je suis saisi du désir de me vanter . les grands hommes qui pullulent à cette heure démontrent qu'il y a duperie à ne pas proclamer soi-même son immortalité.

Avez-vous lu dans les archives des affaires étrangères les correspondances diplomatiques relatives aux événements les plus importants à l'époque de ces correspondances ? — Non.

Du moins vous avez lu les correspondances imprimées ; vous connaissez les négociations de Du Bellay, de d'Ossat, de du Perron, du président Jeannin, les Mémoires d'État de Villeroy, les Économies royales de Sully ; vous avez lu les Mémoires du cardinal de Richelieu, nombre de lettres de Mazarin, les pièces et les documents relatifs au traité de Westphalie, de la

paix de Munster? Vous connaissez les dépêches de Barillon sur les affaires d'Angleterre; les négociations pour la succession d'Espagne ne vous sont pas étrangères; le nom de madame des Ursins ne vous a pas échappé; le pacte de famille de M. de Choiseul est tombé sous vos yeux; vous n'ignorez pas Ximenès, Olivarès et Pombal, Hugues Grotius sur la liberté des mers, ses lettres aux deux Oxenstiern, les négociations du grand-pensionnaire de Witt avec Pierre Grotius, second fils de Hugues; enfin la collection des traités diplomatiques a peut-être attiré vos regards? — Non.

Ainsi, vous n'avez rien lu de ces sempiternelles élucubrations? Eh bien! lisez-les; quand cela sera fait, passez ma guerre d'Espagne dont le succès vous importune, bien qu'elle soit mon premier titre à mon classement d'homme d'État; prenez mes dépêches de Prusse, d'Angleterre et de Rome, placez-les auprès des autres dépêches que je vous indique: la main sur la conscience, dites alors quelles sont celles qui vous ont le

plus ennuyé; dites si mon travail et celui de mes prédécesseurs n'est pas tout semblable; si l'entente des petites choses et du *positif* n'est pas aussi manifeste de mon côté que du côté des ministres passés et des défunts ambassadeurs?

D'abord vous remarquerez que j'ai l'œil à tout; que je m'occupe de Reschid-Pacha et de M. de Blacas; que je défends contre tout venant mes priviléges et mes droits d'ambassadeur à Rome; que je suis cauteleux, faux (éminente qualité!), fin jusque-là que M. de Funchal, dans une position équivoque, m'ayant écrit, je ne lui réponds point; mais que je vais le voir par une politesse astucieuse, afin qu'il ne puisse montrer une ligne de moi et néanmoins qu'il soit satisfait. Pas un mot imprudent à reprendre dans mes conversations avec les cardinaux Bernetti et Albani, les deux secrétaires d'État; rien ne m'échappe; je descends aux plus petits détails; je rétablis la comptabilité dans les affaires des Français à Rome, d'une manière

telle qu'elle subsiste encore sur les bases que je lui ai données. D'un regard d'aigle, j'aperçois que le traité de la Trinité du Mont, entre le Saint-Siége et les ambassadeurs Laval et Blacas, est abusif, et qu'aucune des deux parties n'avait eu le droit de le faire. De là, montant plus haut et arrivant à la grande diplomatie, je prends sur moi de donner l'exclusion à un cardinal, parce qu'un ministre des affaires étrangères me laissait sans instructions et m'exposait à voir nommer pour pape une créature de l'Autriche. Je me procure le journal secret du conclave : chose qu'aucun ambassadeur n'avait jamais pu obtenir ; j'envoie jour par jour la liste nominative des scrutins. Je ne néglige point la famille de Bonaparte ; je ne désespère pas d'amener, par de bons traitements, le cardinal Fesch à donner sa démission d'archevêque de Lyon. Si un *carbonaro* remue, je le sais, et je juge du plus ou du moins de vérité de la conspiration ; si un abbé intrigue, je le sais, et je déjoue les plans que l'on avait formés pour éloigner les

cardinaux de l'ambassadeur de France. Enfin je découvre qu'un secret important a été déposé par le cardinal Latil dans le sein du grand-pénitencier. Êtes-vous content? Est-ce là un homme qui sait son métier? Eh bien! voyez-vous, je brochais cette besogne diplomatique comme le premier ambassadeur venu, sans qu'il m'en coûtât une idée, de même qu'un niais de paysan de Basse-Normandie fait des chausses en gardant ses moutons : mes moutons à moi étaient mes songes.

Voici maintenant un autre point de vue : si l'on compare mes lettres officielles aux lettres officielles de mes prédécesseurs, on s'apercevra que dans les miennes les affaires générales sont traitées autant que les affaires privées; que je suis entraîné par le caractère des idées de mon siècle dans une région plus élevée de l'esprit humain. Cela se peut observer surtout dans la dépêche où je parle à M. Portalis de l'état de l'Italie, où je montre la méprise des cabinets qui regardent comme des conspirations

particulières ce qui n'est que le développement de la civilisation. Le *Mémoire sur la guerre de l'Orient* expose aussi des vérités d'un ordre politique qui sortent des voies communes. J'ai causé avec deux Papes d'autre chose que des intrigues de cabinet; je les ai obligés de parler avec moi de religion, de liberté, des destinées futures du monde. Mon discours prononcé au guichet du conclave a le même caractère. C'est à des vieillards que j'ai osé dire d'avancer, et de replacer la religion à la tête de la marche de la société.

Lecteurs, attendez que j'aie terminé mes vanteries pour arriver ensuite au but, à la manière du philosophe Platon faisant sa randonnée autour de son idée. Je suis devenu le vieux Sidrac, l'âge m'allonge le chemin. Je poursuis : je serai long encore. Plusieurs écrivains de nos jours ont la manie de dédaigner leur talent littéraire pour suivre leur talent politique, l'estimant fort au-dessus du premier. Grâce à Dieu, l'instinct contraire me domine,

je fais peu de cas de la politique par la raison même que j'ai été heureux à ce lansquenet. Pour être un homme supérieur en affaires, il n'est pas question d'acquérir des qualités, il ne s'agit que d'en perdre. Je me reconnais effrontément l'aptitude aux choses positives, sans me faire la moindre illusion sur l'obstacle qui s'oppose en moi à ma réussite complète. Cet obstacle ne vient pas de la muse ; il naît de mon indifférence de tout. Avec ce défaut, il est impossible d'arriver à rien d'achevé dans la vie pratique.

L'indifférence, j'en conviens, est une qualité des hommes d'État, mais des hommes d'État sans conscience. Il faut savoir regarder d'un œil sec tout événement, avaler des couleuvres comme de la malvoisie, mettre au néant, à l'égard des autres, morale, justice, souffrance, pourvu qu'au milieu des révolutions on sache trouver sa fortune particulière. Car à ces esprits transcendants l'accident, bon ou mauvais, est obligé de rapporter quelque chose ; il doit

financer à raison d'un trône, d'un cercueil, d'un serment, d'un outrage; le tarif est marqué par les Mionnet des catastrophes et des affronts : je ne suis pas connaisseur en cette numismatique. Malheureusement mon insouciance est double; je ne suis pas plus échauffé pour ma personne que pour le fait. Le mépris du monde venait à Saint-Paul ermite de sa foi religieuse; le dédain de la société me vient de mon incrédulité politique. Cette incrédulité me porterait haut dans une sphère d'action, si, plus soigneux de mon sot individu, je savais en même temps l'humilier et le vêtir. J'ai beau faire, je reste un benêt d'honnête homme, naïvement hébété et tout nu, ne sachant ni ramper, ni prendre.

D'Andilly, parlant de lui, semble avoir peint un côté de mon caractère : « Je n'ai jamais eu « aucune ambition, dit-il, parce que j'en avais « trop, ne pouvant souffrir cette dépendance « qui resserre dans des bornes si étroites les « effets de l'inclination que Dieu m'a donnée « pour des choses grandes, glorieuses à l'État

« et qui peuvent procurer la félicité des peu-
« ples, sans qu'il m'ait été possible d'envisager
« en tout cela mes intérêts particuliers. Je n'é-
« tais propre que pour un Roi qui aurait régné
« par lui-même et qui n'aurait eu d'autre désir
« que de rendre sa gloire immortelle. » Dans ce cas, je n'étais pas propre aux rois du jour.

Maintenant que je vous ai conduit par la main dans les plus secrets détours de mes mérites, que je vous ai fait sentir tout ce qu'il y a de rare dans mes dépêches, comme un de mes confrères de l'Institut qui chante incessamment sa renommée et qui enseigne aux hommes à l'admirer, maintenant je vous dirai où j'en veux venir par mes vanteries : en montrant ce qu'ils peuvent faire dans les emplois, je veux défendre les gens de lettres contre les gens de diplomatie, de comptoir et de bureaux.

Il ne faut pas que ceux-ci s'avisent de se croire au-dessus d'hommes dont le plus petit les surpasse de toute la tête ; quand on sait tant de choses, comme messieurs les positifs,

on devrait au moins ne pas dire des âneries. Vous parlez de *faits*, reconnaissez donc les *faits* : la plupart des grands écrivains de l'antiquité, du moyen âge, de l'Angleterre moderne, ont été de grands hommes d'État, quand ils ont daigné descendre jusqu'aux affaires. « Je ne « voulus pas leur donner à entendre, dit Alfieri « refusant une ambassade, que leur diplomatie « et leurs dépêches me paraissaient et étaient « certainement pour moi moins importantes « que mes tragédies ou même celles des autres; « mais il est impossible de ramener cette es- « pèce de gens-là : ils ne peuvent et ne doivent « pas se convertir. »

Qui fut jamais plus littéraire en France que Lhopital, survivancier d'Horace, que d'Ossat, cet habile ambassadeur, que Richelieu, cette forte tête, lequel, non content de dicter des *traités de controverse*, de rédiger des *mémoires* et des *histoires*, inventait incessamment des sujets dramatiques, rimaillait avec Malleville et Boisrobert, accouchait, à la sueur de son

front, de l'Académie et de *la grande pastorale ?* Est-ce parce qu'il était méchant écrivain qu'il fut grand ministre? Mais la question n'est pas du plus ou du moins de talent; elle est de la passion de l'encre et du papier : or jamais M. de l'Empirée ne montra plus d'ardeur, ne fit plus de frais que le cardinal pour ravir la palme du Parnasse, jusque-là que la mise en scène de sa *tragi-comédie* de Mirame lui coûta deux cent mille écus ! Si dans un personnage à la fois politique et littéraire la médiocrité du poëte fait la supériorité de l'homme d'État, il faudrait en conclure que la faiblesse de l'homme d'État résulterait de la force du poëte : cependant le génie des lettres a-t-il détruit le génie politique de Solon, élégiaque égal à Simonide ; de Périclès dérobant aux muses l'éloquence avec laquelle il subjuguait les Athéniens ; de Thucydide et de Démosthènes qui portèrent si haut la gloire de l'écrivain et de l'orateur, tout en consacrant leurs jours à la guerre et à la place publique ? A-t-il détruit le génie de Xénophon

qui opérait la retraite des dix-mille, tout en rêvant la Cyropédie; des deux Scipions, l'un l'ami de Lélius, l'autre associé à la renommée de Térence; de Cicéron, roi des lettres, comme il était père de la patrie; de César enfin, auteur d'ouvrages de grammaire, d'astronomie, de religion, de littérature, de César, rival d'Archiloque dans la satire, de Sophocle dans la tragédie, de Démosthènes dans l'éloquence, et dont les Commentaires sont le désespoir des historiens?

Nonobstant ces exemples et mille autres, le talent littéraire, bien évidemment le premier de tous parce qu'il n'exclut aucune autre faculté, sera toujours dans ce pays un obstacle au succès politique: à quoi bon en effet une haute intelligence? cela ne sert à quoi que ce soit. Les sots de France, espèce particulière et toute nationale, n'accordent rien aux Grotius, aux Frédéric, aux Bacon, aux Thomas Morus, aux Spencer, aux Falkland, aux Clarendon, aux Bolingbroke, aux Burke et aux Canning de France.

Jamais notre vanité ne reconnaîtra à un homme, même de génie, deux aptitudes, et la faculté de faire aussi bien qu'un esprit commun des choses communes. Si vous dépassez d'une ligne les conceptions vulgaires, mille imbéciles s'écrient : « Vous vous perdez dans les « nues ! » ravis qu'ils se sentent d'habiter en bas, où ils s'entêtent à penser. Ces pauvres envieux, en raison de leur secrète misère, se rebiffent contre le mérite ; ils renvoient avec compassion Virgile, Racine, Lamartine à leurs vers. Mais, superbes sires, à quoi faut-il vous renvoyer ? à l'oubli : il vous attend à vingt pas de votre logis, tandis que vingt vers de ces poëtes les porteront à la dernière postérité.

—

Les Français à Rome.

La première invasion des Français à Rome, sous le Directoire, fut infâme et spoliatrice ; la seconde, sous l'Empire, fut inique : mais, une fois accomplie, l'ordre régna.

La République demanda à Rome, pour un armistice, vingt-deux millions, l'occupation de la

citadelle d'Ancone, cent tableaux et statues, cent manuscrits au choix des commissaires français. On voulait surtout avoir le buste de *Brutus* et celui de *Marc-Aurèle:* tant de gens en France s'appelaient alors *Brutus!* il était tout simple qu'ils désirassent posséder la pieuse image de leur père putatif; mais Marc-Aurèle, de qui était-il parent? Attila, pour s'éloigner de Rome, ne demanda qu'un certain nombre de livres de poivre et de soie: de notre temps, elle s'est un moment rachetée avec des tableaux. De grands artistes, souvent négligés et malheureux, ont laissé leurs chefs-d'œuvre pour servir de rançon aux ingrates cités qui les avaient méconnus.

Les Français de l'Empire eurent à réparer les ravages qu'avaient faits à Rome les Français de la République; ils devaient aussi une expiation à ce sac de Rome accompli par une armée que conduisait un prince français: c'était à Bonaparte qu'il convenait de mettre de l'ordre dans des ruines qu'un autre Bonaparte avait

vues croître et dont il a décrit le bouleversement. Le plan que suivit l'administration française pour le déblaiement du Forum fut celui que Raphaël avait proposé à Léon X; elle fit sortir de terre les trois colonnes du temple de Jupiter tonnant; elle mit à nu le portique du temple de la Concorde; elle découvrit le pavé de la voie sacrée; elle fit disparaître les constructions nouvelles dont le temple de la Paix était encombré; elle enleva les terres qui recouvraient l'emmarchement du Colysée, vida l'intérieur de l'arène et fit reparaître sept ou huit salles des bains de Titus.

Ailleurs le Forum de Trajan fut exploré; on répara le Panthéon, les Thermes de Dioclétien, le temple de la Pudicité patricienne. Des fonds furent assignés pour entretenir, hors de Rome, les murs de Falèries et le tombeau de Cecilia Metella.

Les travaux d'entretien pour les édifices modernes furent également suivis: Saint-Paul-hors-des-Murs, qui n'existe plus, vit restaurer

sa toiture; Sainte-Agnès, San-Martino-ai-Monti, furent défendus contre le temps. On refit une partie des combles et des pavés de Saint-Pierre; des paratonnerres mirent à l'abri de la foudre le dôme de Michel-Ange. On marqua l'emplacement de deux cimetières à l'est et à l'ouest de la ville, et celui de l'est, près du couvent de Saint-Laurent, fut terminé.

Le Quirinal revêtit son indigence intérieure du luxe des porphyres et des marbres romains : désigné pour le palais impérial, Bonaparte, avant de l'habiter, voulut y faire disparaître les traces de l'enlèvement du Pontife, captif à Fontainebleau, On se proposait d'abattre la partie de la ville située entre le Capitole et Monte-Cavallo, afin que le triomphateur montât par une immense avenue à sa demeure césarienne : les événements firent évanouir ces songes gigantesques en détruisant d'énormes réalités.

Dans les projets arrêtés était celui de construire une suite de quais depuis *Ripetta* jusqu'à *Ripa grande :* ces quais auraient été plan-

tés; les quatre îlots de maisons entre le château Saint-Ange et la place Rusticucci étaient achetés en partie et auraient été démolis. Une large allée eût été ainsi ouverte sur la place Saint-Pierre, qu'on eût aperçue du pied du château Saint-Ange.

Les Français font partout des promenades : j'ai vu au Caire un grand carré qu'ils avaient planté de palmiers et environné de cafés, lesquels portaient des noms empruntés aux cafés de Paris : à Rome, mes compatriotes ont créé le Pincio; on y monte par une rampe. En descendant cette rampe, je vis, l'autre jour, passer une voiture dans laquelle était une femme encore de quelque jeunesse · à ses cheveux blonds, au galbe mal ébauché de sa taille, à l'inélégance de sa beauté, je l'ai prise pour une grasse et blanche étrangère de la Westphalie; c'était madame Guiccioli : rien ne s'arrangeait moins avec le souvenir de lord Byron. Qu'importe ? la fille de Ravenne (dont au reste le poëte était las lorsqu'il prit le parti de mourir) n'en ira pas

moins, conduite par la Muse, se placer dans l'Élysée en augmentant les divinités de la tombe.

La partie occidentale de la place du Peuple devait être plantée dans l'espace qu'occupent des chantiers et des magasins; on eût aperçu, de l'extrémité du cours, le Capitole, le Vatican et Saint-Pierre au delà des quais du Tibre, c'est-à-dire Rome antique et Rome moderne.

Enfin, un bois, création des Français, s'élève aujourd'hui à l'orient du Colysée; on n'y rencontre jamais personne : quoiqu'il ait grandi, il a l'air d'une broussaille croissant au pied d'une haute ruine.

Pline le jeune écrivait à Maxime :

« On vous envoie dans la Grèce, où la poli-
« tesse, les lettres, l'agriculture même, ont pris
« naissance. Respectez les Dieux leurs fonda-
« teurs, la présence de ces Dieux; respectez
« l'ancienne gloire de cette nation, et la vieil-
« lesse, sacrée dans les villes comme elle est
« vénérable dans les hommes; faites honneur
« à leurs antiquités, à leurs exploits fameux, à

« leurs fables même. N'entreprenez rien sur la « dignité, sur la liberté, ni même sur la vanité « de personne. Ayez continuellement devant « les yeux que nous avons puisé notre droit « dans ce pays ; que nous n'avons pas imposé « des lois à ce peuple après l'avoir vaincu, mais « qu'il nous a donné les siennes après l'en « avoir prié. C'est à Athènes, c'est à Lacédé- « mone que vous devez commander ; il y aurait « de l'inhumanité, de la cruauté, de la barbarie, « à leur ôter l'ombre et le nom de liberté qui « leur restent. »

Lorsque Pline écrivait ces nobles et touchantes paroles à Maxime, savait-il qu'il rédigeait des instructions pour des peuples alors barbares, qui viendraient un jour dominer sur les ruines de Rome?

Promenades. — Mon neveu Christian de Chateaubriand.

Je vais bientôt quitter Rome, et j'espère y revenir. Je l'aime de nouveau passionnément, cette Rome si triste et si belle : j'aurai un panorama au Capitole où le ministre de Prusse me cédera le petit palais Caffarelli ; à Saint-Onuphre je me suis ménagé une autre retraite. En

attendant mon départ et mon retour, je ne cesse d'errer dans la campagne ; il n'y a pas de petit chemin entre deux haies que je ne connaisse mieux que les sentiers de Combourg. Du haut du Mont Marius et des collines environnantes, je découvre l'horizon de la mer vers Ostie ; je me repose sous les légers et croulants portiques de la Villa Madama. Dans ces architectures changées en fermes je ne trouve souvent qu'une jeune fille sauvage, effarouchée et grimpante comme ses chèvres. Quand je sors par la *Porta Pia*, je vais au pont *Lamentano* sur le Teverone ; j'admire en passant à Sainte-Agnès une tête de Christ par Michel-Ange, qui garde le couvent presque abandonné. Les chefs-d'œuvre des grands maîtres ainsi semés dans le désert remplissent l'âme d'une mélancolie profonde. Je me désole qu'on ait réuni les tableaux de Rome dans un musée ; j'aurais bien plus de plaisir par les pentes du Janicule, sous la chute de l'*Aqua Paola*, au travers de la rue solitaire *delle Fornaci*, à chercher la Transfiguration

dans le monastère des Récollets de Saint-Pierre *in Montorio*. Lorsqu'on regarde la place qu'occupait, sur le maître-autel de l'église, l'ornement des funérailles de Raphaël, on a le cœur saisi et attristé.

Au delà du pont *Lamentano*, des pâturages jaunis s'étendent à gauche jusqu'au Tibre; la rivière qui baignait les jardins d'Horace y coule inconnue. En suivant la grande route vous trouvez le pavé de l'ancienne voie Tiburtine. J'y ai vu cette année arriver la première hirondelle.

J'herborise au tombeau de Cecilia Metella : le réséda ondé et l'anémone apennine font un doux effet sur la blancheur de la ruine et du sol. Par la route d'Ostie je me rends à Saint-Paul, dernièrement la proie d'un incendie; je me repose sur quelque porphyre calciné, et je regarde les ouvriers qui rebâtissent en silence une nouvelle église; on m'en avait montré quelque colonne déjà ébauchée à la descente du Simplon : toute l'histoire du christianisme

dans l'Occident commence à *Saint-Paul-hors-des-Murs.*

En France, lorsque nous élevons quelque bicoque, nous faisons un tapage effroyable; force machines, multitude d'hommes et de cris; en Italie, on entreprend des choses immenses presque sans se remuer. Le Pape fait dans ce moment même refaire la partie tombée du Colysée; une demi-douzaine de gougeats sans échafaudage redressent le colosse sur les épaules duquel mourut une nation changée en ouvriers esclaves. Près de Vérone, je me suis souvent arrêté pour regarder un curé qui construisait seul un énorme clocher; sous lui le fermier de la cure était le maçon.

J'achève souvent le tour des murs de Rome à pied; en parcourant ce chemin de ronde, je lis l'histoire de la reine de l'univers païen et chrétien écrite dans les constructions, les architectures et les âges divers de ces murs.

Je vais encore à la découverte de quelque villa délabrée en dedans des murs de Rome.

Je visite Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean-de Latran avec son obélisque, Sainte-Croix-de-Jérusalem avec ses fleurs; j'y entends chanter; je prie : j'aime à prier à genoux; mon cœur est ainsi plus près de la poussière et du repos sans fin : je me rapproche de ma tombe.

Mes fouilles ne sont qu'une variété des mêmes plaisirs. Du plateau de quelque colline on aperçoit le dôme de Saint-Pierre. Que paie-t-on au propriétaire du lieu où sont enfouis des trésors ? La valeur de l'herbe détruite par la fouille. Peut-être rendrai-je mon argile à la terre en échange de la statue qu'elle me donnera : nous ne ferons que troquer une image de l'homme contre une image de l'homme.

On n'a point vu Rome quand on n'a point parcouru les rues de ses faubourgs mêlées d'espaces vides, de jardins pleins de ruines, d'enclos plantés d'arbres et de vignes, de cloîtres où s'élèvent des palmiers et des cyprès, les uns ressemblant à des femmes de l'Orient, les autres à des religieuses en deuil. On voit sortir

de ces débris de grandes Romaines, pauvres et belles, qui vont acheter des fruits ou puiser de l'eau aux cascades versées par les aqueducs des empereurs et des papes. Pour apercevoir les mœurs dans leur naïveté, je fais semblant de chercher un appartement à louer; je frappe à la porte d'une maison retirée; on me répond : *Favorisca.* J'entre : jetrouve, dans desc hambres nues, ou un ouvrier exerçant son métier, ou une *zitella* fière, tricotant ses laines, un chat sur ses genoux, et me regardant errer à l'aventure sans se lever.

Quand le temps est mauvais, je me retire dans Saint-Pierre ou bien je m'égare dans les musées de ce Vatican aux onze mille chambres et aux dix-huit mille fenêtres (Juste-Lipse). Quelles solitudes de chefs-d'œuvre! On y arrive par une galerie dans les murs de laquelle sont incrustées des épitaphes et d'anciennes inscriptions : la mort semble née à Rome.

Il y a dans cette ville plus de tombeaux que de morts. Je m'imagine que les décédés, quand ils

se sentent trop échauffés dans leur couche de marbre, se glissent dans une autre restée vide, comme on transporte un malade d'un lit dans un autre lit. On croirait entendre les squelettes passer durant la nuit de cercueil en cercueil.

La première fois que j'ai vu Rome c'était à la fin de juin : la saison des chaleurs augmente le délaisser de la cité ; l'étranger fuit, les habitants du pays se renferment chez eux ; on ne rencontre pendant le jour personne dans les rues. Le soleil darde ses rayons sur le Colysée où pendent des herbes immobiles, où rien ne remue que les lézards. La terre est nue ; le ciel sans nuages paraît encore plus désert que la terre. Mais bientôt la nuit fait sortir les habitants de leurs palais et les étoiles du firmament ; la terre et le ciel se repeuplent ; Rome ressuscite ; cette vie recommencée en silence dans les ténèbres, autour des tombeaux, a l'air de la vie et de la promenade des ombres qui redescendent à l'Erèbe aux approches du jour.

Hier j'ai vagué au clair de la lune dans la

campagne entre la Porte Angélique et le Mont Marius. On entendait un rossignol dans un étroit vallon balustré de cannes. Je n'ai retrouvé que là cette tristesse mélodieuse dont parlent les poëtes anciens, à propos de l'oiseau du printemps. Le long sifflement que chacun connaît, et qui précède les brillantes batteries du musicien ailé, n'était pas perçant comme celui de nos rossignols ; il avait quelque chose de voilé comme le sifflement du bouvreuil de nos bois. Toutes ses notes étaient baissées d'un demi-ton ; sa romance à refrain était transposée du majeur au mineur ; il chantait à demi-voix ; il avait l'air de vouloir charmer le sommeil des morts et non de les réveiller. Dans ces parcours incultes, la Lydie d'Horace, la Délie de Tibulle, la Corinne d'Ovide, avaient passé ; il n'y restait que la Philomèle de Virgile. Cet hymne d'amour était puissant dans ce lieu et à cette heure ; il donnait je ne sais quelle passion d'une seconde vie : selon Socrate, l'amour est le désir de renaître par l'entremise de la beauté ;

c'était ce désir que faisait sentir à un jeune homme une jeune fille grecque en lui disant : « S'il ne me restait que le fil de mon collier de « perles, je le partagerais avec toi. »

Si j'ai le bonheur de finir mes jours ici, je me suis arrangé pour avoir à Saint-Onuphre un réduit joignant la chambre où le Tasse expira. Aux moments perdus de mon ambassade, à la fenêtre de ma cellule, je continuerai mes *Mémoires*. Dans un des plus beaux sites de la terre, parmi les orangers et les chênes verts, Rome entière sous mes yeux, chaque matin, en me mettant à l'ouvrage, entre le lit de mort et la tombe du poëte, j'invoquerai le génie de la gloire et du malheur.

Dans les premiers jours de mon arrivée à Rome, lorsque j'errais ainsi à l'aventure, je rencontrai entre les bains de Titus et le Colysée une pension de jeunes garçons. Un maître à chapeau rabattu, à robe traînante et déchirée, ressemblant à un pauvre frère de la doctrine chrétienne, les conduisait. Passant près de lui,

je le regarde, je lui trouve un faux air de mon neveu Christian de Chateaubriand; mais je n'osais en croire mes yeux. Il me regarde à son tour, et, sans montrer aucune surprise, il me dit . « Mon oncle ! » Je me précipite tout ému et je le serre dans mes bras. D'un geste de la main il arrête derrière lui son troupeau obéissant et silencieux. Christian était à la fois pâle et noirci, miné par la fièvre et brûlé par le soleil. Il m'apprit qu'il était chargé de la préfecture des études au collége des Jésuites, alors en vacances à Tivoli. Il avait presque oublié sa langue, il s'énonçait difficilement en français, ne parlant et n'enseignant qu'en italien. Je contemplais les yeux pleins de larmes ce fils de mon frère devenu étranger, vêtu d'une souquenille noire, poudreuse, maître d'école à Rome, et couvrant d'un feutre de cénobite son noble front qui portait si bien le casque.

J'avais vu naître Christian; quelques jours avant mon émigration j'assistais à son baptême. Son père, son grand-père, le président de

Rosambo, et son bisaïeul, M. de Malesherbes, étaient présents. Celui-ci le tint sur les fonts et lui donna son nom, *Christian*. L'église Saint-Laurent était déserte et déjà à demi dévastée. La nourrice et moi nous reprîmes l'enfant des mains du curé.

> Io piangendo ti presi, e in breve cesta
> Fuor ti portai. (TASSO.)

Le nouveau-né fut reporté à sa mère, placé sur son lit où cette mère et sa grand'mère, madame de Rosambo, le reçurent avec des pleurs de joie. Deux ans après, le père, le grand-père, le bisaïeul, la mère et la grand-mère avaient péri sur l'échafaud, et moi, témoin du baptême, j'errais exilé. Tels étaient les souvenirs que l'apparition subite de mon neveu fit revivre dans ma mémoire au milieu des ruines de Rome. Christian a déjà passé orphelin la moitié de sa vie; il a voué l'autre moitié aux autels: foyers toujours ouverts du père commun des hommes.

Christian avait pour Louis, son digne frère, une amitié ardente et jalouse : lorsque Louis se fut marié, Christian partit pour l'Italie ; il y connut le duc de Rohan-Chabot, et il y rencontra madame Récamier : comme son oncle, il est revenu habiter Rome, lui dans un cloître, moi dans un palais. Il entra en religion pour rendre à son frère une fortune qu'il ne croyait pas posséder légitimement par les nouvelles lois : ainsi Malesherbes est maintenant, avec Combourg, à Louis.

Après notre rencontre inattendue au pied du Colysée, Christian, accompagné d'un frère jésuite, me vint voir à l'ambassade : il avait le maintien triste et l'air sérieux ; jadis il riait toujours. Je lui demandai s'il était heureux ; il me répondit : « J'ai souffert longtemps ; main- « tenant mon sacrifice est fait et je me trouve « bien. »

Christian a hérité du caractère de fer de son aïeul paternel, M. de Chateaubriand mon père, et des vertus morales de son bisaïeul maternel,

M. de Malesherbes. Ses sentiments sont renfermés, bien qu'il les montre, sans égard aux préjugés de la foule, quand il s'agit de ses devoirs: dragon dans la garde, en descendant de cheval il allait à la Sainte-Table; on ne s'en moquait point, car sa bravoure et sa bienfaisance étaient l'admiration de ses camarades. On a découvert, depuis qu'il a renoncé au service, qu'il secourait secrètement un nombre considérable d'officiers et de soldats; il a encore des pensionnaires dans les greniers de Paris, et Louis acquitte les dettes fraternelles. Un jour, en France, je m'enquérais de Christian s'il se marierait: « Si je me mariais, répondit-il, j'é-
« pouserais une de mes petites parentes, la plus
« pauvre. »

Christian passe les nuits à prier; il se livre à des austérités dont ses supérieurs sont effrayés: une plaie qui s'était formée à l'une de ses jambes lui était venue de sa persévérance à se tenir à genoux des heures entières; jamais l'innocence ne s'est livrée à tant de repentir.

Christian n'est point un homme de ce siècle : il me rappelle ces ducs et ces comtes de la cour de Charlemagne, qui, après avoir combattu contre les Sarrasins, fondaient des couvents sur les sites déserts de Gellone ou de Malavalle, et s'y faisaient moines. Je le regarde comme un saint : je l'invoquerais volontiers. Je suis persuadé que ses bonnes œuvres, unies à celles de ma mère et de ma sœur Julie, m'obtiendraient grâce auprès du souverain Juge. J'ai aussi du penchant au cloître ; mais mon heure étant venue, c'est à la Portioncule, sous la protection de mon patron, appelé *François* parce qu'il parlait français, que j'irais demander une solitude.

Je veux traîner seul mes sandales ; je ne souffrirais pour rien au monde qu'il y eût deux têtes dans mon froc.

« Jeune encore, dit le Dante, le soleil d'As-
« sise épousa une femme à qui, comme à la
« mort, personne n'ouvre la porte du plaisir :
« cette femme, veuve de son premier mari de-
« puis plus de onze cents ans, avait langui obs-

« cure et méprisée : en vain elle était montée « avec le Christ sur la Croix. Quels sont les « amants que te désignent ici mes paroles mys- « térieuses ? FRANÇOIS et la PAUVRETÉ : *Fran- « cesco e Povertà.* » (*Paradiso,* cant. XI.)

A MADAME RÉCAMIER.

« Rome, 16 mai 1829.

« Cette lettre partira de Rome quelques « heures après moi, et arrivera quelques heures « avant moi à Paris. Elle va clore cette corres- « pondance qui n'a pas manqué un seul cour- « rier, et qui doit former un volume entre vos « mains. J'éprouve un mélange de joie et de

« tristesse que je ne puis vous dire; pendant « trois ou quatre mois je me suis assez déplu « à Rome; maintenant j'ai repris à ces nobles « ruines, à cette solitude si profonde, si pai- « sible et pourtant si pleine d'intérêt et de sou- « venir. Peut-être aussi le succès inespéré que « j'ai obtenu ici m'a attaché : je suis arrivé au « milieu de toutes les préventions suscitées « contre moi, et j'ai tout vaincu; on paraît me « regretter. Que vais-je retrouver en France? « du bruit au lieu de silence, de l'agitation au « lieu de repos, de la déraison, des ambitions, « des combats de place et de vanité. Le système « politique que j'ai adopté est tel que personne « n'en voudrait peut-être, et que d'ailleurs on « ne me mettrait pas à même de l'exécuter. Je « me chargerais encore de donner une grande « gloire à la France, comme j'ai contribué à lui « obtenir une grande liberté; mais me ferait- « on table rase? me dirait-on : « Soyez le maî- « tre, disposez de tout au péril de votre tête ?» « Non; on est si loin de vouloir me dire une

« pareille chose, que l'on prendrait tout le « monde avant moi, que l'on ne m'admettrait « qu'après avoir essuyé les refus de toutes les « médiocrités de la France, et qu'on croirait « me faire une grande grâce en me reléguant « dans un coin obscur. Je vais vous chercher; « ambassadeur ou non, c'est à Rome que je « voudrais mourir. En échange d'une petite vie, « j'aurais du moins une grande sépulture jus- « qu'au jour où j'irai remplir mon cénotaphe « dans le sable qui m'a vu naître. Adieu; j'ai « déjà fait plusieurs lieues vers vous. »

Paris, août et septembre 1830, rue d'Enfer.

Retour de Rome à Paris. — Mes projets. — Le Roi et ses dispositions. — M. Portalis. — M. de Martignac. — Départ pour Rome. — Les Pyrénées. — Aventure.

J'eus un grand plaisir à revoir mes amis : je ne rêvais qu'au bonheur de les emmener avec moi et de finir mes jours à Rome. J'écrivis pour mieux m'assurer encore du petit palais Caffarelli que je projetais de louer sur le Capitole,

et de la cellule que je postulais à Saint-Onuphre. J'achetai des chevaux anglais et je les fis partir pour les prairies d'Évandre. Je disais déjà adieu dans ma pensée à ma patrie avec une joie qui méritait d'être punie. Lorsqu'on a voyagé dans sa jeunesse et qu'on a passé beaucoup d'années hors de son pays, on s'est accoutumé à placer partout sa mort : en traversant les mers de la Grèce, il me semblait que tous ces monuments que j'apercevais sur les promontoires étaient des hôtelleries où mon lit était préparé.

J'allai faire ma cour au Roi à Saint-Cloud : il me demanda quand je retournais à Rome. Il était persuadé que j'avais un bon cœur et une mauvaise tête. Le fait est que j'étais précisément l'inverse de ce que Charles X pensait de moi : j'avais une tête très-froide et très-bonne tête, et le cœur cahin-caha pour les trois quarts et demi du genre humain.

Je trouvai le Roi dans une fort mauvaise disposition à l'égard de son ministère : il le faisait attaquer par certains journaux royalistes, ou

plutôt, lorsque les rédacteurs de ces feuilles allaient lui demander s'il ne les trouvait pas trop hostiles, il s'écriait : « Non, non, conti- « nuez. » Quand M. de Martignac avait parlé : « Eh bien, disait Charles X, avez-vous entendu « la Pasta ? » Les opinions libérales de M. Hyde de Neuville lui étaient antipathiques ; il trouvait plus de complaisance dans M. Portalis le fédéré, qui portait sa cupidité sur son visage : c'est à M. Portalis que la France doit ses malheurs. Quand je le vis à Passy, je m'aperçus de ce que j'avais en partie deviné : le garde des sceaux, en faisant semblant de tenir *par interim* le ministère des affaires étrangères, mourait d'envie de le conserver, bien qu'il se fût pourvu, à tout événement, de la place de président de la Cour de cassation. Le Roi, quand il s'était agi de disposer des affaires étrangères, avait prononcé : « Je ne dis pas « que Chateaubriand ne sera pas mon ministre ; « mais pas à présent. » Le prince de Laval avait refusé ; M. de la Ferronnays ne se pouvait plus

livrer à un travail suivi. Dans l'espoir que de guerre lasse le portefeuille lui resterait, M. Portalis ne faisait rien pour déterminer le Roi.

Plein de mes délices futures de Rome, je m'y laissai aller sans trop sonder l'avenir; il me convenait assez que M. Portalis gardât l'*interim* à l'abri duquel ma position politique restait la même. Il ne me vint pas un seul instant dans l'idée que M. de Polignac pourrait être investi du pouvoir : son esprit borné, fixe et ardent, son nom fatal et impopulaire, son entêtement, ses opinions religieuses exaltées jusqu'au fanatisme, me paraissaient des causes d'une éternelle exclusion. Il avait, il est vrai, souffert pour le Roi; mais il en était largement récompensé par l'amitié de son maître et par la haute ambassade de Londres que je lui avais donnée sous mon ministère, malgré l'opposition de M. de Villèle.

De tous les ministres en place que je trouvai à Paris, excepté l'excellent M. Hyde de Neuville, pas un ne me plaisait : je sentais en eux une

capacité implacable qui me laissait de l'inquiétude sur la durée de leur empire. M. de Martignac, d'un talent de parole agréable, avait une voix douce et épuisée comme celle d'un homme à qui les femmes ont donné quelque chose de leur séduction et de leur faiblesse! Pythagore se souvenait d'avoir été une courtisane charmante nommée Alcée. L'ancien secrétaire d'ambassade de l'abbé Siéyès avait aussi une suffisance contenue, un esprit calme un peu jaloux. Je l'avais, en 1823, envoyé en Espagne dans une position élevée et indépendante, mais il aurait voulu être ambassadeur. Il était choqué de n'avoir pas reçu un emploi qu'il croyait dû à son mérite.

Mon goût ou mes déplaisances importaient peu. La Chambre commit une faute en renversant un ministère qu'elle aurait dû conserver à tout prix. Ce ministère modéré servait de garde-fou à des abîmes; il était aisé de le jeter bas, car il ne tenait à rien et le Roi lui était ennemi; raison de plus pour ne faire aucune chicane à

ces hommes, pour leur donner une majorité à l'aide de laquelle ils se fussent maintenus et auraient fait place un jour, sans accident, à un ministère fort. En France, on ne sait rien attendre; on a horreur de tout ce qui a l'apparence du pouvoir, jusqu'à ce qu'on le possède. Au surplus, M. de Martignac a démenti noblement ses faiblesses en dépensant avec courage le reste de sa vie dans la défense de M. de Polignac. Les pieds me brûlaient à Paris; je ne pouvais m'habituer au ciel gris et triste de la France, ma *patrie*; qu'aurais-je donc pensé du ciel de la Bretagne, ma *matrie*, pour parler grec? Mais là, du moins, il y a des vents de mer ou des calmes: *Tumidis albens fluctibus*, ou *venti posuere*. Mes ordres étaient donnés pour exécuter dans mon jardin et dans ma maison, rue d'Enfer, les changements et les accroissements nécessaires, afin qu'à ma mort le legs que je voulais faire de cette maison à l'infirmerie de madame de Chateaubriand fût plus profitable. Je destinais cette propriété à la retraite

de quelques artistes et de quelques gens de lettres malades. Je regardais le soleil pâle, et je lui disais : « Je vais bientôt te retrouver avec un meilleur visage, et nous ne nous quitterons plus. »

Ayant pris congé du Roi, et espérant le débarrasser pour toujours de moi, je montai en calèche. J'allais d'abord aux Pyrénées prendre les eaux de Cauterets; de là, traversant le Languedoc et la Provence, je devais me rendre à Nice, où je rejoindrais madame de Chateaubriand. Nous passions ensemble la corniche, nous arrivions à la ville éternelle que nous traversions sans nous arrêter, et, après deux mois de séjour à Naples, au berceau du Tasse, nous revenions à sa tombe à Rome. Ce moment est le seul de ma vie où j'aie été complètement heureux, où je ne désirais plus rien, où mon existence était remplie, où je n'apercevais jusqu'à ma dernière heure qu'une suite de jours de repos. Je touchais au port; j'y entrais à pleines voiles comme Palinure : *inopina quies*.

Tout mon voyage jusqu'aux Pyrénées fut une suite de rêves : je m'arrêtais quand je voulais ; je suivais sur ma route les chroniques du moyen âge que je retrouvais partout ; dans le Berry, je voyais ces petites routes bocagères que l'auteur de *Valentine* nomme des traînes, et qui me rappelaient ma Bretagne. Richard Cœur-de-Lion avait été tué à Chalus, au pied de cette tour : « *Enfant musulman, paix là ! voici le roi Richard !* » A Limoges, j'ôtai mon chapeau par respect pour Molière ; à Périgueux, les perdrix dans leurs tombeaux de faïence ne chantaient plus de différentes voix comme au temps d'Aristote. Je rencontrai là mon vieil ami Clausel de Coussergues ; il portait avec lui quelques-unes des pages de ma vie. A Bergerac, j'aurais pu regarder le nez de Cyrano sans être obligé de me battre contre ce cadet aux gardes : je le laissai dans sa poussière avec *ces Dieux que l'homme a faits et qui n'ont pas fait l'homme.*

A Auch, j'admirai les stalles sculptées sur des cartons venus de Rome à la belle époque

des arts. D'Ossat, mon devancier à la cour du Saint-Père, était né près d'Auch. Le soleil ressemblait déjà à celui de l'Italie. A Tarbes j'aurais voulu héberger à l'hôtel de l'*Étoile* où Froissart descendit avec messire Espaing de Lyon, « vaillant homme et sage et beau chevalier, » et où il trouva de « bon foin, de bonnes avoines et de belle rivière. »

Au lever des Pyrénées sur l'horizon, le cœur me battait : du fond de vingt-trois années sortirent des souvenirs embellis dans les lointains du temps : je revenais de la Palestine et de l'Espagne, lorsque, de l'autre côté de leur chaîne, je découvris le sommet de ces mêmes montagnes. Je suis de l'avis de madame de Motteville; je pense que c'est dans un de ces châteaux des Pyrénées qu'habitait Urgande la Déconnue. Le passé ressemble à un musée d'antiques ; on y visite les heures écoulées ; chacun peut y reconnaître les siennes. Un jour, me promenant dans une église déserte, j'entendis des pas se traînant sur les dalles, comme ceux d'un vieil-

lard qui cherchait sa tombe. Je regardai et n'aperçus personne ; c'était moi qui m'étais révélé à moi.

Plus j'étais heureux à Cauterets, plus la mélancolie de ce qui était fini me plaisait. La vallée étroite et resserrée est animée d'un gave ; au delà de la ville et des fontaines minérales, elle se divise en deux défilés dont l'un, célèbre par ses sites, aboutit au pont d'Espagne et aux glaciers. Je me trouvai bien des bains ; j'achevais seul de longues courses, en me croyant dans les escarpements de la Sabine. Je faisais tous mes efforts pour être triste et je ne le pouvais. Je composai quelques strophes sur les Pyrénées ; je disais :

J'avais vu fuir les mers de Solyme et d'Athènes,
D'Ascalon et du Nil les mouvantes arènes,
Carthage abandonnée et son port blanchissant :
Le vent léger du soir arrondissait ma voile,
Et de Vénus l'étoile
Mêlait sa perle humide à l'or pur du couchant.

Assis au pied du mât de mon vaisseau rapide,
Mes yeux cherchaient de loin ces colonnes d'Alcide

Où choquent leurs tridents deux Neptune irrités.
De l'antique Hespérie abordant le rivage,
Du noble Abencerage
Le mystère m'ouvrit les palais enchantés.

Comme une jeune abeille aux roses engagée,
Ma Muse revenait de son butin chargée,
Et cueilli sur la fleur des plus beaux souvenirs :
Dans les monts que Roland brisa par sa vaillance,
Je contais à sa lance
L'orgueil de mes dangers, tentés pour des plaisirs.

De l'âge délaissé quand survient la disgrâce,
Fuyons, fuyons les bords qui, gardant notre trace,
Nous font dire du temps en mesurant le cours :
« Alors j'avais un frère, une mère, une amie ;
« Félicité ravie !
« Combien me reste-t-il de parents et de jours ? »

Il me fut impossible d'achever mon ode : j'avais drapé lugubrement mon tambour pour battre le rappel des rêves de mes nuits passées ; mais toujours parmi ces rappelés se mêlaient quelques songes du moment dont la mine heureuse déjouait l'air consterné de leurs vieux confrères.

Voilà qu'en poétisant je rencontrai une jeune femme assise au bord du gave ; elle se leva et

vint droit à moi : elle savait, par la rumeur du hameau, que j'étais à Cauterets. Il se trouva que l'inconnue était une Occitanienne qui m'écrivait depuis deux ans sans que je l'eusse jamais vue : la mystérieuse anonyme se dévoila : *patuit Dea*.

J'allais rendre ma visite respectueuse à la naïade du torrent. Un soir qu'elle m'accompagnait lorsque je me retirais, elle me voulut suivre ; je fus obligé de la reporter chez elle dans mes bras. Jamais je n'ai été si honteux : inspirer une sorte d'attachement à mon âge me semblait une véritable dérision ; plus je pouvais être flatté de cette bizarrerie, plus j'en étais humilié, la prenant avec raison pour une moquerie. Je me serais volontiers caché de vergogne parmi les ours, nos voisins. J'étais loin de me dire ce que se disait Montaigne : « L'amour « me rendroit la vigilance, la sobriété, la grâce, « le soin de ma personne... » Mon pauvre Michel, tu dis des choses charmantes, mais à notre âge, vois-tu, l'amour ne nous rend pas ce que

tu supposes ici. Nous n'avons qu'une chose à faire; c'est de nous mettre franchement de côté. Au lieu donc de me remettre aux *estudes sains et sages* par où *je pusse me rendre plus aimé*, j'ai laissé s'effacer l'impression fugitive de ma Clémence Isaure; la brise de la montagne a bientôt emporté ce caprice d'une fleur; la spirituelle, déterminée et charmante étrangère de seize ans, m'a su gré de m'être rendu justice : elle est mariée.

Ministère Polignac. — Ma consternation. — Je reviens à Paris.

Des bruits de changement de ministres étaient parvenus dans nos sapinières. Les gens bien instruits allaient jusqu'à parler du prince de Polignac ; mais j'étais d'une incrédulité complète. Enfin, les journaux arrivent : je les ouvre, et mes yeux sont frappés de l'ordonnance offi-

cielle qui confirme les bruits répandus. J'avais bien éprouvé des changements de fortune depuis que j'étais au monde, mais je n'étais jamais tombé d'une pareille hauteur. Ma destinée avait encore une fois soufflé sur mes chimères ; ce souffle du sort n'effaçait pas seulement mes illusions, il enlevait la monarchie. Ce coup me fit un mal affreux ; j'eus un moment de désespoir, car mon parti fut pris à l'instant, je sentis que je me devais retirer. La poste m'apporta une foule de lettres ; toutes m'enjoignaient d'envoyer ma démission. Des personnes même que je connaissais à peine se crurent obligées de me prescrire la retraite.

Je fus choqué de cet officieux intérêt pour ma bonne renommée. Grâce à Dieu, je n'ai jamais eu besoin qu'on me donnât des conseils d'honneur ; ma vie a été une suite de sacrifices qui ne m'ont jamais été commandés par personne ; en fait de devoir j'ai l'esprit prime-sautier. Les chutes me sont des ruines, car je ne possède rien que des dettes, dettes que je contracte dans

des places où je ne demeure pas assez de temps pour les payer; de sorte que toutes les fois que je me retire, je suis réduit à travailler aux gages d'un libraire. Quelques-uns de ces fiers obligeants, qui me prêchaient l'honneur et la liberté par la poste, et qui me les prêchèrent encore bien plus haut lorsque j'arrivai à Paris, donnèrent leur démission de conseillers d'État; mais les uns étaient riches, les autres ne se démirent pas des places secondaires qu'ils possédaient et qui leur laissèrent les moyens d'exister. Ils firent comme les protestants, qui rejettent quelques dogmes des catholiques et qui en conservent d'autres tout aussi difficiles à croire. Rien de complet dans ces oblations; rien d'une pleine sincérité: on quittait douze ou quinze mille livres de rente, il est vrai, mais on rentrait chez soi opulent de son patrimoine, ou du moins pourvu de ce pain quotidien qu'on avait prudemment gardé. Avec ma personne, pas tant de façons; on était rempli pour moi d'abnégation, on ne pouvait jamais assez se

dépouiller pour moi de tout ce que je possédais : « Allons, Georges Dandin, le cœur au ventre ; « corbleu ! mon gendre, ne forlignez pas ; habit « bas ! Jetez par la fenêtre deux cent mille « livres de rente, une place selon vos goûts, « une haute et magnifique place, l'empire des « arts à Rome, le bonheur d'avoir enfin reçu la « récompense de vos luttes longues et labo- « rieuses. Tel est notre bon plaisir. A ce prix, « vous aurez notre estime. De même que nous « nous sommes dépouillés d'une casaque sous « laquelle nous avons un bon gilet de flanelle, « de même vous quitterez votre manteau de « velours, pour rester nu. Il y a égalité parfaite, « parité d'autel et d'holocauste. »

Et, chose étrange ! dans cette ardeur généreuse à me pousser dehors, les hommes qui me signifiaient leur volonté n'étaient ni mes amis réels, ni les copartageants de mes opinions politiques. Je devais m'immoler sur-le-champ au libéralisme, à la Doctrine qui m'avait continuellement attaqué ; je devais courir le risque

d'ébranler le trône légitime, pour mériter l'éloge de quelques poltrons d'ennemis, qui n'avaient pas le courage entier de mourir de faim.

J'allais me trouver noyé dans une longue ambassade; les fêtes que j'avais données m'avaient ruiné, je n'avais pas payé les frais de mon premier établissement. Mais ce qui me navrait le cœur, c'était la perte de ce que je m'étais promis de bonheur pour le reste de ma vie.

Je n'ai point à me reprocher d'avoir octroyé à personne ces conseils catoniens qui appauvrissent celui qui les reçoit et non celui qui les donne; bien convaincu que ces conseils sont inutiles à l'homme qui n'en a point le sentiment intérieur. Dès le premier moment, je l'ai dit, ma résolution fut arrêtée; elle ne me coûta pas à prendre, mais elle fut douloureuse à exécuter. Lorsqu'à Lourdes, au lieu de tourner au midi et de rouler vers l'Italie, je pris le chemin de Pau, mes yeux se remplirent de larmes; j'avoue ma faiblesse. Qu'importe si je n'en ai pas moins

accepté et soutenu le cartel que m'envoyait la fortune? Je ne revins pas vite, afin de laisser les jours s'écouler. Je dépelotonnai lentement le fil de cette route que j'avais remontée avec tant d'allégresse il y avait à peine quelques semaines.

Le prince de Polignac craignait ma démission. Il sentait qu'en me retirant je lui enlèverais aux chambres des votes royalistes, et que je mettrais son ministère en question. On lui suggéra la pensée de m'envoyer une estafette aux Pyrénées avec ordre du Roi de me rendre immédiatement à Rome, pour recevoir le Roi et la Reine de Naples qui venaient marier leur fille en Espagne. J'aurais été fort embarrassé si j'avais reçu cet ordre. Peut-être me serais-je cru obligé d'y obéir, quitte à donner ma démission après l'avoir rempli. Mais, une fois à Rome, que serait-il arrivé? Je me serais peut-être attardé; les fatales journées m'auraient pu surprendre au Capitole. Peut-être aussi l'indécision où j'aurais pu rester aurait-elle donné

la majorité parlementaire à M. de Polignac qui ne lui faillit que de quelques voix. L'adresse alors ne passait pas; les ordonnances, résultat de cette adresse, n'auraient peut-être pas paru nécessaires à leurs funestes auteurs : *Dis aliter visum.*

Entrevue avec M. de Polignac. — Je donne ma démission de mon ambassade de Rome.

Je trouvai à Paris madame de Chateaubriand toute résignée. Elle avait la tête tournée d'être ambassadrice à Rome, et certes une femme l'aurait à moins ; mais, dans les grandes circonstances, ma femme n'a jamais hésité d'approuver ce qu'elle pensait propre à mettre de la

consistance dans ma vie et à rehausser mon nom dans l'estime publique : en cela elle a plus de mérite qu'une autre. Elle aime la représentation, les titres et la fortune ; elle déteste la pauvreté et le ménage chétif; elle méprise ces susceptibilités, ces excès de fidélité et d'immolation qu'elle regarde comme de vraies duperies dont personne ne vous sait gré ; elle n'aurait jamais crié vive le Roi *quand même ;* mais quand il s'agit de moi, tout change; elle accepte d'un esprit ferme mes disgrâces en les maudissant.

Il me fallait toujours jeûner, veiller, prier pour le salut de ceux qui se gardaient bien de se vêtir du cilice dont ils s'empressaient de m'affubler. J'étais l'âne saint, l'âne chargé des arides reliques de la liberté; reliques qu'ils adoraient en grande dévotion, pourvu qu'ils n'eussent pas la peine de les porter.

Le lendemain de mon retour à Paris, je me rendis chez M. de Polignac. Je lui avais écrit cette lettre en arivant :

« Paris, ce 28 août 1829.

« Prince,

« J'ai cru qu'il était plus digne de notre an-
« cienne amitié, plus convenable à la haute mis-
« sion dont j'étais honoré, et avant tout plus
« respectueux envers le Roi, de venir déposer
« moi-même ma démission à ses pieds, que de
« vous la transmettre précipitamment par la
« poste. Je vous demande un dernier service,
« c'est de supplier Sa Majesté de vouloir bien
« m'accorder une audience, et d'écouter les rai-
« sons qui m'obligent à renoncer à l'ambassade
« de Rome. Croyez, prince, qu'il m'en coûte, au
« moment où vous arrivez au pouvoir, d'aban-
« donner cette carrière diplomatique que j'ai eu
« le bonheur de vous ouvrir.

« Agréez, je vous prie, l'assurance des senti-
« ments que je vous ai voués et de la haute

« considération avec laquelle j'ai l'honneur
« d'être, prince,

« Votre très-humble et très-obéissant
« serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

En réponse à cette lettre, on m'adressa ce billet des bureaux des affaires étrangères :

« Le prince de Polignac a l'honneur d'offrir
« ses compliments à M. le vicomte de Chateau-
« briand, et le prie de passer au ministère
« demain dimanche, à neuf heures précises, si
« cela lui est possible.

« Samedi, quatre heures. »

J'y répliquai sur-le-champ par cet autre billet :

« Paris, ce 29 août 1829 au soir.

« J'ai reçu, prince, une lettre de vos bureaux
« qui m'invite à passer demain 30, à neuf heures

« précises, au ministère, si cela m'est possible.
« Comme cette lettre ne m'annonce pas l'audience du Roi que je vous avais prié de demander, j'attendrai que vous ayez quelque chose d'officiel à me communiquer sur la démission que je désire mettre aux pieds de Sa Majesté.

« Mille compliments empressés,

« CHATEAUBRIAND. »

Alors M. de Polignac m'écrivit ces mots de sa propre main :

« J'ai reçu votre petit mot, mon cher vicomte ; je serai charmé de vous voir demain sur les dix heures, si cette heure peut vous convenir.

« Je vous renouvelle l'assurance de mon ancien et sincère attachement.

« LE PRINCE DE POLIGNAC. »

Ce billet me parut de mauvais augure ; sa réserve diplomatique me fit craindre un refus du Roi. Je trouvai le prince de Polignac dans

le grand cabinet que je connaissais si bien. Il accourut au-devant de moi, me serra la main avec une effusion de cœur que j'aurais voulu croire sincère, et puis, me jetant un bras sur l'épaule, nous commençâmes à nous promener lentement d'un bout à l'autre du cabinet. Il me dit qu'il n'acceptait point ma démission; que le Roi ne l'acceptait pas; qu'il fallait que je retournasse à Rome. Toutes les fois qu'il répétait cette dernière phrase, il me crevait le cœur : « Pourquoi, me disait-il, ne voulez-vous pas « être dans les affaires avec moi comme avec « la Ferronnays et Portalis ? Ne suis-je pas votre « ami ? Je vous donnerai à Rome tout ce que « vous voudrez; en France, vous serez plus « ministre que moi, j'écouterai vos conseils. « Votre retraite peut faire naître de nouvelles « divisions. Vous ne voulez pas nuire au gouver« nement ? Le Roi sera fort irrité si vous per« sistez à vouloir vous retirer. Je vous en « supplie, cher vicomte, ne faites pas cette « sottise. »

Je répondis que je ne faisais pas une sottise; que j'agissais dans la pleine conviction de ma raison; que son ministère était très-impopulaire; que ces préventions pouvaient être injustes, mais qu'enfin elles existaient; que la France entière était persuadée qu'il attaquerait les libertés publiques, et que moi, défenseur de ces libertés, il m'était impossible de m'embarquer avec ceux qui passaient pour en être les ennemis. J'étais assez embarrassé dans cette réplique, car au fond je n'avais rien à objecter d'immédiat aux nouveaux ministres; je ne pouvais les attaquer que dans un avenir qu'ils étaient en droit de nier. M. de Polignac me jurait qu'il aimait la Charte autant que moi; mais il l'aimait à sa manière, il l'aimait de trop près. Malheureusement la tendresse que l'on montre à une fille que l'on a déshonorée lui sert peu.

La conversation se prolongea sur le même texte près d'une heure. M. de Polignac finit par me dire que, si je consentais à reprendre ma

démission, le Roi me verrait avec plaisir et écouterait ce que je voudrais lui dire contre son ministère ; mais que si je persistais à vouloir donner ma démission, Sa Majesté pensait qu'il lui était inutile de me voir, et qu'une conversation entre elle et moi ne pouvait être qu'une chose désagréable.

Je répliquai : « Regardez donc, prince, ma « démission comme donnée. Je ne me suis « jamais rétracté de ma vie, et, puisqu'il ne « convient pas au Roi de voir son fidèle sujet, je « n'insiste plus. » Après ces mots je me retirai. Je priai le prince de rendre à M. le duc de Laval l'ambassade de Rome, s'il la désirait encore, et je lui recommandai ma légation. Je repris ensuite à pied, par le boulevard des Invalides, le chemin de mon Infirmerie, pauvre blessé que j'étais. M. de Polignac me parut, lorsque je le quittai, dans cette confiance imperturbable qui faisait de lui un muet éminemment propre à étrangler un empire.

Ma démission d'ambassadeur à Rome étant donnée, j'écrivis au souverain Pontife :

« Très-Saint-Père,

« Ministre des affaires étrangères en France « en 1823, j'eus le bonheur d'être l'interprète « des sentiments du feu Roi Louis XVIII pour « l'exaltation désirée de Votre Sainteté à la « chaire de Saint-Pierre. Ambassadeur de Sa « Majesté Charles X près la cour de Rome, j'ai « eu le bonheur plus grand encore de voir votre « Béatitude élevée au souverain Pontificat, et « de l'entendre m'adresser des paroles qui « seront la gloire de ma vie. En terminant la « haute mission que j'avais l'honneur de rem- « plir auprès d'elle, je viens lui témoigner les « vif regrets dont je ne cesserai d'être pénétré. « Il ne me reste, très-Saint-Père, qu'à mettre « à vos pieds sacrés ma sincère reconnaissance « pour vos bontés, et à vous demander votre « bénédiction apostolique.

« Je suis, avec la plus grande vénération et « le plus profond respect,

« De Votre Sainteté

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« CHATEAUBRIAND. »

J'achevai pendant plusieurs jours de me déchirer les entrailles dans mon Utique; j'écrivis des lettres pour démolir l'édifice que j'avais élevé avec tant d'amour. Comme dans la mort d'un homme ce sont les petits détails, les actions domestiques et familières qui touchent, dans la mort d'un songe les petites réalités qui le détruisent sont plus poignantes. Un exil éternel sur les ruines de Rome avait été ma chimère. Ainsi que Dante, je m'étais arrangé pour ne plus rentrer dans ma patrie. Ces élucidations testamentaires n'auront pas, pour les lecteurs de ces *Mémoires*, l'intérêt qu'elles ont pour moi. Le vieil oiseau tombe de la branche où il se réfugie; il quitte la vie pour la mort. Entraîné par le courant, il n'a fait que changer de fleuve.

Flagorneries des journaux.

Quand les hirondelles approchent du moment de leur départ, il y en a une qui s'envole la première pour annoncer le passage prochain des autres : j'étais la première aile qui devançait le dernier vol de la légitimité. Les éloges dont m'accablaient les journaux me char-

maient-ils? pas le moins du monde. Quelques-uns de mes amis croyaient me consoler en m'assurant que j'étais au moment de devenir premier ministre; que ce coup de partie joué si franchement décidait de mon avenir : ils me supposaient de l'ambition dont je n'avais pas même le germe. Je ne comprends pas qu'un homme qui a vécu seulement huit jours avec moi ne se soit pas aperçu de mon manque total de cette passion, au reste fort légitime, laquelle fait qu'on pousse jusqu'au bout la carrière politique. Je guettais toujours l'occasion de me retirer : si j'étais tant passionné pour l'ambassade de Rome, c'est précisément parce qu'elle ne menait à rien, et qu'elle était une retraite dans une impasse.

Enfin, j'avais au fond de la conscience une certaine crainte d'avoir déjà poussé trop loin l'opposition; j'en allais forcément devenir le lien, le centre et le point de mire : j'en étais effrayé, et cette frayeur augmentait les regrets du tranquille abri que j'avais perdu.

Quoi qu'il en soit, on brûlait force encens devant l'idole de bois descendue de son autel. M. de Lamartine, nouvelle et brillante illustration de la France, m'écrivait au sujet de sa candidature à l'Académie, et terminait ainsi sa lettre :

« M. de la Noue, qui vient de passer quelques « moments chez moi, m'a dit qu'il vous avait « laissé occupant vos nobles loisirs à élever un « monument à la France. Chacune de vos dis- « grâces volontaires et courageuses apportera « ainsi son tribut d'estime à votre nom, et de « gloire à votre pays. »

Cette noble lettre de l'auteur des *Méditations poétiques* fut suivie de celle de M. de Lacretelle. Il m'écrivait à son tour :

« Quel moment ils choisissent pour vous ou- « trager, vous l'homme des sacrifices, vous à « qui les belles actions ne coûtent pas plus que « les beaux ouvrages ! Votre démission et la « formation du nouveau ministère m'avaient « paru d'avance deux événements liés. Vous

« nous avez familiarisés aux actes de dévoue-
« ment, comme Bonaparte nous familiarisait
« avec la victoire ; mais il avait, lui, beaucoup
« de compagnons, et vous ne comptez pas
« beaucoup d'imitateurs. »

Deux hommes fort lettrés et écrivains d'un grand mérite, M. Abel Rémusat et M. Saint-Martin, avaient seuls alors la faiblesse de s'élever contre moi ; ils étaient attachés à M. le baron de Damas. Je conçois qu'on soit un peu irrité contre ces gens qui méprisent les places : ce sont là de ces insolences qu'on ne doit pas tolérer.

M. Guizot lui-même daigna visiter ma demeure ; il crut pouvoir franchir l'immense distance que la nature a mise entre nous ; en m'abordant il me dit ces paroles pleines de tout ce qu'il se devait : « Monsieur, *c'est bien différent aujourd'hui !* » Dans cette année 1829, M. Guizot eut besoin de moi pour son élection j'écrivis aux électeurs de Lisieux ; il fut nommé ; M. de Broglie m'en remercia par ce billet :

« Permettez-moi de vous remercier, mon-
« sieur, de la lettre que vous avez bien voulu
« m'adresser. J'en ai fait l'usage que j'en de-
« vais faire et je suis convaincu que, comme
« tout ce qui vient de vous, elle portera ses
« fruits et des fruits salutaires. Pour ma part,
« j'en suis aussi reconnaissant que s'il s'agis-
« sait de moi-même, car il n'est aucun événe-
« ment auquel je sois plus identifié et qui m'in-
« spire un plus vif intérêt. »

Les journées de juillet ayant trouvé M. Guizot député, il en est résulté que je suis devenu en partie la cause de son élévation politique : la prière de l'humble est quelquefois écoutée du ciel.

Les premiers collègues de M. de Polignac.

Les premiers collègues de M. de Polignac furent MM. de Bourmont, de La Bourdonnaie, de Chabrol, Courvoisier et Montbel.

Le 17 juin 1815, étant à Gand et descendant de chez le Roi, je rencontrai au bas de l'esca-

lier un homme en redingote et en bottes crottées, qui montait chez Sa Majesté. A sa physionomie spirituelle, à son nez fin, à ses beaux yeux doux de couleuvre, je reconnus le général Bourmont; il avait déserté l'armée de Bonaparte le 14. Le comte de Bourmont est un officier de mérite, habile à se tirer des pas difficiles; mais un de ces hommes qui, mis en première ligne, voient les obstacles et ne les peuvent vaincre, faits qu'ils sont pour être conduits, non pour conduire : heureux dans ses fils, Alger lui laissera un nom.

Le comte de La Bourdonnaie, jadis mon ami, est bien le plus mauvais coucheur qui fut oncques : il vous lâche des ruades, sitôt que vous approchez de lui; il attaque les orateurs à la Chambre, comme ses voisins à la campagne; il chicane sur une parole, comme il fait un procès pour un fossé. Le matin même du jour où je fus nommé ministre des affaires étrangères, il vint me déclarer qu'il rompait avec moi : j'étais ministre. Je ris et je laissai aller

ma mégère masculine, qui, riant elle-même, avait l'air d'une chauve-souris contrariée.

M. de Montbel, ministre d'abord de l'instruction publique, remplaça M. de La Bourdonnaie à l'intérieur quand celui-ci se fut retiré, et M. Guernon-Ranville suppléa M. de Montbel à l'instruction publique.

Des deux côtés on se préparait à la guerre : le parti du ministère faisait paraître des brochures ironiques contre le *Représentatif;* l'opposition s'organisait et parlait de refuser l'impôt en cas de violation de la Charte. Il se forma une association publique pour résister au pouvoir, appelée l'*Association bretonne* : mes compatriotes ont souvent pris l'initiative dans nos dernières révolutions ; il y a dans les têtes bretonnes quelque chose des vents qui tourmentent les rivages de notre péninsule.

Un journal, composé dans le but avoué de renverser l'ancienne dynastie, vint échauffer les esprits. Le jeune et beau libraire Sautelet, poursuivi de la manie du suicide, avait eu plu-

sieurs fois l'envie de rendre sa mort utile à son parti par quelque coup d'éclat; il était chargé du matériel de la feuille républicaine : MM. Thiers, Mignet et Carrel en étaient les rédacteurs. Le patron du *National*, M. le prince de Talleyrand, n'apportait pas un sou à la caisse; il souillait seulement l'esprit du journal en versant au fonds commun son contingent de trahison et de pourriture. Je reçus à cette occasion le billet suivant de M. Thiers :

« Monsieur,

« Ne sachant si le service d'un journal qui « débute sera exactement fait, je vous adresse « le premier numéro du *National*. Tous mes « collaborateurs s'unissent à moi pour vous « prier de vouloir bien vous considérer, non « comme souscripteur, mais comme notre lec- « teur bénévole. Si dans ce premier article, « objet de grand souci pour moi, j'ai réussi à « exprimer des opinions que vous approuviez,

« je serai rassuré et certain de me trouver dans « une bonne voie.

« Recevez, monsieur, mes hommages,

« A. THIERS. »

Je reviendrai sur les rédacteurs du *National*; je dirai comment je les ai connus ; mais dès à présent je dois mettre à part M. Carrel : supérieur à MM. Thiers et Mignet, il avait la simplicité de se regarder, à l'époque où je me liai avec lui, comme venant après les écrivains qu'il devançait : il soutenait avec son épée les opinions que ces gens de plume dégaînaient.

Expédition d'Alger.

Pendant qu'on se disposait au combat, les préparatifs de l'expédition d'Alger s'achevaient. Le général Bourmont, ministre de la guerre, s'était fait nommer chef de cette expédition : voulut-il se soustraire à la responsabilité du coup d'État qu'il sentait venir ? Cela serait assez

probable d'après ses antécédents et sa finesse; mais ce fut un malheur pour Charles X. Si le général s'était trouvé à Paris lors de la catastrophe, le portefeuille vacant du ministère de la guerre ne serait pas tombé aux mains de M. de Polignac. Avant de frapper le coup, dans le cas où il y eût consenti, M. de Bourmont eût sans doute rassemblé à Paris toute la garde royale; il aurait préparé l'argent et les vivres nécessaires pour que le soldat ne manquât de rien.

Notre marine ressuscitée au combat de Navarin sortit de ces ports de France, naguère si abandonnés. La rade était couverte de navires qui saluaient la terre en s'éloignant. Des bateaux à vapeur, nouvelle découverte du génie de l'homme, allaient et venaient portant des ordres d'une division à l'autre, comme des sirènes ou comme les aides de camp de l'amiral. Le Dauphin se tenait sur le rivage où toutes les populations de la ville et des montagnes étaient descendues : lui, qui, après avoir arra-

ché son parent le roi d'Espagne aux mains des révolutions, voyait se lever le jour par qui la chrétienté devait être délivrée, aurait-il pu se croire si près de sa nuit ?

Ils n'étaient plus ces temps où Catherine de Médicis sollicitait du Turc l'investiture de la principauté d'Alger pour Henri III, non encore roi de Pologne ! Alger allait devenir notre fille et notre conquête, sans la permission de personne, sans que l'Angleterre osât nous empêcher de prendre ce *château de l'Empereur*, qui rappelait Charles-Quint et le changement de sa fortune. C'était une grande joie et un grand bonheur pour les spectateurs français assemblés de saluer, du salut de Bossuet, les généreux vaisseaux prêts à rompre de leur proue la chaîne des esclaves ; victoire agrandie par ce cri de l'aigle de Meaux, lorsqu'il annonçait le succès de l'avenir au grand Roi, comme pour le consoler un jour dans sa tombe de la dispersion de sa race :

« Tu céderas ou tu tomberas sous ce vain-

« queur, Alger, riche des dépouilles de la chré-
« tienté. Tu disais en ton cœur avare : Je tiens
« la mer sous mes lois et les nations sont ma
« proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait
« de la confiance, mais tu te verras attaqué
« dans tes murailles comme un oiseau ravis-
« sant qu'on irait chercher parmi ses rochers
« et dans son nid, où il partage son butin à ses
« petits. Tu rends déjà tes esclaves. Louis a
« brisé les fers dont tu accablais ses sujets,
« qui sont nés pour être libres sous son glo-
« rieux empire. Les pilotes étonnés s'écrient
« par avance : *Qui est semblable à Tyr? Et*
« *toutefois elle s'est tue dans le milieu de la*
« *mer.* »

Paroles magnifiques, n'avez-vous pu retarder l'écroulement du trône? Les nations marchent à leurs destinées ; à l'instar de certaines ombres du Dante, il leur est impossible de s'arrêter, même dans le bonheur.

Ces vaisseaux, qui apportaient la liberté aux mers de la Numidie, emportaient la légitimité ;

cette flotte sous pavillon blanc, c'était la monarchie qui appareillait, s'éloignant des ports où s'embarqua saint Louis, lorsque la mort l'appelait à Carthage. Esclaves délivrés des bagnes d'Alger, ceux qui vous ont rendus à votre pays ont perdu leur patrie ; ceux qui vous ont arrachés à l'exil éternel sont exilés. Le maître de cette vaste flotte a traversé la mer sur une barque en fugitif, et la France pourra lui dire ce que Cornélie disait à Pompée : « C'est bien une œuvre de ma fortune, non pas « de la tienne, que je te vois maintenant réduit « à une seule pauvre petite nave, là où tu vou« lois cingler avec cinq cents voiles. »

Parmi cette foule qui au rivage de Toulon suivait des yeux la flotte partant pour l'Afrique, n'avais-je pas des amis ? M. du Plessis, frère de mon beau-frère, ne recevait-il pas à son bord une femme charmante, madame Lenormant, qui attendait le retour de l'ami de Champollion ? Qu'est-il résulté de ce vol exécuté en Afrique à tire-d'ailes? Écoutons M. de Penhoen, mon com-

patriote : « Deux mois ne s'étaient pas écoulés
« depuis que nous avions vu ce même pavillon
« flotter en face de ces mêmes rivages au-des-
« sus de cinq cents navires. Soixante mille
« hommes étaient alors impatients de l'aller
« déployer sur le champ de bataille de l'Afri-
« que. Aujourd'hui quelques malades, quel-
« ques blessés se traînant péniblement sur le
« pont de notre frégate, étaient son unique
« cortége..... Au moment où la garde prit les
« armes pour saluer comme de coutume le pa-
« villon à son ascension ou à sa chute, toute
« conversation cessa sur le pont. Je me décou-
« vris avec autant de respect que j'eusse pu le
« faire devant le vieux Roi lui-même. Je m'age-
« nouillai au fond du cœur devant la majesté
« des grandes infortunes dont je contemplais
« tristement le symbole [1]. »

[1] *Mémoires d'un officier d'état-major*, par le baron Barchou de Penhoen ; page 427.

Ouverture de la session de 1830. — Adresse. — La Chambre est dissoute.

La session de 1830 s'ouvrit le 2 mars. Le discours du trône faisait dire au Roi : « Si de coupables manœuvres suscitent à mon gouvernement des obstacles que je ne peux pas, « que je ne veux pas prévoir, je trouverai la « force de les surmonter. » Charles X prononça

ces mots du ton d'un homme qui, habituellement timide et doux, se trouve par hasard en colère, s'anime au son de sa voix : plus les paroles étaient fortes, plus la faiblesse des résolutions apparaissait derrière.

L'adresse en réponse fut rédigée par MM. Étienne et Guizot. Elle disait : « Sire, la « Charte consacre comme un droit l'intervention du pays dans la délibération des intérêts « publics. Cette intervention fait du concours « permanent des vues de votre gouvernement « avec les vœux du peuple la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre « dévouement, nous condamnent à vous dire « que ce CONCOURS N'EXISTE PAS. »

L'adresse fut votée à la majorité de deux cent vingt et une voix contre cent quatre-vingt-une. Un amendement de M. de Lorgeril faisait disparaître la phrase sur le *refus du concours*. Cet amendement n'obtint que vingt-huit suffrages. Si les deux cent vingt et un

avaient pu prévoir le résultat de leur vote, l'adresse eût été rejetée à une immense majorité. Pourquoi la Providence ne lève-t-elle pas quelquefois un coin du voile qui couvre l'avenir! Elle en donne, il est vrai, un pressentiment à certains hommes; mais ils n'y voient pas assez clair pour bien s'assurer de la route; ils craignent de s'abuser, ou, s'ils s'aventurent dans des prédictions qui s'accomplissent, on ne les croit pas. Dieu n'écarte point la nuée du fond de laquelle il agit; quand il permet de grands maux, c'est qu'il a de grands desseins; desseins étendus dans un plan général, déroulés dans un profond horizon hors de la portée de notre vue et de l'atteinte de nos générations rapides.

Le Roi, en réponse à l'adresse, déclara que sa résolution était immuable, c'est-à-dire qu'il ne renverrait pas M. de Polignac. La dissolution de la Chambre fut résolue : MM. de Peyronnet et de Chantelauze remplacèrent MM. de Chabrol et Courvoisier, qui se retirèrent;

M. Capelle fut nommé ministre du commerce. On avait autour de soi vingt hommes capables d'être ministres; on pouvait faire revenir M. de Villèle; on pouvait prendre M. Casimir Périer et le général Sebastiani. J'avais déjà proposé ceux-ci au Roi, lorsqu'après la chute de M. de Villèle l'abbé Frayssinous fut chargé de m'offrir le ministère de l'instruction publique. Mais non; on avait horreur des gens capables. Dans l'ardeur qu'on ressentait pour la nullité, on chercha, comme pour humilier la France, ce qu'elle avait de plus petit afin de le mettre à sa tête. On avait déterré M. Guernon de Ranville, qui pourtant se trouva le plus courageux de la bande ignorée, et le Dauphin avait supplié M. de Chantelauze de sauver la monarchie.

L'ordonnance de dissolution convoqua les colléges d'arrondissement pour le 23 juin 1830, et les colléges de département pour le 3 de juillet, vingt-sept jours seulement avant l'arrêt de mort de la branche aînée.

Les partis, fort animés, poussaient tout à l'extrême : les ultra-royalistes parlaient de donner la dictature à la couronne ; les républicains songeaient à une République avec un Directoire ou sous une Convention. *La Tribune*, journal de ce parti, parut, et dépassa *le National*. La grande majorité du pays voulait encore la royauté légitime, mais avec des concessions et l'affranchissement des influences de cour ; toutes les ambitions étaient éveillées, et chacun espérait devenir ministre : les orages font éclore les insectes.

Ceux qui voulaient forcer Charles X à devenir monarque constitutionnel pensaient avoir raison. Ils croyaient des racines profondes à la légitimité; ils avaient oublié la faiblesse de l'*homme;* la *royauté* pouvait être pressée, le *Roi* ne le pouvait pas : l'individu nous a perdus, non l'institution.

Nouvelle Chambre. — Je pars pour Dieppe. — Ordon nances du 25 juillet. — Je reviens à Paris. — Réflexions pendant ma route. — Lettre à madame Récamier.

Les députés de la nouvelle Chambre étaient arrivés à Paris : sur les deux cent vingt et un, deux cent deux avaient été réélus ; l'opposition comptait deux cent soixante-dix voix ; le ministère cent quarante-cinq : la partie de la couronne était donc perdue. Le résultat naturel

était la retraite du ministère : Charles X s'obstina à tout braver, et le coup d'État fut résolu.

Je partis pour Dieppe le 26 juillet, à quatre heures du matin, le jour même où parurent les ordonnances. J'étais assez gai, tout charmé d'aller revoir la mer, et j'étais suivi, à quelques heures de distance, par un effroyable orage. Je soupai et je couchai à Rouen sans rien apprendre, regrettant de ne pouvoir aller visiter Saint-Ouen, et m'agenouiller devant la belle Vierge du Musée, en mémoire de Raphaël et de Rome. J'arrivai le lendemain, 27, à Dieppe, vers midi. Je descendis dans l'hôtel où M. le comte de Boissy, mon ancien secrétaire de légation, m'avait arrêté un logement. Je m'habillai et j'allai chercher madame Récamier. Elle occupait un appartement dont les fenêtres s'ouvraient sur la grève. J'y passai quelques heures à causer et à regarder les flots. Voici tout à coup venir Hyacinthe ; il m'apporte une lettre que M. de Boissy avait reçue, et qui annonçait les ordonnances avec de grands éloges. Un mo-

ment après, entre mon ancien ami, Ballanche; il descendait de la diligence et tenait en main les journaux. J'ouvris le *Moniteur* et je lus, sans en croire mes yeux, les pièces officielles. Encore un gouvernement qui de propos délibéré se jetait du haut des tours de Notre-Dame! Je dis à Hyacinthe de demander des chevaux, afin de repartir pour Paris. Je remontai en voiture, vers sept heures du soir, laissant mes amis dans l'anxiété. On avait bien depuis un mois murmuré quelque chose d'un coup d'État, mais personne n'avait fait attention à ce bruit, qui semblait absurde. Charles X avait vécu des illusions du trône: il se forme autour des princes une espèce de mirage qui les abuse en déplaçant l'objet et en leur faisant voir dans le ciel des paysages chimériques.

J'emportai le *Moniteur*. Aussitôt qu'il fit jour, le 28, je lus, relus et commentai les ordonnances. Le rapport au Roi servant de prolégomènes me frappait de deux manières: les observations sur les inconvénients de la presse

étaient justes ; mais en même temps l'auteur de ces observations montrait une ignorance complète de l'état de la société actuelle. Sans doute les ministres, depuis 1814, à quelque opinion qu'ils aient appartenu, ont été harcelés par les journaux ; sans doute la presse tend à subjuguer la souveraineté, à forcer la royauté et les Chambres à lui obéir ; sans doute, dans les derniers jours de la Restauration, la presse, n'écoutant que sa passion, a, sans égard aux intérêts et à l'honneur de la France, attaqué l'expédition d'Alger, développé les causes, les moyens, les préparatifs, les chances d'un non-succès ; elle a divulgué les secrets de l'armement, instruit l'ennemi de l'état de nos forces, compté nos troupes et nos vaisseaux, indiqué jusqu'au point de débarquement. Le cardinal de Richelieu et Bonaparte auraient-ils mis l'Europe aux pieds de la France, si l'on eût révélé ainsi d'avance le mystère de leurs négociations, ou marqué les étapes de leurs armées ?

Tout cela est vrai et odieux ; mais le remède ?

La presse est un élément jadis ignoré, une force autrefois inconnue, introduite maintenant dans le monde; c'est la parole à l'état de foudre; c'est l'électricité sociale. Pouvez-vous faire qu'elle n'existe pas? Plus vous prétendrez la comprimer, plus l'explosion sera violente. Il faut donc vous résoudre à vivre avec elle, comme vous vivez avec la machine à vapeur. Il faut apprendre à vous en servir, en la dépouillant de son danger, soit qu'elle s'affaiblisse peu à peu par un usage commun et domestique, soit que vous assimiliez graduellement vos mœurs et vos lois aux principes qui régiront désormais l'humanité. Une preuve de l'impuissance de la presse dans certains cas se tire du reproche même que vous lui faites à l'égard de l'expédition d'Alger : vous l'avez pris, Alger, malgré la liberté de la presse, de même que j'ai fait faire la guerre d'Espagne en 1823 sous le feu le plus ardent de cette liberté.

Mais ce qui n'est pas tolérable dans le rapport des ministres, c'est cette prétention ef-

frontée, savoir : que le Roi A UN POUVOIR PRÉEXISTANT AUX LOIS. Que signifient alors les constitutions ? pourquoi tromper les peuples par des simulacres de garantie, si le monarque peut à son gré changer l'ordre du gouvernement établi ? Et toutefois les signataires du rapport sont si persuadés de ce qu'ils disent, qu'à peine citent-ils l'article 14, au profit duquel j'avais depuis longtemps annoncé que l'on *confisquerait la Charte;* ils le rappellent, mais seulement pour mémoire, et comme une superfétation de droit dont ils n'avaient pas besoin.

La première ordonnance établit la suppression de la liberté de la presse dans ses diverses parties; c'est la quintescence de tout ce qui s'était élaboré depuis quinze ans dans le cabinet noir de la police.

La seconde ordonnance refait la loi d'élection. Ainsi, les deux premières libertés, la liberté de la presse et la liberté électorale, étaient radicalement extirpées : elles l'étaient, non par un acte inique et cependant légal, émané d'une

puissance législative corrompue, mais par des *ordonnances*, comme au temps du bon plaisir. Et cinq hommes qui ne manquaient pas de bon sens se précipitaient, avec une légèreté sans exemple, eux, leur maître, la monarchie, la France et l'Europe, dans un gouffre. J'ignorais ce qui se passait à Paris. Je désirais qu'une résistance, sans renverser le trône, eût obligé la couronne à renvoyer les ministres et à retirer les ordonnances. Dans le cas où celles-ci eussent triomphé, j'étais résolu à ne pas m'y soumettre, à écrire, à parler contre ces mesures inconstitutionnelles.

Si les membres du corps diplomatique n'influèrent pas directement sur les ordonnances, ils les favorisèrent de leurs vœux; l'Europe absolue avait notre Charte en horreur. Lorsque la nouvelle des ordonnances arriva à Berlin et à Vienne, et que pendant vingt-quatre heures on crut au succès, M. Ancillon s'écria que l'Europe était sauvée, et M. de Metternich témoigna une joie indicible. Bientôt, ayant appris la vérité, ce

dernier fut aussi consterné qu'il avait été ravi : il déclara qu'il s'était trompé, que l'opinion était décidément libérale, et il s'accoutumait déjà à l'idée d'une constitution autrichienne.

Les nominations de conseillers d'État qui suivent les ordonnances de juillet jettent quelque jour sur les personnes qui, dans les antichambres, ont pu, par leurs avis ou par leur rédaction, prêter aide aux ordonnances. On y remarque les noms des hommes les plus opposés au système représentatif. Est-ce dans le cabinet même du Roi, sous les yeux du monarque, qu'ont été libellés ces documents funestes? est-ce dans le cabinet de M. de Polignac? est-ce dans une réunion de ministres seuls, ou assistés de quelques bonnes têtes anticonstitutionnelles? est-ce *sous les plombs*, dans quelque séance secrète des *Dix*, qu'ont été minutés ces arrêts de juillet, en vertu desquels la monarchie légitime a été condamnée à être étranglée sur le *Pont des Soupirs ?* L'idée était-elle de M. de Polignac seul? C'est ce que

l'histoire ne nous révèlera peut-être jamais.

Arrivé à Gisors, j'appris le soulèvement de Paris, et j'entendis des propos alarmants ; ils prouvaient à quel point la Charte avait été prise au sérieux par les populations de la France. A Pontoise, on avait des nouvelles plus récentes encore, mais confuses et contradictoires. A Herblay, point de chevaux à la poste. J'attendis près d'une heure. On me conseilla d'éviter Saint-Denis, parce que je trouverais des barricades. A Courbevoie, le postillon avait déjà quitté sa veste à boutons fleurdelisés. On avait tiré le matin sur une calèche qu'il conduisait à Paris par l'avenue des Champs-Élysées. En conséquence, il me dit qu'il ne me mènerait pas par cette avenue, et qu'il irait chercher, à droite de la barrière de l'Étoile, la barrière du Trocadéro. De cette barrière on découvre Paris. J'aperçus le drapeau tricolore flottant ; je jugeai qu'il ne s'agissait pas d'une émeute, mais d'une révolution. J'eus le pressentiment que mon rôle allait

changer : qu'étant accouru pour défendre les libertés publiques, je serais obligé de défendre la royauté. Il s'élevait çà et là des nuages de fumée blanche parmi des groupes de maisons. J'entendis quelques coups de canon et des feux de mousqueterie mêlés au bourdonnement du tocsin. Il me sembla que je voyais tomber le vieux Louvre du haut du plateau désert destiné par Napoléon à l'emplacement du palais du roi de Rome. Le lieu de l'observation offrait une de ces consolations philosophiques qu'une ruine apporte à une autre ruine.

Ma voiture descendit la rampe. Je traversai le pont d'Iéna, et je remontai l'avenue pavée qui longe le Champ-de-Mars. Tout était solitaire. Je trouvai un piquet de cavalerie placé devant la grille de l'École militaire ; les hommes avaient l'air tristes et comme oubliés là. Nous prîmes le boulevard des Invalides et le boulevard du Mont-Parnasse. Je rencontrai quelques passants qui regardaient avec surprise une voiture conduite en poste comme dans un

temps ordinaire. Le boulevard d'Enfer était barré par des ormeaux abattus.

Dans ma rue, mes voisins me virent arriver avec plaisir : je leur semblais une protection pour le quartier. Madame de Chateaubriand était à la fois bien aise et alarmée de mon retour.

Le jeudi matin, 29 juillet, j'écrivis à madame Récamier, à Dieppe, cette lettre prolongée par des *post-scriptum* :

« Jeudi matin, 29 juillet 1830.

« Je vous écris sans savoir si ma lettre vous « arrivera, car les courriers ne partent plus.

« Je suis entré dans Paris au milieu de la « canonnade, de la fusillade et du tocsin. Ce « matin, le tocsin sonne encore, mais je n'en- « tends plus les coups de fusil ; il paraît qu'on « s'organise, et que la résistance continuera « tant que les ordonnances ne seront pas rap- « pelées. Voilà le résultat immédiat (sans par- « ler du résultat définitif) du parjure dont les

« ministres ont donné le tort, du moins appa-
« rent, à la couronne !

« La garde nationale, l'École polytechnique,
« tout s'en est mêlé. Je n'ai encore vu per-
« sonne. Vous jugez dans quel état j'ai trouvé
« madame de Ch... Les personnes qui, comme
« elle, ont vu le 10 août et le 2 septembre,
« sont restées sous l'impression de la terreur.
« Un régiment, le 5e de ligne, a déjà passé du
« côté de la Charte. Certainement M. de Poli-
« gnac est bien coupable ; son incapacité est
« une mauvaise excuse ; l'ambition dont on
« n'a pas les talents est un crime. On dit la
« cour à Saint-Cloud, et prête à partir.

« Je ne vous parle pas de moi ; ma position
« est pénible, mais claire. Je ne trahirai pas
« plus le Roi que la Charte, pas plus le pouvoir
« légitime que la liberté. Je n'ai donc rien à
« dire et à faire ; attendre et pleurer sur mon
« pays. Dieu sait maintenant ce qui va arriver
« dans les provinces : on parle déjà de l'insur-
« rection de Rouen. D'un autre côté, la con-

« grégation armera les chouans et la Vendée.
« A quoi tiennent les empires! Une ordon-
« nance et six ministres sans génie ou sans
« vertu suffisent pour faire du pays le plus
« tranquille et le plus florissant le pays le plus
« troublé et le plus malheureux. »

« Midi.

« Le feu recommence. Il paraît qu'on attaque
« le Louvre où les troupes du Roi se sont re-
« tranchées. Le faubourg que j'habite com-
« mence à s'insurger. On parle d'un gouverne-
« ment provisoire dont les chefs seraient le
« général Gérard, le duc de Choiseul et M. de
« La Fayette.

« Il est probable que cette lettre ne partira
« pas, Paris étant déclaré en état de siége.
« C'est le maréchal Marmont qui commande
« pour le Roi. On le dit tué, mais je ne le crois
« pas. Tâchez de ne pas trop vous inquiéter.
« Dieu vous protége! Nous nous retrouverons! »

« Vendredi.

« Cette lettre était écrite d'hier ; elle n'a pu « partir. Tout est fini : la victoire populaire est « complète ; le Roi cède sur tous les points ; « mais j'ai peur qu'on aille maintenant bien « au delà des concessions de la couronne. J'ai « écrit ce matin à S. M. Au surplus, j'ai pour « mon avenir un plan complet de sacrifices qui « me plaît. Nous en causerons quand vous serez « arrivée.

« Je vais moi-même mettre cette lettre à la « poste et parcourir Paris. »

RÉVOLUTION DE JUILLET.

Journée du 26.

Les ordonnances, datées du 25 juillet, furent insérées dans le *Moniteur* du 26. Le secret en avait été si profondément gardé, que ni le maréchal duc de Raguse, major général de la garde, de service, ni M. Mangin, préfet de police, ne furent mis dans la confidence. Le pré-

fet de la Seine ne connut les ordonnances que par le *Moniteur*, de même que le sous-secrétaire d'État de la guerre ; et néanmoins c'étaient ces divers chefs qui disposaient des différentes forces armées. Le prince de Polignac, chargé par intérim du portefeuille de M. de Bourmont, était si loin de s'occuper de cette minime affaire des ordonnances, qu'il passa la journée du 26 à présider une adjudication au ministère de la guerre.

Le Roi partit pour la chasse le 26, avant que le *Moniteur* fût arrivé à Saint-Cloud, et il ne revint de Rambouillet qu'à minuit.

Enfin le duc de Raguse reçut ce billet de M. de Polignac :

« Votre Excellence a connaissance des me-
« sures extraordinaires que le Roi, dans sa sa-
« gesse et dans son sentiment d'amour pour
« son peuple, a jugé nécessaire de prendre pour
« le maintien des droits de sa couronne et de
« l'ordre public. Dans ces importantes circon-
« stances, Sa Majesté compte sur votre zèle pour

« assurer l'ordre et la tranquillité dans toute « l'étendue de votre commandement. »

Cette audace des hommes les plus faibles qui furent jamais, contre cette force qui allait broyer un empire, ne s'explique que par une sorte d'hallucination, résultat des conseils d'une misérable coterie que l'on ne trouva plus au moment du danger. Les rédacteurs des journaux, après avoir consulté MM. Dupin, Odilon Barrot, Barthe et Mérilhou, se résolurent de publier leurs feuilles sans autorisation, afin de se faire saisir et de plaider l'illégalité des ordonnances. Ils se réunirent au bureau du *National* : M. Thiers rédigea une protestation qui fut signée de quarante-quatre rédacteurs, et qui parut, le 27 au matin, dans le *National* et le *Temps*.

A la chute du jour quelques députés se réunirent chez M. de Laborde. On convint de se retrouver le lendemain chez M. Casimir Périer. Là parut, pour la première fois, un des trois pouvoirs qui allaient occuper la scène : la mo-

narchie était à la Chambre des députés, l'usurpation au Palais-Royal, la République à l'Hôtel-de-Ville. Dans la soirée, il se forma des rassemblements au Palais-Royal; on jeta des pierres à la voiture de M. de Polignac. Le duc de Raguse ayant vu le Roi à Saint-Cloud, à son retour de Rambouillet, le Roi lui demanda des nouvelles de Paris : « La rente est tombée. — « De combien? dit le Dauphin. — De trois « francs, répondit le maréchal. — Elle remon- « tera, » repartit le Dauphin; et chacun s'en alla.

Journée du 27 juillet.

La journée du 27 commença mal. Le Roi investit du commandement de Paris le duc de Raguse : c'était s'appuyer sur la mauvaise fortune. Le maréchal se vint installer à une heure à l'état-major de la garde, place du Carrousel. M. Mangin envoya saisir les presses du *Natio-*

nal; M. Carrel résista; MM. Mignet et Thiers, croyant la partie perdue, disparurent pendant deux jours : M. Thiers alla se cacher dans la vallée de Montmorency, chez une madame de Courchamp, parente des deux MM. Becquet, dont l'un a travaillé au *National*, et l'autre au *Journal des Débats*.

Au *Temps* la chose prit un caractère plus sérieux : le véritable héros des journalistes est incontestablement M. Coste.

En 1823, M. Coste dirigeait les *Tablettes historiques :* accusé par ses collaborateurs d'avoir vendu ce journal, il se battit et reçut un coup d'épée. M. Coste me fut présenté au ministère des affaires étrangères; en causant avec lui de la liberté de la presse, je lui dis : « Monsieur, « vous savez combien j'aime et respecte cette « liberté; mais comment voulez-vous que je la « défende auprès de Louis XVIII, quand vous « attaquez tous les jours la royauté et la reli- « gion! Je vous supplie, dans votre intérêt et « pour me laisser ma force entière, de ne plus

« saper des remparts aux trois quarts démo-
« lis, et qu'en vérité un homme de courage de-
« vrait rougir d'attaquer. Faisons un marché :
« ne vous en prenez plus à quelques vieillards
« faibles que le trône et le sanctuaire protégent
« à peine ; je vous livre en échange ma per-
« sonne. Attaquez-moi soir et matin ; dites de
« moi tout ce que vous voudrez, jamais je ne
« me plaindrai ; je vous saurai gré de votre atta-
« que légitime et constitutionnelle contre le mi-
« nistre, en mettant à l'écart le Roi. »

M. Coste m'a conservé de cette entrevue un souvenir d'estime.

Une parade constitutionnelle eut lieu au bureau du *Temps* entre M. Baude et un commissaire de police.

Le procureur du roi de Paris décerna quarante-quatre mandats d'amener contre les signataires de la protestation des journalistes.

Vers deux heures la fraction monarchique de la révolution se réunit chez M. Périer, comme on en était convenu la veille : on ne conclut rien.

Les députés s'ajournèrent au lendemain, 28, chez M. Audry de Puyraveau. M. Casimir Périer, homme d'ordre et de richesse, ne voulait pas tomber dans les mains populaires ; il ne cessait de nourrir encore l'espoir d'un arrangement avec la royauté légitime; il dit vivement à M. de Schonen : « Vous nous perdez en sortant de la légalité; vous nous faites quitter « une position superbe. » Cet esprit de légalité était partout; il se montra dans deux réunions opposées, l'une chez M. Cadet-Gassicourt, l'autre chez le général Gourgaud. M. Périer appartenait à cette classe bourgeoise qui s'était faite héritière du peuple et du soldat. Il avait du courage, de la fixité dans les idées ; il se jeta bravement en travers du torrent révolutionnaire pour le barrer ; mais sa santé préoccupait trop sa vie, et il soignait trop sa fortune. « Que voulez-vous faire d'un homme, me disait M. Decazes, qui regarde toujours sa langue dans « une glace ? »

La foule augmentant et commençant à pa-

raître en armes, l'officier de la gendarmerie vint avertir le maréchal de Raguse qu'il n'avait pas assez de monde et qu'il craignait d'être forcé : alors le maréchal fit ses dispositions militaires.

Le 27, il était déjà quatre heures et demie du soir, lorsqu'on reçut dans les casernes l'ordre de prendre les armes. La gendarmerie de Paris, appuyée de quelques détachements de la Garde, essaya de rétablir la circulation dans les rues Richelieu et Saint-Honoré. Un de ces détachements fut assailli dans la rue du *Duc-de-Bordeaux* d'une grêle de pierres. Le chef de ce détachement évitait de tirer, lorsqu'un coup parti de l'*Hôtel royal*, rue des Pyramides, décida la question : il se trouva qu'un M. Fox, habitant de cet hôtel, s'était armé de son fusil de chasse, et avait fait feu sur la Garde à travers sa fenêtre. Les soldats répondirent par une décharge sur la maison, et M. Fox tomba mort avec deux domestiques. Ainsi ces Anglais, qui vivent à l'abri dans leur île, vont porter les révolutions chez

les autres ; vous les trouvez mêlés dans les quatre parties du monde à des querelles qui ne les regardent pas : pour vendre une pièce de calicot, peu leur importe de plonger une nation dans toutes les calamités. Quel droit ce M. Fox avait-il de tirer sur des soldats français ? Était-ce la Constitution de la Grande-Bretagne que Charles X avait violée ? Si quelque chose pouvait flétrir les combats de Juillet, ce serait d'avoir été engagés par la balle d'un Anglais.

Ces premiers combats, qui dans la journée du 27 n'avaient guère commencé que vers les cinq heures du soir, cessèrent avec le jour. Les armuriers cédèrent leurs armes à la foule, les réverbères furent brisés ou restèrent sans être allumés ; le drapeau tricolore se hissa dans les ténèbres au haut des tours de Notre-Dame : l'envahissement des corps de garde, la prise de l'arsenal et des poudrières, le désarmement des fusiliers sédentaires, tout cela s'opéra sans opposition au lever du jour le 28, et tout était fini à huit heures.

Le parti démocratique et prolétaire de la révolution, en blouse ou demi-nu, était sous les armes ; il ne ménageait pas sa misère et ses lambeaux. Le peuple, représenté par des électeurs qu'il s'était choisis dans divers attroupements, était parvenu à faire convoquer une assemblée chez M. Cadet-Gassicourt.

Le parti de l'usurpation ne se montrait pas encore : son chef, caché hors de Paris, ne savait s'il irait à Saint-Cloud ou au Palais-Royal. Le parti bourgeois ou de la monarchie, les députés, délibérait et répugnait à se laisser entraîner au mouvement.

M. de Polignac se rendit à Saint-Cloud et fit signer au Roi, le 28, à cinq heures du matin, l'ordonnance qui mettait Paris en état de siége.

—

Journée militaire du 28 juillet.

Les groupes s'étaient reformés le 28 plus nombreux ; au cri de : *Vive la Charte!* qui se faisait encore entendre, se mêlait déjà le cri de : *Vive la liberté! à bas les Bourbons!* On criait aussi : *Vive l'Empereur! vive le Prince noir!* mystérieux prince des ténèbres qui apparaît à

l'imagination populaire dans toutes les révolutions. Les souvenirs et les passions étaient descendus; on abattait et l'on brûlait les armes de France; on les attachait à la corde des lanternes cassées; on arrachait les plaques fleurdelisées des conducteurs de diligences et des facteurs de la poste; les notaires retiraient leurs panonceaux, les huissiers leurs rouelles, les voituriers leurs estampilles, les fournisseurs de la cour leurs écussons. Ceux qui jadis avaient recouvert les aigles napoléoniennes peintes à l'huile de lis bourbonniens détrempés à la colle n'eurent besoin que d'une éponge pour nettoyer leur loyauté : avec un peu d'eau on efface aujourd'hui la reconnaissance et les empires.

Le maréchal de Raguse écrivit au Roi qu'il était urgent de prendre des moyens de pacification, et que demain, 29, il serait trop tard. Un envoyé du préfet de police était venu demander au maréchal s'il était vrai que Paris fût déclaré en état de siége : le maréchal, qui n'en

savait rien, parut étonné ; il courut chez le président du conseil ; il y trouva les ministres assemblés, et M. de Polignac lui remit l'ordonnance. Parce que l'homme qui avait foulé le monde aux pieds avait mis des villes et des provinces en état de siége, Charles X avait cru pouvoir l'imiter. Les ministres déclarèrent au maréchal qu'ils allaient venir s'établir à l'état-major de la garde.

Aucun ordre n'étant arrivé de Saint-Cloud, à neuf heures du matin, le 28, lorsqu'il n'était plus temps de tout garder, mais de tout reprendre, le maréchal fit sortir des casernes les troupes qui s'étaient déjà en partie montrées la veille. On n'avait pris aucune précaution pour faire arriver des vivres au Carrousel, quartier général. La manutention, qu'on avait oublié de faire suffisamment garder, fut enlevée. M. le duc de Raguse, homme d'esprit et de mérite, brave soldat, savant, mais malheureux général, prouva pour la millième fois qu'un génie militaire est insuffisant aux troubles civils : le premier officier

de police eût mieux su ce qu'il y avait à faire que le maréchal. Peut-être aussi son intelligence fut-elle paralysée par ses souvenirs ; il resta comme étouffé sous le poids de la fatalité de son nom.

Le maréchal, qui n'avait qu'une poignée d'hommes, conçut un plan pour l'exécution duquel il lui aurait fallu trente mille soldats. Des colonnes étaient désignées pour de grandes distances, tandis qu'une autre s'emparerait de l'Hôtel-de-Ville. Les troupes, après avoir achevé leur mouvement pour faire régner l'ordre de toutes parts, devaient converger à la maison commune. Le Carrousel demeurait le quartier général : les ordres en sortaient, et les renseignements y aboutissaient. Un bataillon de Suisses, pivotant sur le marché des Innocents, était chargé d'entretenir la communication entre les forces du centre et celles qui circulaient à la circonférence. Les soldats de la caserne Popincourt, s'apprêtaient par différents rameaux à descendre sur les points où ils

pouvaient être appelés. Le général Latour-Maubourg était logé aux Invalides. Quand il vit l'affaire mal engagée, il proposa de recevoir les régiments dans l'édifice de Louis XIV ; il assurait qu'il les pouvait nourrir, et défiait les Parisiens de le forcer. Il n'avait pas impunément laissé ses membres sur les champs de bataille de l'Empire, et les redoutes de Borodino savaient qu'il tenait parole. Mais qu'importait l'expérience et le courage d'un vétéran mutilé ? On n'écouta point ses conseils.

Sous le commandement du comte de Saint-Chamans, la première colonne de la garde partit de la Madeleine pour suivre les boulevards jusqu'à la Bastille. Dès les premiers pas, un peloton que commandait M. Sala fut attaqué ; l'officier royaliste repoussa vivement l'attaque. A mesure qu'on avançait, les postes de communication laissés sur la route, trop faibles et trop éloignés les uns des autres, étaient coupés par le peuple et séparés les uns des autres par des abattis d'arbres et des barricades. Il y eut

une affaire sanglante aux portes Saint-Denis et Saint-Martin. M. de Saint-Chamans, passant sur le théâtre des exploits futurs de Fieschi, rencontra à la place de la Bastille des groupes nombreux de femmes et d'hommes. Il les invita à se disperser, en leur distribuant quelque argent; mais on ne cessait de tirer des maisons environnantes. Il fut obligé de renoncer à rejoindre l'Hôtel-de-Ville par la rue Saint-Antoine, et, après avoir traversé le pont d'Austerlitz, il regagna le Carrousel le long des boulevards du Sud. Turenne devant la Bastille non encore démolie avait été plus heureux pour la mère de Louis XIV enfant.

La colonne chargée d'occuper l'Hôtel-de-Ville suivit les quais des Tuileries, du Louvre et de l'École, passa la moitié du Pont-Neuf, prit le quai de l'Horloge, le marché aux Fleurs, et se porta à la place de Grève par le pont Notre-Dame. Deux pelotons de la garde firent une diversion en filant jusqu'au nouveau pont suspendu. Un bataillon du 15e léger appuyait la

garde, et devait laisser deux pelotons sur le Marché-aux-Fleurs.

On se battit au passage de la Seine sur le pont Notre-Dame. Le peuple, tambour en tête, aborda bravement la garde. L'officier qui commandait l'artillerie royale fit observer à la masse populaire qu'elle s'exposait inutilement, et que n'ayant pas de canons elle serait foudroyée sans aucune chance de succès. La plèbe s'obstina; l'artillerie fit feu. Les soldats inondèrent les quais et la place de Grève, où débouchèrent par le pont d'Arcole deux autres pelotons de la garde. Ils avaient été obligés de forcer des rassemblements d'étudiants du faubourg Saint-Jacques. L'Hôtel-de-Ville fut occupé.

Une barricade s'élevait à l'entrée de la rue du Mouton: une brigade de Suisses emporta cette barricade; le peuple, se ruant des rues adjacentes, reprit son retranchement avec de grands cris. La barricade resta finalement à la garde.

Dans tous ces quartiers pauvres et populaires

on combattit instantanément, sans arrière-pensée : l'étourderie française, moqueuse, insouciante, intrépide, était montée au cerveau de tous ; la gloire a, pour notre nation, la légèreté du vin de Champagne. Les femmes, aux croisées, encourageaient les hommes dans la rue ; des billets promettaient le bâton de maréchal au premier colonel qui passerait au peuple ; des groupes marchaient au son d'un violon. C'étaient des scènes tragiques et bouffonnes, des spectacles de tréteaux et de triomphe : on entendait des éclats de rire et des jurements au milieu des coups de fusil, du sourd mugissement de la foule, à travers des masses de fumée. Pieds nus, bonnet de police en tête, des charretiers improvisés conduisaient avec un laisser-passer de chefs inconnus des convois de blessés parmi les combattants qui se séparaient.

Dans les quartiers riches régnait un autre esprit. Les gardes nationaux, ayant repris les uniformes dont on les avait dépouillés, se ras-

semblaient en grand nombre à la mairie du 1er arrondissement pour maintenir l'ordre. Dans ces combats, la garde souffrait plus que le peuple, parce qu'elle était exposée au feu des ennemis invisibles enfermés dans les maisons. D'autres nommeront les vaillants des salons qui, reconnaissant des officiers de la garde, s'amusaient à les abattre, en sûreté qu'ils étaient derrière un volet ou une cheminée. Dans la rue, l'animosité de l'homme de peine ou du soldat n'allait pas au delà du coup porté : blessé, on se secourait mutuellement. Le peuple sauva plusieurs victimes. Deux officiers, M. de Goyon et M. Rivaux, après une défense héroïque, durent la vie à la générosité des vainqueurs. Un capitaine de la garde, Kaumann, reçoit un coup de barre de fer sur la tête : étourdi et les yeux sanglants, il relève avec son épée les baïonnettes de ses soldats qui mettaient en joue l'ouvrier.

La garde était remplie des grenadiers de Bonaparte. Plusieurs officiers perdirent la vie,

entre autres le lieutenant Noirot, d'une bravoure extraordinaire, qui avait reçu du prince Eugène la croix de la Légion-d'Honneur en 1813 pour un fait d'armes accompli dans une des redoutes de Caldiera. Le colonel de Pleinselve, blessé mortellement à la porte Saint-Martin, avait été aux guerres de l'Empire, en Hollande, en Espagne, à la grande armée et dans la garde impériale. A la bataille de Leipsick, il fit prisonnier de sa propre main le général autrichien Merfeld. Porté par ses soldats à l'hôpital du Gros-Gaillou, il ne voulut être pansé que le dernier des blessés de juillet. Le docteur Larrey, qui l'avait rencontré sur d'autres champs de bataille, lui amputa la cuisse ; il était trop tard pour le sauver. Heureux ces nobles adversaires qui avaient vu tant de boulets passer sur leur tête, s'ils ne succombèrent pas sous la balle de quelques-uns de ces forçats libérés que la justice a retrouvés depuis la victoire dans les rangs des vainqueurs ! Ces galériens n'ont pu polluer le triomphe national ré-

publicain; ils n'ont été nuisibles qu'à la royauté de Louis-Philippe. Ainsi s'abîmèrent obscurément dans les rues de Paris les restes de ces soldats fameux, échappés au canon de la Moskowa, de Lutzen et de Leipsick : nous massacrions, sous Charles X, ces braves que nous avions tant admirés sous Napoléon. Il ne leur manquait qu'un homme : cet homme avait disparu à Sainte-Hélène.

Au tomber de la nuit, un sous-officier déguisé vint apporter l'ordre aux troupes de l'Hôtel-de-Ville de se replier sur les Tuileries. La retraite était rendue hasardeuse à cause des blessés que l'on ne voulait pas abandonner, et de l'artillerie difficile à passer à travers les barricades. Elle s'opéra cependant sans accident. Lorsque les troupes revinrent des différents quartiers de Paris, elles croyaient le Roi et le Dauphin arrivés de leur côté comme elles : cherchant en vain des yeux le drapeau blanc sur le pavillon de l'Horloge, elles firent entendre le langage énergique des camps.

Il n'est pas vrai, comme on le voit, que l'Hôtel-de-Ville ait été pris par la garde sur le peuple, et repris sur la garde par le peuple. Quand la garde y entra, elle n'éprouva aucune résistance, car il n'y avait personne, le préfet même était parti. Ces vantances affaiblissent et font mettre en doute les vrais périls. La garde fut mal engagée dans des rues tortueuses; la ligne, par son espèce de neutralité d'abord, et ensuite par sa défection, acheva le mal que des dispositions belles en théorie, mais peu exécutables en pratique, avaient commencé. Le 50e de ligne était arrivé pendant le combat à l'Hôtel-de-Ville; harassé de fatigue, on se hâta de le retirer dans l'enceinte de l'hôtel, et il prêta à des camarades épuisés ses entières et inutiles cartouches.

Le bataillon suisse resté au marché des Innocents fut dégagé par un autre bataillon suisse : ils vinrent l'un et l'autre aboutir au quai de l'École, et stationnèrent dans le Louvre.

Au reste, les barricades sont des retranche-

ments qui appartiennent au génie parisien : on les retrouve dans tous nos troubles, depuis Charles V jusqu'à nos jours.

« Le peuple voyant ces forces disposées par « les rues, dit l'Estoile, commença à s'esmouvoir, « et se firent les *barricades* en la manière que « tous sçavent : plusieurs Suisses furent tués, « qui furent enterrés en une fosse faicte au par- « vis de Notre-Dame ; le duc de Guyse passant « par les rues, c'estoit à qui crieroit le plus haut : « Vive Guyse ! et lui, baissant son grand cha- « peau, leur dict : *Mes amis, c'est assez ; mes- « sieurs, c'est trop ; criez vive le Roi !* »

Pourquoi nos dernières barricades, dont le résultat a été puissant, gagnent-elles si peu à être racontées, tandis que les barricades de 1588, qui ne produisirent presque rien, sont si intéressantes à lire ? Cela tient à la différence des siècles et des personnages : le seizième siècle menait tout devant lui ; le dix-neuvième a laissé tout derrière : M. de Puyraveau n'est pas encore le Balafré.

Journée civile du 28 juillet.

Durant qu'on livrait ces combats, la révolution civile et politique suivait parallèlement la révolution militaire. Les soldats détenus à l'Abbaye furent mis en liberté ; les prisonniers pour dette, à Sainte-Pélagie, s'échappèrent, et les condamnés pour fautes politiques furent élar-

gis : une révolution est un jubilé ; elle absout de tous les crimes, en en permettant de plus grands.

Les ministres tinrent conseil à l'état-major : ils résolurent de faire arrêter, comme chefs du mouvement, MM. Laffitte, La Fayette, Gérard, Marchais, Salverte et Audry de Puyraveau ; le maréchal en donna l'ordre ; mais quand plus tard ils furent députés vers lui, il ne crut pas de son honneur de mettre son ordre à exécution.

Une réunion du parti monarchique, composée de pairs et de députés, avait eu lieu chez M. Guizot : le duc de Broglie s'y trouva ; MM. Thiers et Mignet, qui avaient reparu, et M. Carrel, quoique ayant d'autres idées, s'y rendirent. Ce fut là que le parti de l'usurpation prononça le nom du duc d'Orléans pour la première fois. M. Thiers et M. Mignet allèrent chez le général Sebastiani lui parler du prince. Le général répondit d'une manière évasive ; le duc d'Orléans, assura-t-il, ne l'avait jamais entretenu de pareils desseins et ne l'avait autorisé à rien.

Vers midi, toujours dans la journée du 28, la réunion générale des députés eut lieu chez M. Audry de Puyraveau. M. de La Fayette, chef du parti républicain, avait rejoint Paris le 27; M. Laffitte, chef du parti orléaniste, n'arriva que dans la nuit du 27 au 28; il se rendit au Palais-Royal, où il ne trouva personne; il envoya à Neuilly : le Roi en herbe n'y était pas.

Chez M. de Puyraveau, on discuta le projet d'une protestation contre les ordonnances. Cette protestation, plus que modérée, laissait entières les grandes questions.

M. Casimir Périer fut d'avis de dépêcher vers le duc de Raguse; tandis que cinq députés choisis se préparaient à partir, M. Arago était chez le maréchal : il s'était décidé, sur un billet de madame de Boignes, à devancer les commissaires. Il représenta au maréchal la nécessité de mettre un terme aux malheurs de la capitale. M. de Raguse alla prendre langue chez M. de Polignac; celui-ci, instruit de l'hésitation des troupes, déclara que si elles passaient au

peuple, on tirerait sur elles comme sur les insurgés. Le général Tromelin, témoin de ces conversations, s'emporta contre le général d'Ambrugeac. Alors arriva la députation. M. Laffitte porta la parole : « Nous venons, dit-il, vous « demander d'arrêter l'effusion du sang. Si le « combat se prolongeait, il entraînerait non-« seulement les plus cruelles calamités, mais « une véritable révolution. » Le maréchal se renferma dans une question d'honneur militaire, prétendant que le peuple devait, le premier, cesser le combat; il ajouta néanmoins ce post-scriptum à une lettre qu'il écrivit au Roi : « Je pense qu'il est urgent que Votre Majesté « profite sans retard des ouvertures qui lui sont « faites. »

L'aide de camp du duc de Raguse, le colonel Konierowski, introduit dans le cabinet du Roi à Saint-Cloud, lui remit la lettre; le Roi dit : « Je lirai cette lettre. » Le colonel se retira et attendit les ordres; voyant qu'ils n'arrivaient pas, il pria M. le duc de Duras d'aller chez le

Roi les demander. Le duc répondit que, d'après l'étiquette, il lui était impossible d'entrer dans le cabinet. Enfin, rappelé par le Roi, M. Konierowski fut chargé d'enjoindre au maréchal de *tenir bon*.

Le général Vincent accourut de son côté à Saint-Cloud ; ayant forcé la porte qu'on lui refusait, il dit au Roi que tout était perdu : « Mon « cher, répondit Charles X, vous êtes un bon « général, mais vous n'entendez rien à cela. »

Journée militaire du 29 juillet.

Le 29 vit paraître de nouveaux combattants : les élèves de l'École polytechnique, en correspondance avec un de leurs anciens camarades, M. Charras, forcèrent la consigne et envoyèrent quatre d'entre eux, MM. Lothon, Berthelin, Pinsonnière et Tourneux, offrir leurs services à

MM. Laffitte, Périer et La Fayette. Ces jeunes gens, distingués par leurs études, s'étaient déjà fait connaître aux alliés, lorsque ceux-ci se présentèrent devant Paris en 1814; dans les trois jours ils devinrent les chefs du peuple, qui les mit à sa tête avec une parfaite simplicité. Les uns se rendirent sur la place de l'Odéon, les autres au Palais-Royal et aux Tuileries.

L'ordre du jour publié le 29 au matin offensa la garde : il annonçait que le Roi, voulant témoigner sa satisfaction à ses braves serviteurs, leur accordait un mois et demi de paye ; inconvenance que le soldat français ressentit : c'était le mesurer à la taille de ces Anglais qui ne marchent pas ou s'insurgent s'ils n'ont pas touché leur solde.

Dans la nuit du 28 au 29, le peuple dépava les rues de vingt pas en vingt pas, et le lendemain, au lever du jour, il y avait quatre mille barricades élevées dans Paris.

Le Palais-Bourbon était gardé par la ligne, le

Louvre par deux bataillons suisses, la rue de la Paix, la place Vendôme et la rue Castiglione par le 5e et le 53e de ligne. Il était arrivé de Saint-Denis, de Versailles et de Ruel, à peu près douze cents hommes d'infanterie.

La position militaire était meilleure : les troupes se trouvaient plus concentrées, et il fallait traverser de grands espaces vides pour arriver jusqu'à elles. Le général Excelmans, qui jugea bien ces dispositions, vint à onze heures mettre sa valeur et son expérience à la disposition du maréchal de Raguse, tandis que de son côté le général Pajol se présentait aux députés pour prendre le commandement de la garde nationale.

Les ministres eurent l'idée de convoquer la cour royale aux Tuileries, tant ils vivaient hors du moment où ils se trouvaient! Le maréchal pressait le président du conseil de rappeler les ordonnances. Pendant leur entretien, on demande M. de Polignac; il sort et rentre avec M. Berthier, fils de la première victime sacri-

fiée en 1789. Celui-ci, ayant parcouru Paris, affirmait que tout allait au mieux pour la cause royale : c'est une chose fatale que ces races qui ont droit à la vengeance, jetées à la tombe dans nos premiers troubles, et évoquées par nos derniers malheurs. Ces malheurs n'étaient plus des nouveautés ; depuis 1793, Paris était accoutumé à voir passer les événements et les rois.

Tandis que, au rapport des royalistes, tout allait si bien, on annonce la défection du 5e et du 53e de ligne qui fraternisaient avec le peuple.

Le duc de Raguse fit proposer une suspension d'armes : elle eut lieu sur quelques points et ne fut pas exécutée sur d'autres. Le maréchal avait envoyé chercher un des deux bataillons suisses stationnés dans le Lonvre. On lui dépêcha celui des deux bataillons qui garnissait la colonnade. Les Parisiens, voyant cette colonnade déserte, se rapprochèrent des murs et entrèrent, par les fausses portes qui conduisent du jardin de l'Infante dans l'intérieur ; ils gagnèrent les croisées et

firent feu sur le bataillon arrêté dans la cour. Sous la terreur du souvenir du 10 août, les Suisses se ruèrent du palais et se jetèrent dans leur troisième bataillon placé en présence des postes parisiens, mais avec lesquels la suspension d'armes était observée. Le peuple, qui du Louvre avait atteint la galerie du Musée, commença de tirer du milieu des chefs-d'œuvre sur les lanciers alignés au Carrousel. Les postes parisiens, entraînés par cet exemple, rompirent la suspension d'armes. Précipités sous l'Arc-de-Triomphe, les Suisses poussent les lanciers au portique du pavillon de l'Horloge et débouchent pêle-mêle dans le jardin des Tuileries. Le jeune Farcy fut frappé à mort dans cette échauffourée : son nom est inscrit au coin du café où il est tombé ; une manufacture de betteraves existe aujourd'hui aux Thermopyles. Les Suisses eurent trois ou quatre soldats tués et blessés : ce peu de morts s'est changé en une effroyable boucherie.

Le peuple entra dans les Tuileries avec

MM. Thomas, Bastide, Guinard, par le guichet du Pont-Royal. Un drapeau tricolore fut planté sur le pavillon de l'Horloge, comme au temps de Bonaparte, apparemment en mémoire de la liberté. Des meubles furent déchirés, des tableaux hachés de coups de sabre ; on trouva dans des armoires le journal des chasses du Roi et les beaux coups exécutés contre les perdrix : vieil usage des gardes-chasse de la monarchie. On plaça un cadavre sur le trône vide, dans la salle du Trône : cela serait formidable si les Français, aujourd'hui, ne jouaient continuellement au drame. Le musée d'artillerie, à Saint-Thomas-d'Aquin, était pillé, et les siècles passaient le long du fleuve, sous le casque de Godefroi de Bouillon, et avec la lance de François Ier.

Alors le duc de Raguse quitta le quartier général, abandonnant cent vingt mille francs en sacs. Il sortit par la rue de Rivoli et rentra dans le jardin des Tuileries. Il donna l'ordre aux troupes de se retirer, d'abord aux Champs-Élysées, et ensuite jusqu'à l'Étoile. On crut que

la paix était faite, que le Dauphin arrivait; on vit quelques voitures des écuries et un fourgon traverser la place Louis XV : c'étaient les ministres s'en allant après leurs œuvres.

Arrivé à l'Étoile, Marmont reçut une lettre : elle lui annonçait que le Roi avait donné à M. le Dauphin le commandement en chef des troupes, et que lui, maréchal, servirait sous ses ordres.

Une compagnie du 3e de la garde avait été oubliée dans la maison d'un chapelier, rue de Rohan; après une longue résistance, la maison fut emportée. Le capitaine Meunier, atteint de trois coups de feu, sauta de la fenêtre d'un troisième étage, tomba sur un toit au-dessous, et fut transporté à l'hôpital du Gros-Caillou : il a survécu. La caserne Babylone, assaillie entre midi et une heure par trois élèves de l'École polytechnique, Vanneau, Lacroix et d'Ouvrier, n'était gardée que par un dépôt de recrues suisses d'environ une centaine d'hommes; le major Dufay, Français d'origine, les commandait : de-

puis trente ans il servait parmi nous; il avait été acteur dans les hauts faits de la République et de l'Empire. Sommé de se rendre, il refusa toute condition et s'enferma dans la caserne. Le jeune Vanneau périt. Des sapeurs-pompiers mirent le feu à la porte de la caserne; la porta s'écroula; aussitôt, par cette bouche enflammée, sort le major Dufay, suivi de ses montagnards, baïonnette en avant; il tombe atteint de la mousquetade d'un cabaretier voisin : sa mort protégea ses recrues suisses; ils rejoignirent les différents corps auxquels ils appartenaient.

Journée civile du 29 juillet. — M. Baude, M. de Choiseul, M. de Sémonville, M. de Vitrolles, M. Laffitte et M. Thiers.

M. le duc de Mortemart était arrivé à Saint-Cloud le mercredi 28, à dix heures du soir, pour prendre son service comme capitaine des cent-suisses : il ne put parler au Roi que le lendemain. A onze heures, le 29, il fit quelques tentatives auprès de Charles X, afin de l'engager à rappeler les ordonnances ; le Roi lui dit : « Je

« ne veux pas monter en charrette comme mon « frère ; je ne reculerai pas d'un pied. » Quelques minutes après, il allait reculer d'un royaume.

Les ministres étaient arrivés : MM. de Sémonville, d'Argout, Vitrolles, se trouvaient là. M. de Sémonville raconte qu'il eut une longue conversation avec le Roi ; qu'il ne parvint à *l'ébranler dans sa résolution qu'après avoir passé par son cœur en lui parlant des dangers de madame la Dauphine.* « Il lui dit : « Demain, à midi, il n'y aura plus ni roi, ni « dauphin, ni duc de Bordeaux. » Et le Roi lui répondit · « Vous me donnerez bien jusqu'à « une heure. » Je ne crois pas un mot de tout cela. La hâblerie est notre défaut : interrogez un Français et fiez-vous à ses récits, il aura toujours tout fait. Les ministres entrèrent chez le Roi après M. de Sémonville ; les ordonnances furent rapportées, le ministère dissous, M. de Mortemart nommé président du nouveau conseil.

Dans la capitale, le parti républicain venait enfin de déterrer un gîte. M. Baude (l'homme de la parade des bureaux du *Temps*), en courant les rues, n'avait trouvé l'Hôtel-de-Ville occupé que par deux hommes, M. Dubourg et M. Zimmer. Il se dit aussitôt l'envoyé d'un *gouvernement provisoire* qui s'allait venir installer. Il fit appeler les employés de la Préfecture; il leur ordonna de se mettre au travail, comme si M. de Chabrol était présent. Dans les gouvernements devenus machines, les poids sont bientôt remontés; chacun accourt pour se nantir des places délaissées : qui se fit secrétaire général, qui chef de division, qui se donna la comptabilité, qui se nomma au personnel et distribua ce personnel entre ses amis; il y en eut qui firent apporter leur lit afin de ne pas désemparer, et d'être à même de sauter sur la place qui viendrait à vaquer. M. Dubourg, surnommé le général, et M. Zimmer, étaient censés les chefs de la partie *militaire* du *gouvernement provisoire*. M. Baude, représentant

le *civil* de ce gouvernement inconnu, prit des arrêtés et fit des proclamations. Cependant on avait vu des affiches provenant du parti républicain, et portant création d'un autre gouvernement, composé de MM. de La Fayette, Gérard et Choiseul. On ne s'explique guère l'association du dernier nom avec les deux autres; aussi M. de Choiseul a-t-il protesté. Ce vieillard libéral, qui, pour faire le vivant, se tenait raide comme un mort, émigré et naufragé à Calais, ne retrouva pour foyer paternel, en rentrant en France, qu'une loge à l'Opéra.

A trois heures du soir, nouvelle confusion. Un ordre du jour convoqua les députés réunis à Paris, à l'Hôtel-de-Ville, pour y conférer sur les mesures à prendre. Les maires devaient être rendus à leurs mairies; ils devaient aussi envoyer un de leurs adjoints à l'Hôtel-de-Ville, afin d'y composer une *commission consultative*. Cet ordre du jour était signé : *J. Baude*, pour le *gouvernement provisoire*, et colonel *Zimmer*, *par ordre du général Dubourg*.

Cette audace de trois personnes, qui parlent au nom d'un gouvernement qui n'existait qu'affiché par lui-même au coin des rues, prouve la rare intelligence des Français en révolution : de pareils hommes sont évidemment les chefs destinés à mener les autres peuples. Quel malheur qu'en nous délivrant d'une pareille anarchie, Bonaparte nous eût ravi la liberté !

Les députés s'étaient rassemblés chez M. Laffitte. M. de La Fayette, reprenant 1789, déclara qu'il reprenait aussi le commandement de la garde nationale. On applaudit, et il se rendit à l'Hôtel-de-Ville. Les députés nommèrent une *commission* municipale composée de cinq membres, MM. Casimir Périer, Laffitte, de Lobau, de Schonen et Audry de Puyraveau. M. Odilon Barrot fut élu secrétaire de cette commission, qui s'installa à l'Hôtel-de-Ville comme avait fait M. de La Fayette. Tout cela siégea pêle-mêle auprès du gouvernement provisoire de M. Dubourg. M. Mauguin, envoyé en mission vers la *commission*, resta avec

elle. L'ami de Washington fit enlever le drapeau noir arboré sur l'Hôtel-de-Ville par l'invention de M. Dubourg.

A huit heures et demie du soir débarquèrent de Saint-Cloud M. de Sémonville, M. d'Argout et M. de Vitrolles. Aussitôt qu'ils avaient appris à Saint-Cloud le rappel des ordonnances, le renvoi des anciens ministres, et la nomination de M. de Mortemart à la présidence du conseil, ils étaient accourus à Paris. Ils se présentèrent en qualité de mandataires du Roi devant la commission municipale. M. Mauguin demanda au grand référendaire s'il avait des pouvoirs écrits; le grand référendaire répondit *qu'il n'y avait pas pensé*. La négociation des officieux commissaires finit là.

Instruit à la réunion Laffitte de ce qui s'était fait à Saint-Cloud, M. Laffitte signa un laisser-passer pour M. de Mortemart, ajoutant que les députés assemblés chez lui l'attendraient jusqu'à une heure du matin. Le noble duc n'étant pas arrivé, les députés se retirèrent.

M. Laffitte, resté seul avec M. Thiers, s'occupa du duc d'Orléans et des proclamations à faire. Cinquante ans de révolution en France avaient donné aux hommes de pratique la facilité de réorganiser des gouvernements, et aux hommes de théorie l'habitude de ressemeler des chartes, de préparer les machines et les bers avec lesquels s'enlèvent et sur lesquels glissent ces gouvernements.

J'écris au Roi à Saint-Cloud : sa réponse verbale. — Corps aristocratiques. — Pillage de la maison des missionnaires, rue d'Enfer.

Cette journée du 29, lendemain de mon retour à Paris, ne fut pas pour moi sans occupation. Mon plan était arrêté : je voulais agir, mais je ne le voulais que sur un ordre écrit de la main du Roi, et qui me donnât les pouvoirs nécessaires pour parler aux autorités du

moment; me mêler de tout et ne rien faire ne me convenait pas. J'avais raisonné juste, témoin l'affront essuyé par MM. d'Argout, Sémonville et Vitrolles.

J'écrivis donc à Charles X à Saint-Cloud. M. de Givré se chargea de porter ma lettre. Je priais le Roi de m'instruire de sa volonté. M. de Givré revint les mains vides. Il avait remis ma lettre à M. le duc de Duras, qui l'avait remise au Roi, lequel me faisait répondre qu'il avait nommé M. de Mortemart son premier ministre, et qu'il m'invitait à m'entendre avec lui. Le noble duc, où le trouver? Je le cherchai vainement le 29 au soir.

Repoussé de Charles X, ma pensée se porta vers la Chambre des pairs; elle pouvait, en qualité de cour souveraine, évoquer le procès et juger le différend. S'il n'y avait pas sûreté pour elle dans Paris, elle était libre de se transporter à quelque distance, même auprès du Roi, et de prononcer de là un grand arbitrage. Elle avait des chances de succès; il y en

a toujours dans le courage. Après tout, en succombant, elle aurait subi une défaite utile aux principes. Mais aurais-je trouvé dans cette Chambre vingt hommes prêts à se dévouer? Sur ces vingt hommes, y en avait-il quatre qui fussent d'accord avec moi sur les libertés publiques?

Les assemblées aristocratiques règnent glorieusement lorsqu'elles sont souveraines et seules investies de droit et de fait de la puissance : elles offrent les plus fortes garanties; mais, dans les gouvernements mixtes, elles perdent leur valeur et sont misérables quand arrivent les grandes crises... Faibles contre le Roi, elles n'empêchent pas le despotisme; faibles contre le peuple, elles ne préviennent pas l'anarchie. Dans les commotions publiques, elles ne rachètent leur existence qu'au prix de leurs parjures ou de leur esclavage. La Chambre des lords sauva-t-elle Charles Ier? Sauva-t-elle Richard Cromwell, auquel elle avait prêté serment? Sauva-t-elle Jacques II? Sauvera-t-elle

aujourd'hui les princes de Hanovre? Se sauvera-t-elle elle-même? Ces prétendus contrepoids aristocratiques ne font qu'embarrasser la balance, et seront jetés tôt ou tard hors du bassin. Une aristocratie ancienne et opulente, ayant l'habitude des affaires, n'a qu'un moyen de garder le pouvoir quand il lui échappe : c'est de passer du Capitole au Forum, et de se placer à la tête du nouveau mouvement, à moins qu'elle ne se croie encore assez forte pour risquer la guerre civile.

Pendant que j'attendais le retour de M. de Givré, je fus assez occupé à défendre mon quartier. La banlieue et les carriers de Montrouge affluaient par la barrière d'Enfer. Les derniers ressemblaient à ces carriers de Montmartre qui causèrent de si grandes alarmes à mademoiselle de Mornay lorsqu'elle fuyait les massacres de la Saint-Barthélemy. En passant devant la communauté des missionnaires, située dans ma rue, ils y entrèrent : une vingtaine de prêtres furent obligés de se sauver; le re-

paire de ces fanatiques fut philosophiquement pillé, leurs lits et leurs livres brûlés dans la rue. On n'a point parlé de cette misère. Avait-on à s'embarrasser de ce que la prêtraille pouvait avoir perdu ? Je donnai l'hospitalité à sept ou huit fugitifs ; ils restèrent plusieurs jours cachés sous mon toit. Je leur obtins des passe-ports par l'intermédiaire de mon voisin M. Arago, et ils allèrent ailleurs prêcher la parole de Dieu : « La fuite des saints a souvent été utile aux peuples, *utilis populis fuga sanctorum*.

Chambre des députés. — M. de Mortemart.

La commission municipale, établie à l'Hôtel-de-Ville, nomma le baron Louis commissaire provisoire aux finances, M. Baude à l'intérieur, M. Mérilhou à la justice, M. Chardel aux postes, M. Marchal au télégraphe, M. Bavoux à la police, M. de la Borde à la Préfecture de la

Seine. Ainsi le gouvernement provisoire *volontaire* se trouva détruit en réalité par la promotion de M. Baude, qui s'était créé membre de ce gouvernement. Les boutiques se rouvrirent; les services publics reprirent leur cours.

Dans la réunion chez M. Laffitte il avait été décidé que les députés s'assembleraient à midi, au palais de la Chambre : ils s'y trouvèrent réunis au nombre de trente ou trente-cinq, présidés par M. Laffitte. M. Bérard annonça qu'il avait rencontré MM. d'Argout, de Forbin-Janson et de Mortemart, qui se rendaient chez M. Laffitte, croyant y trouver les députés; qu'il avait invité ces messieurs à le suivre à la Chambre, mais que M. le duc de Mortemart, accablé de fatigue, s'était retiré pour aller voir M. de Sémonville. M. de Mortemart, selon M. Bérard, avait dit qu'il avait un blanc-seing et que le Roi consentait à tout.

En effet, M. de Mortemart apportait cinq ordonnances : au lieu de les communiquer d'abord aux députés, sa lassitude l'obligea de

rétrograder jusqu'au Luxembourg. A midi, il envoya les ordonnances à M. Sauvo ; celui-ci répondit qu'il ne les pouvait publier dans le *Moniteur* sans l'autorisation de la Chambre des députés ou de la commission municipale.

M. Bérard s'étant expliqué, comme je viens de le dire, à la Chambre, une discussion s'éleva pour savoir si l'on recevrait ou si l'on ne recevrait pas M. de Mortemart. Le général Sebastiani insista pour l'affirmative ; M. Mauguin déclara que, si M. de Mortemart était présent, il demanderait qu'il fût entendu, mais que les événements pressaient et que l'on ne pouvait pas dépendre du bon plaisir de M. de Mortemart.

On nomma cinq commissaires chargés d'aller conférer avec les pairs : ces cinq commissaires furent MM. Augustin Périer, Sebastiani, Guizot, Benjamin Delessert et Hyde de Neuville.

Mais bientôt le comte de Sussy fut introduit dans la chambre élective. M. de Mortemart l'avait chargé de présenter les ordonnances aux dépu-

tés. S'adressant à l'assemblée, il lui dit : « En l'ab« sence de M. le chancelier, quelques pairs, en « petit nombre, étaient réunis chez moi ; M. le « duc de Mortemart nous a remis la lettre ci« jointe, adressée à M. le général Gérard ou à « M. Casimir Périer. Je vous demande la per« mission de vous la communiquer. » Voici la lettre : « Monsieur, parti de Saint-Cloud dans « la nuit, je cherche vainement à vous rencon« trer. Veuillez me dire où je pourrai vous voir. « Je vous prie de donner connaissance des or« donnances dont je suis porteur depuis hier. »

M. le duc de Mortemart était parti dans la nuit de Saint-Cloud ; il avait les ordonnances dans sa poche depuis douze ou quinze heures, *depuis hier*, selon son expression ; il n'avait pu rencontrer ni le général Gérard, ni M. Casimir Périer : M. de Mortemart était bien malheureux ! M. Bérard fit l'observation suivante sur la lettre communiquée :

« Je ne puis, dit-il, m'empêcher de signaler « ici un manque de franchise : M. de Morte-

« mart, qui se rendait ce matin chez M. Laffitte « lorsque je l'ai rencontré, m'a formellement « dit qu'il viendrait ici. »

Les cinq ordonnances furent lues. La première rappelait les ordonnances du 25 juillet, la seconde convoquait les Chambres pour le 3 août, la troisième nommait M. de Mortemart ministre des affaires étrangères et président du conseil, la quatrième appelait le général Gérard au ministère de la guerre, la cinquième M. Casimir Périer au ministère des finances. Lorsque je trouvai enfin M. de Mortemart chez le grand référendaire, il m'assura qu'il avait été obligé de rester chez M. de Sémonville, parce qu'étant revenu à pied de Saint-Cloud, il s'était vu forcé de faire un détour et de pénétrer dans le bois de Boulogne par une brèche : sa botte ou son soulier lui avait écorché le talon. Il est à regretter qu'avant de produire les actes du trône, M. de Mortemart n'ait pas essayé de voir les hommes influents et de les incliner à la cause royale. Ces actes tombant tout à coup au

milieu de députés non prévenus, personne n'osa se déclarer. On s'attira cette terrible réponse de Benjamin Constant : « Nous savons « d'avance ce que la Chambre des pairs nous « dira : elle acceptera purement et simplement « la révocation des ordonnances. Quant à moi, « je ne me prononce pas positivement sur la « question de dynastie ; je dirai seulement qu'il « serait trop commode pour un roi de faire mitrailler son peuple, et d'en être quitte pour « dire ensuite : *Il n'y a rien de fait.* »

Benjamin Constant, qui ne se prononçait pas *positivement sur la question de dynastie*, aurait-il terminé sa phrase de la même manière si on lui eût fait entendre auparavant des paroles convenables à ses talents et à sa juste ambition ? Je plains sincèrement uu homme de courage et d'honneur, comme M. de Mortemart, quand je viens à penser que la monarchie légitime a peut-être été renversée parce que le ministre chargé des pouvoirs du Roi n'a pu rencontrer dans Paris deux députés, et que,

fatigué d'avoir fait trois lieues à pied, il s'est écorché le talon. L'ordonnance de nomination à l'ambassade de Saint-Pétersbourg a remplacé pour M. de Mortemart les ordonnances de son vieux maître. Ah ! comment ai-je refusé à Louis-Philippe d'être son ministre des affaires étrangères ou de reprendre ma bien-aimée ambassade de Rome ? Mais, hélas ! de *ma bien-aimée*, qu'en eussé-je fait au bord du Tibre ? J'aurais toujours cru qu'elle me regardait en rougissant.

Course dans Paris. — Le général Dubourg. — Cérémonie funèbre sous les colonnades du Louvre. — Les jeunes gens me rapportent à la Chambre des pairs.

Le 30 au matin, ayant reçu le billet du grand référendaire qui m'invitait à la réunion des Pairs, au Luxembourg, je voulus apprendre auparavant quelques nouvelles. Je descendis par la rue d'Enfer, la place Saint-Michel et la rue Dauphine. Il y avait encore un peu d'émo-

tion autour des barricades ébréchées. Je comparais ce que je voyais au grand mouvement révolutionnaire de 1789, et cela me semblait de l'ordre et du silence : le changement des mœurs était visible.

Au Pont-Neuf, la statue d'Henri IV tenait à la main, comme un guidon de la Ligue, un drapeau tricolore. Des hommes du peuple disaient en regardant le roi de bronze : « Tu n'aurais « pas fait cette bêtise-là, mon vieux. » Des groupes étaient rassemblés sur le quai de l'École; j'aperçois de loin un général accompagné de deux aides de camp également à cheval. Je m'avançai de ce côté. Comme je fendais la foule, mes yeux se portaient sur le général : ceinture tricolore par-dessus son habit, chapeau de travers renversé en arrière, corne en avant. Il m'avise à son tour et s'écrie : « Tiens, le vicomte ! » Et moi, surpris, je reconnais le colonel ou capitaine Dubourg, mon compagnon de Gand, lequel allait pendant notre retour à Paris prendre les villes ouvertes au nom de

Louis XVIII, et nous apportait, ainsi que je vous l'ai raconté, la moitié d'un mouton pour dîner dans un bouge, à Arnouville. C'est cet officier que les journaux avaient représenté comme un austère soldat républicain à moustaches grises, lequel n'avait pas voulu servir sous la tyrannie impériale, et qui était si pauvre qu'on avait été obligé de lui acheter à la friperie un uniforme râpé du temps de La Réveillère-Lepaux. Et moi de m'écrier: « Eh! c'est vous! comment... » Il me tend les bras, me serre la main sur le cou de Flanquine; on fit cercle: « Mon cher, me dit à haute voix le chef militaire du gouvernement provisoire, en me montrant le Louvre, ils étaient là-dedans douze cents : nous leur en avons flanqué des pruneaux dans le derrière! et de courir, et de courir!.... » Les aides de camp de M. Dubourg éclatent en gros rires; et la tourbe de rire à l'unisson, et le général de piquer sa mazette qui caracolait comme une bête éreintée, suivie de deux autres Rossinantes glissant sur le pavé et prêtes à tomber

sur le nez entre les jambes de leurs cavaliers.

Ainsi, superbement emporté, m'abandonna le Diomède de l'Hôtel-de-Ville, brave d'ailleurs et spirituel. J'ai vu des hommes qui, prenant au sérieux toutes les scènes de 1830, rougissaient à ce récit, parce qu'il déjouait un peu leur héroïque crédulité. J'étais moi-même honteux en voyant le côté comique des révolutions les plus graves et de quelle manière on peut se moquer de la bonne foi du peuple.

M. Louis Blanc, dans le premier volume de son excellente *Histoire de dix ans*, publiée après ce que je viens d'écrire ici, confirme mon récit : « Un homme, dit-il, d'une taille « moyenne, d'une figure énergique, traversait, « en uniforme de général et suivi par un grand « nombre d'hommes armés, le marché des In- « nocents. C'était de M. Évariste Dumoulin, « rédacteur du *Constitutionnel*, que cet hom- « me avait reçu son uniforme, pris chez un fri- « pier ; et les épaulettes qu'il portait lui avaient « été données par l'acteur Perlet : elles venaient

« du magasin de l'Opéra-Comique. Quel est ce « général ? demandait-on de toutes parts. Et « quand ceux qui l'entouraient avaient répon- « du : « C'est le général Dnbourg, » Vive le gé- « néral Dubourg ! criait le peuple, devant qui « ce nom n'avait jamais retenti[1]. »

Un autre spectacle m'attendait à quelques pas de là : une fosse était creusée devant la colonnade du Louvre; un prêtre, en surplis et en étole, disait des prières au bord de cette fosse : on y déposait les morts. Je me découvris et fis

[1] J'ai reçu, le 9 janvier de cette année 1841, une lettre de M. Dubourg ; on y lit ces phrases : « Combien j'ai désiré vous « voir depuis notre rencontre sur le quai du Louvre ! combien « de fois j'ai désiré verser dans votre sein les chagrins qui déchi- « raient mon âme ! qu'on est malheureux d'aimer avec passion « son pays, son honneur, son bonheur, sa gloire, quand l'on « vit à une telle époque ! . . . .

« Avais-je tort, en 1830, de ne pas vouloir me soumettre à ce « que l'on faisait ? Je voyais clairement l'avenir odieux que l'on « préparait à la France ; j'expliquais comment le mal seul pou- « vait surgir d'arrangements politiques aussi frauduleux : mais « personne ne me comprenait. »

Le 5 juillet de cette même année 1841, M. Dubourg m'écrivait encore pour m'envoyer le brouillon d'une note qu'il adressait en 1828 à MM. de Martignac et de Caux pour les engager à me faire entrer au conseil. Je n'ai donc rien avancé sur M. Dubourg qui ne soit de la plus exacte vérité. (Paris, note de 1841.)

le signe de la croix. La foule silencieuse regardait avec respect cette cérémonie, qui n'eût rien été si la religion n'y avait comparu. Tant de souvenirs et de réflexions s'offraient à moi, que je restais dans une complète immobilité. Tout à coup je me sens pressé; un cri part : « Vive le défenseur de la liberté de la presse ! » Mes cheveux m'avaient fait reconnaître. Aussitôt des jeunes gens me saisissent et me disent : « Où allez-vous? nous allons vous porter. » Je ne savais que répondre; je remerciais; je me débattais; je suppliais de me laisser aller. L'heure de la réunion à la Chambre des pairs n'était pas encore arrivée. Les jeunes gens ne cessaient de crier : « Où allez-vous ! où allez-vous? » Je répondis au hasard : « Eh bien, au Palais-Royal ! » Aussitôt j'y suis conduit aux cris de : Vive la Charte ! vive la liberté de la presse ! vive Chateaubriand ! Dans la cour des Fontaines, M. Barba, le libraire, sortit de sa maison et vint m'embrasser.

Nous arrivons au Palais-Royal; on me bous-

cule dans un café sous la galerie de bois. Je mourais de chaud. Je réitère à mains jointes ma demande en rémission de ma gloire : point; toute cette jeunesse refuse de me lâcher. Il y avait dans la foule un homme en veste à manches retroussées, à mains noires, à figure sinistre, aux yeux ardents, tel que j'en avais tant vu au commencement de la révolution : il essayait continuellement de s'approcher de moi, et les jeunes gens le repoussaient toujours. Je n'ai su ni son nom ni ce qu'il me voulait.

Il fallut me résoudre à dire enfin que j'allais à la Chambre des pairs. Nous quittâmes le café; les acclamations recommencèrent. Dans la cour du Louvre diverses espèces de cris se firent entendre : on disait : « Aux Tuileries ! aux Tuileries ! » les autres : « Vive le premier consul ! » et semblaient vouloir me faire l'héritier de Bonaparte républicain. Hyacinthe, qui m'accompagnait, recevait sa part des poignées de main et des embrassades. Nous traversâmes

le pont des Arts et nous prîmes la rue de Seine. On accourait sur notre passage; on se mettait aux fenêtres. Je souffrais de tant d'honneurs, car on m'arrachait les bras. Un des jeunes gens qui me poussaient par derrière passa tout à coup sa tête entre mes jambes et m'enleva sur ses épaules. Nouvelles acclamations; on criait aux spectateurs dans la rue et aux fenêtres : « A bas les chapeaux! vive la Charte! » et moi je répliquais : « Oui, messieurs, vive la Charte! mais vive le Roi! » On ne répétait pas ce cri, mais il ne provoquait aucune colère. Et voilà comme la partie était perdue! Tout pouvait encore s'arranger, mais il ne fallait présenter au peuple que des hommes populaires : dans les révolutions, un nom fait plus qu'une armée.

Je suppliai tant mes jeunes amis qu'ils me mirent enfin à terre. Dans la rue de Seine, en face de mon libraire, M. Le Normant, un tapissier offrit un fauteuil pour me porter; je le refusai et j'arrivai au milieu de mon triomphe dans la cour d'honneur du Luxembourg. Ma

généreuse escorte me quitta alors après avoir poussé de nouveaux cris de *Vive la Charte! vive Chateaubriand!* J'étais touché des sentiments de cette noble jeunesse : j'avais crié *vive le Roi* au milieu d'elle, tout aussi en sûreté que si j'eusse été seul enfermé dans ma maison ; elle connaissait mes opinions ; elle m'amenait elle-même à la Chambre des pairs où elle savait que j'allais parler et rester fidèle à mon Roi; et pourtant c'était le 30 juillet, et nous venions de passer près de la fosse dans laquelle on ensevelissait les citoyens tués par les balles des soldats de Charles X!

Réunion des pairs.

Le bruit que je laissais en dehors contrastait avec le silence qui régnait dans le vestibule du palais du Luxembourg. Ce silence augmenta dans la galerie sombre qui précède les salons de M. de Sémonville. Ma présence gêna les vingt-cinq ou trente pairs qui s'y trouvaient

rassemblés : j'empêchais les douces effusions de la peur, la tendre consternation à laquelle on se livrait. Ce fut là que je vis enfin M. de Mortemart. Je lui dis que, d'après le désir du Roi, j'étais prêt à m'entendre avec lui. Il me répondit, comme je l'ai déjà rapporté, qu'en revenant, il s'était écorché le talon : il rentra dans le flot de l'Assemblée. Il nous donna connaissance des ordonnances comme il les avait fait communiquer aux députés par M. de Sussy. M. de Broglie déclara qu'il venait de parcourir Paris ; que nous étions sur un volcan ; que les bourgeois ne pouvaient plus contenir leurs ouvriers ; que si le nom de Charles X était seulement prononcé, on nous couperait la gorge à tous, et qu'on démolirait le Luxembourg comme on avait démoli la Bastille : « C'est vrai ! c'est vrai ! » murmuraient d'une voix sourde les prudents, en secouant la tête. M. de Caraman, qu'on avait fait duc, apparemment parce qu'il avait été valet de M. de Metternich, soutenait avec chaleur qu'on ne pouvait reconnaître les

ordonnances : « Pourquoi donc, lui dis-je, monsieur? » Cette froide question glaça sa verve.

Arrivent les cinq députés commissaires. M. le général Sebastiani débute par sa phrase accoutumée : « Messieurs, c'est une grosse affaire. » Ensuite il fait l'éloge de la haute modération de M. le duc de Mortemart; il parle des dangers de Paris, prononce quelques mots à la louange de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans, et conclut à l'impossibilité de s'occuper des ordonnances. Moi et M. Hyde de Neuville, nous fûmes les seuls d'un avis contraire. J'obtins la parole : « M. le duc de Broglie nous a dit, mes-« sieurs, qu'il s'est promené dans les rues, et « qu'il a vu partout des dispositions hostiles : « je viens aussi de parcourir Paris, trois mille « jeunes gens m'ont rapporté dans la cour de « ce palais ; vous avez pu entendre leurs cris : « ont-ils soif de votre sang ceux qui ont ainsi « salué l'un de vos collègues ? Ils ont crié *Vive « la Charte !* j'ai répondu *Vive le Roi !* ils n'ont « témoigné aucune colère et sont venus me dé-

« poser sain et sauf au milieu de vous. Sont-ce « là des symptômes si menaçants de l'opinion « publique? Je soutiens, moi, que rien n'est « perdu, que nous pouvons accepter les ordon- « nances. La question n'est pas de considé- « rer s'il y a péril ou non, mais de garder les « serments que nous avons prêtés à ce Roi dont « nous tenons nos dignités, et plusieurs d'entre « nous leur fortune. Sa Majesté, en retirant les « ordonnances et en changeant son ministère, « a fait tout ce qu'elle a dû; faisons à notre tour « ce que nous devons. Comment? dans tout le « cours de notre vie, il se présente un seul jour « où nous sommes obligés de descendre sur le « champ de bataille, et nous n'accepterions pas « le combat? Donnons à la France l'exemple de « l'honneur et de la loyauté; empêchons-la de « tomber dans des combinaisons anarchiques « où sa paix, ses intérêts réels et ses libertés « iraient se perdre : le péril s'évanouit quand « on ose le regarder. »

On ne me répondit point; on se hâta de le-

ver la séance. Il y avait une impatience de parjure dans cette assemblée que poussait une peur intrépide ; chacun voulait sauver sa guenille de vie, comme si le temps n'allait pas, dès demain, nous arracher nos vieilles peaux, dont un juif bien avisé n'aurait pas donné une obole.

Les républicains. — Les orléanistes. — M. Thiers est envoyé à Neuilly. — Convocation des pairs chez le grand référendaire : la lettre m'arrive trop tard.

Les trois partis commençaient à se dessiner et à agir les uns contre les autres : les députés qui voulaient la monarchie par la branche aînée étaient les plus forts légalement ; ils ralliaient à eux tout ce qui tendait à l'ordre ; mais, moralement, ils étaient les plus faibles : ils hési-

taient, ils ne se prononçaient pas : il devenait manifeste, par la tergiversation de la cour, qu'ils tomberaient dans l'usurpation plutôt que de se voir engloutis dans la république.

Celle-ci fit afficher un placard qui disait : « La France est libre. Elle n'accorde au gou-« vernement provisoire que le droit de la con-« sulter, en attendant qu'elle ait exprimé sa vo-« lonté par de nouvelles élections. Plus de « royauté. Le pouvoir exécutif confié à un pré-« sident temporaire. Concours médiat ou im-« médiat de tous les citoyens à l'élection des « députés. Liberté des cultes. »

Ce placard résumait les seules choses justes dans l'opinion républicaine; une nouvelle assemblée de députés aurait décidé s'il était bon ou mauvais de céder à ce vœu, *plus de royauté;* chacun aurait plaidé sa cause, et l'élection d'un gouvernement quelconque par un congrès national eût eu le caractère de la légalité.

Sur une autre affiche républicaine du même jour, 30 juillet, on lisait en grosses lettres :

« Plus de Bourbons... Tout est là, grandeur, repos, prospérité publique, liberté. »

Enfin parut une adresse à MM. les membres de la commission municipale composant un gouvernement provisoire ; elle demandait : « Qu'aucune proclamation ne fût faite pour dé-« signer un chef, lorsque la forme même du « gouvernement ne pouvait être encore déter-« minée ; que le gouvernement provisoire restât « en permanence jusqu'à ce que le vœu de la « majorité des Français pût être connu ; toute « autre mesure étant intempestive et coupa-« ble. »

Cette adresse émanant des membres d'une commission nommée par un grand nombre de citoyens de divers arrondissements de Paris, était signée par MM. Chevalier, président, Trélat, Teste, Lepelletier, Guinard, Hingray, Cauchois-Lemaire, etc.

Dans cette réunion populaire, on proposait de remettre par acclamation la présidence de la République à M. de La Fayette ; on s'appuyait sur

les principes que la Chambre des représentants de 1815 avait proclamés en se séparant. Divers imprimeurs refusèrent de publier ces proclamations, disant que défense leur en était faite par M. le duc de Broglie. La république jetait par terre le trône de Charles X; elle craignait les inhibitions de M. de Broglie, lequel n'avait aucun caractère.

Je vous ai dit que, dans la nuit du 29 au 30, M. Laffitte avec MM. Thiers et Mignet avaient tout préparé pour attirer les yeux du public sur M. le duc d'Orléans. Le 30 parurent des proclamations et des adresses, fruit de ce conciliabule: « Évitons la République, » disaient-elles. Venaient ensuite les faits d'armes de Jemmapes et de Valmy, et l'on assurait que M. le duc d'Orléans n'était pas *Capet*, mais *Valois*.

Et cependant M. Thiers, envoyé par M. Laffitte, chevauchait vers Neuilly avec M. Scheffer: S. A. R. n'y était pas. Grands combats de paroles entre mademoiselle d'Orléans et M. Thiers: Il fut convenu qu'on écrirait à M. le duc d'Or-

léans pour le décider à se rallier à la révolution. M. Thiers écrivit lui-même un mot au prince, et madame Adélaïde promit de devancer sa famille à Paris. L'orléanisme avait fait des progrès, et dès le soir même de cette journée il fut question parmi les députés de conférer les pouvoirs de lieutenant général à M. le duc d'Orléans.

M. de Sussy, avec les ordonnances de Saint-Cloud, avait été encore moins bien reçu à l'Hôtel-de-Ville qu'à la Chambre des députés. Muni d'un *récépissé* de M. de La Fayette, il vint retrouver M. de Mortemart qui s'écria : « Vous « m'avez sauvé plus que la vie; vous m'avez sau« vé l'honneur. »

La commission municipale fit une proclamation dans laquelle elle déclarait que *les crimes de son pouvoir* (de Charles X) *étaient finis* et que *le peuple aurait un gouvernement qui lui devrait* (au peuple) *son origine* : phrase ambiguë qu'on pouvait interpréter comme on voulait. MM. Laffitte et Périer ne signèrent point

cet acte. M. de La Fayette, alarmé un peu tard de l'idée de la royauté orléaniste, envoya M. Odilon Barrot à la Chambre des députés annoncer que le peuple, auteur de la révolution de juillet, n'entendait pas la terminer par un simple changement de personnes, et que le sang versé valait bien quelques libertés. Il fut question d'une proclamation des députés afin d'inviter S. A. R. le duc d'Orléans à se rendre dans la capitale : après quelques communications avec l'Hôtel-de-Ville, ce projet de proclamation fut anéanti. On n'en tira pas moins au sort une députation de douze membres pour aller offrir au châtelain de Neuilly cette lieutenance générale qui n'avait pu trouver passage dans une proclamation.

Dans la soirée, M. le grand référendaire rassemble chez lui les pairs : sa lettre, soit négligence ou politique, m'arriva trop tard. Je me hâtai de courir au rendez-vous ; on m'ouvrit la grille de l'allée de l'Observatoire ; je traversai le jardin du Luxembourg : quand j'arrivai

au palais, je n'y trouvai personne. Je refis le chemin des parterres les yeux attachés sur la lune. Je regrettais les mers et les montagnes où elle m'était apparue, les forêts dans la cime desquelles, se dérobant elle-même en silence, elle avait l'air de me répéter la maxime d'Épicure : « Cache ta vie. »

Saint-Cloud. — Scène : monsieur le Dauphin et le maréchal de Raguse.

J'ai laissé les troupes, le 29 au soir, se retirant sur Saint-Cloud. Les bourgeois de Chaillot et de Passy les attaquèrent, tuèrent un capitaine de carabiniers, deux officiers, et blessèrent une dizaine de soldats. Le Motha, capitaine de la garde, fut frappé d'une balle par un

enfant qu'il s'était plu à ménager. Ce capitaine avait donné sa démission au moment des ordonnances; mais, voyant qu'on se battait le 27, il rentra dans son corps pour partager les dangers de ses camarades. Jamais, à la gloire de la France, il n'y eut un plus beau combat dans les partis opposés entre la liberté et l'honneur.

Les enfants, intrépides parce qu'ils ignorent le danger, ont joué un triste rôle dans les trois journées : à l'abri de leur faiblesse, ils tiraient à bout portant sur les officiers qui se seraient crus déshonorés en les repoussant. Les armes modernes mettent la mort à la disposition de la main la plus débile. Singes laids et étiolés, libertins avant d'avoir le pouvoir de l'être, cruels et pervers, ces petits héros des trois journées se livraient à des assassinats avec tout l'abandon de l'innocence. Donnons-nous garde, par des louanges imprudentes, de faire naître l'émulation du mal. Les enfants de Sparte allaient à la chasse aux ilotes.

Monsieur le Dauphin reçut les soldats à la porte du village de Boulogne, dans le bois, puis il rentra à Saint-Cloud.

Saint-Cloud était gardé par les quatre compagnies des gardes du corps. Le bataillon des élèves de Saint-Cyr était arrivé : en rivalité et en contraste avec l'École polytechnique, il avait embrassé la cause royale. Les troupes exténuées, qui revenaient d'un combat de trois jours, ne causaient, par leurs blessures et leur délabrement, que de l'ébahissement aux domestiques titrés, dorés et repus qui mangeaient à la table du Roi. On ne songea point à couper les lignes télégraphiques ; passaient librement sur la route courriers, voyageurs, malles-postes, diligences, avec le drapeau tricolore qui insurgeait les villages en les traversant. Les embauchages par le moyen de l'argent et des femmes commencèrent. Les proclamations de la commune de Paris étaient colportées çà et là. Le Roi et la cour ne se voulaient pas encore persuader qu'ils fussent en péril. Afin

de prouver qu'ils méprisaient les gestes de quelques bourgeois mutinés, et qu'il n'y avait point de révolution, ils laissaient tout aller : le doigt de Dieu se voit dans tout cela.

A la tombée de la nuit du 30 juillet, à peu près à la même heure où la commission des députés partait pour Neuilly, un aide-major fit annoncer aux troupes que les ordonnances étaient rapportées. Les soldats crièrent : Vive le Roi ! et reprirent leur gaieté au bivouac; mais cette annonce de l'aide-major, envoyé par le duc de Raguse, n'avait pas été communiquée au Dauphin, qui, grand amateur de discipline, entra en fureur. Le Roi dit au maréchal : « Le « Dauphin est mécontent; allez vous expliquer « avec lui. »

Le maréchal ne trouva point le Dauphin chez lui, et l'attendit dans la salle de billard avec le duc de Guiche et le duc de Ventadour, aides de camp du prince. Le Dauphin rentra : à l'aspect du maréchal, il rougit jusqu'aux yeux, traverse son antichambre avec ses grands

pas si singuliers, arrive à son salon, et dit au maréchal : « Entrez ! » La porte se referme : un grand bruit se fait entendre ; l'élévation des voix s'accroît ; le duc de Ventadour, inquiet, ouvre la porte ; le maréchal sort, poursuivi par le Dauphin, qui l'appelle double traître. « Rendez votre épée ! rendez votre épée ! » et, se jetant sur lui, il lui arrache son épée. L'aide de camp du maréchal, M. Delarue, se veut précipiter entre lui et le Dauphin, il est retenu par M. de Montgascon ; le prince s'efforce de briser l'épée du maréchal et se coupe les mains. Il crie : « A moi, gardes du corps ! qu'on le saisisse ! » Les gardes du corps accoururent ; sans un mouvement de tête du maréchal, leurs baïonnettes l'auraient atteint au visage. Le duc de Raguse est conduit aux arrêts dans son appartement.

Le roi arrangea tant bien que mal cette affaire, d'autant plus déplorable, que les acteurs n'inspiraient pas un grand intérêt. Lorsque le fils du Balafré occit Saint-Pol, maréchal

de la Ligue, on reconnut dans ce coup d'épée la fierté et le sang des Guises; mais quand monsieur le Dauphin, plus puissant seigneur qu'un prince de Lorraine, aurait pourfendu le maréchal Marmont, qu'est-ce que cela eût fait? Si le maréchal eût tué monsieur le Dauphin, c'eût été seulement un peu plus singulier. On verrait passer dans la rue César, descendant de Vénus, et Brutus, arrière-neveu de Junius, qu'on ne les regarderait pas. Rien n'est grand aujourd'hui, parce que rien n'est haut.

Voilà comme se dépensait à Saint-Cloud la dernière heure de la monarchie : cette pâle monarchie, défigurée et sanglante, ressemblait au portrait que nous fait d'Urfé d'un grand personnage expirant : « Il avait les yeux hâves et « enfoncés; la mâchoire inférieure, couverte « seulement d'un peu de peau, paraissait s'être « retirée; la barbe hérissée, le teint jaune, les « regards lents, les souffles abattus. De sa « bouche il ne sortait déjà plus de paroles hu-« maines, mais des oracles. »

Neuilly. — M. le duc d'Orléans. — Le Raincy. — Le prince vient à Paris.

M. le duc d'Orléans avait eu, sa vie durant, pour le trône ce penchant que toute âme bien née sent pour le pouvoir. Ce penchant se modifie selon les caractères : impétueux et aspirant, mou et rampant ; imprudent, ouvert, déclaré dans ceux-ci, circonspect, caché, honteux et bas dans ceux-là : l'un, pour s'élever,

peut atteindre à tous les crimes; l'autre, pour monter, peut descendre à toutes les bassesses. M. le duc d'Orléans appartenait à cette dernière classe d'ambitieux. Suivez ce prince dans sa vie, il ne dit et ne fait jamais rien de complet, et laisse toujours une porte ouverte à l'évasion. Pendant la Restauration, il flatte la cour et encourage l'opinion libérale; Neuilly est le rendez-vous des mécontentements et des mécontents. On soupire, on se serre la main en levant les yeux au ciel, mais on ne prononce pas une parole assez significative pour être reportée en haut lieu. Un membre de l'opposition meurt-il, on envoie un carrosse au convoi, mais ce carrosse est vide; la livrée est admise à toutes les portes et à toutes les fosses. Si, au temps de mes disgrâces de cour, je me trouve aux Tuileries sur le chemin de M. le duc d'Orléans, il passe en ayant soin de saluer à droite, de manière que, moi étant à gauche, il me tourne l'épaule. Cela sera remarqué, et fera bien.

M. le duc d'Orléans connut-il d'avance les ordonnances de juillet? En fut-il instruit par une personne qui tenait le secret de M. Ouvrard? Qu'en pensa-t-il? Quelles furent ses craintes et ses espérances? Conçut-il un plan? Poussa-t-il M. Laffitte à faire ce qu'il fit, ou laissa-t-il faire M. Laffitte? D'après le caractère de Louis-Philippe, on doit présumer qu'il ne prit aucune résolution, et que sa timidité politique, se renfermant dans sa fausseté, attendit l'événement comme l'araignée attend le moucheron qui se prendra dans sa toile. Il a laissé le moment conspirer; il n'a conspiré lui-même que par ses désirs, dont il est probable qu'il avait peur.

Il y avait deux partis à prendre pour M. le duc d'Orléans : le premier, et le plus honorable, était de courir à Saint-Cloud, de s'interposer entre Charles X et le peuple, afin de sauver la couronne de l'un et la liberté de l'autre; le second consistait à se jeter dans les barricades, le drapeau tricolore au poing, et à se mettre à la tête du mouvement du monde.

Philippe avait à choisir entre l'honnête homme et le grand homme : il a préféré escamoter la couronne du Roi et la liberté du peuple. Un filou, pendant le trouble et les malheurs d'un incendie, dérobe subtilement les objets les plus précieux du palais brûlant, sans écouter les cris d'un enfant que la flamme a surpris dans son berceau.

La riche proie une fois saisie, il s'est trouvé force chiens à la curée : alors sont arrivées toutes ces vieilles corruptions des régimes précédents, ces recéleurs d'effets volés, crapauds immondes à demi écrasés sur lesquels on a cent fois marché, et qui vivent, tout aplatis qu'ils sont. Ce sont là pourtant les hommes que l'on vante et dont on exalte l'habileté! Milton pensait autrement lorsqu'il écrivait ce passage d'une lettre sublime : « Si Dieu versa « jamais un amour ferme de la beauté morale « dans le sein d'un homme, il l'a versé dans le « mien. Quelque part que je rencontre un « homme méprisant la fausse estime du vul-

« gaire, osant aspirer, par ses sentiments, son « langage et sa conduite, à ce que la haute sa- « gesse des âges nous a enseigné de plus excel- « lent, je m'unis à cet homme par une sorte de « nécessaire attachement. Il n'y a point de « puissance dans le ciel ou sur la terre qui « puisse m'empêcher de contempler avec res- « pect et tendresse ceux qui ont atteint le « sommet de la dignité et de la vertu. »

La cour aveugle de Charles X ne sut jamais où elle en était et à qui elle avait affaire : on pouvait mander M. le duc d'Orléans à Saint-Cloud, et il est probable que dans le premier moment il eût obéi ; on pouvait le faire enlever à Neuilly, le jour même des ordonnances : on ne prit ni l'un ni l'autre parti.

Sur des renseignements que lui porta madame de Bondy à Neuilly dans la nuit du mardi 27, Louis-Philippe se leva à trois heures du matin, et se retira en un lieu connu de sa seule famille. Il avait la double crainte d'être atteint par l'insurrection de Paris ou arrêté

par un capitaine des gardes. Il alla donc écouter dans la solitude du Raincy les coups de canon lointains de la bataille du Louvre, comme j'écoutais sous un arbre ceux de la bataille de Waterloo. Les sentiments qui sans doute agitaient le prince ne devaient guère ressembler à ceux qui m'oppressaient dans les campagnes de Gand.

Je vous ai dit que, dans la matinée du 30 juillet, M. Thiers ne trouva point le duc d'Orléans à Neuilly ; mais madame la duchesse d'Orléans envoya chercher S. A. R. : M. le comte Anatole de Montesquiou fut chargé du message. Arrivé au Raincy, M. de Montesquiou eut toutes les peines du monde à déterminer Louis-Philippe à revenir à Neuilly pour y attendre la députation de la Chambre des députés.

Enfin, persuadé par le chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, Louis-Philippe monta en voiture. M. de Montesquiou partit en avant; il alla d'abord assez vite ; mais quand il regarda en arrière, il vit la calèche de S. A. R. s'arrêter

et rebrousser chemin vers le Raincy. M. de Montesquiou revient en hâte, implore la future majesté qui courait se cacher au désert, comme ces illustres chrétiens fuyant jadis la pesante dignité de l'épiscopat : le serviteur fidèle obtint une dernière et malheureuse victoire.

Le soir du 30, la députation des douze membres de la Chambre des députés, qui devait offrir la lieutenance générale du royaume au prince, lui envoya un message à Neuilly. Louis-Philippe reçut ce message à la grille du parc, le lut au flambeau et se mit à l'instant en route pour Paris, accompagné de MM. de Berthois, Haymès et Oudart. Il portait à sa boutonnière une cocarde tricolore : il allait enlever une vieille couronne au garde-meuble.

Une députation de la Chambre élective offre à M. le duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume. — Il accepte. — Efforts des républicains.

A son arrivée au Palais-Royal, M. le duc d'Orléans envoya complimenter M. de La Fayette.

La députation des douze députés se présenta au Palais-Royal. Elle demanda au prince s'il acceptait la lieutenance générale du royaume;

réponse embarrassée : « Je suis venu au milieu « de vous partager vos dangers... J'ai besoin de « réfléchir. Il faut que je consulte diverses per-« sonnes. Les dispositions de Saint-Cloud ne « sont point hostiles ; la présence du Roi « m'impose des devoirs. » Ainsi répondit Louis-Philippe. On lui fit rentrer ses paroles dans le corps, comme il s'y attendait : après s'être retiré une demi-heure, il reparut portantune proclamation en vertu de laquelle il acceptait les fonctions de lieutenant général du royaume, proclamation finissant par cette déclaration : « La Charte sera désormais une vérité. »

Portée à la Chambre élective, la proclamation fut reçue avec cet enthousiasme révolutionnaire agé de cinquante ans : on y répondit par une autre proclamation de la rédaction de M. Guizot. Les députés retournèrent au Palais-Royal ; le prince s'attendrit, accepta de nouveau, et ne put s'empêcher de gémir sur les déplorables circonstances qui le forçaient d'être lieutenant général du royaume.

La république, étourdie des coups qui lui étaient portés, cherchait à se défendre; mais son véritable chef, le général La Fayette, l'avait presque abandonnée. Il se plaisait dans ce concert d'adorations qui lui arrivaient de tous côtés; il humait le parfum des révolutions; il s'enchantait de l'idée qu'il était l'arbitre de la France, qu'il pouvait à son gré, en frappant du pied, faire sortir de terre une république ou une monarchie; il aimait à se bercer dans cette incertitude où se plaisent les esprits qui craignent les conclusions, parce qu'un instinct les avertit qu'ils ne sont plus rien quand les faits sont accomplis.

Les autres chefs républicains s'étaient perdus d'avance par divers ouvrages : l'éloge de la terreur, en rappelant aux Français 1793, les avait fait reculer. Le rétablissement de la garde nationale tuait en même temps, dans les combattants de juillet, le principe ou la puissance de l'insurrection. M. de La Fayette ne s'aperçut pas qu'en rêvassant la république, il avait armé contre elle trois millions de gendarmes.

Quoi qu'il en soit, honteux d'être sitôt pris pour dupes, les jeunes gens essayèrent quelque résistance. Ils répliquèrent par des proclamations et des affiches aux proclamations et aux affiches du duc d'Orléans. On lui disait que si les députés s'étaient abaissés à le supplier d'accepter la lieutenance générale du royaume, la Chambre des députés, nommée sous une loi aristocratique, n'avait pas le droit de manifester la volonté populaire. On prouvait à Louis-Philippe qu'il était fils de Louis-Philippe-Joseph; que Louis-Philippe-Joseph était fils de Louis-Philippe; que Louis-Philippe était fils de Louis, lequel était fils de Philippe II, régent; que Philippe II était fils de Philippe Ier, lequel était frère de Louis XIV : donc Louis-Philippe d'Orléans était *Bourbon* et *Capet*, non *Valois*. M. Laffitte n'en continuait pas moins à le regarder comme étant de la race de Charles IX et de Henri III, et disait : « Thiers sait cela. »

Plus tard, la réunion Lointier s'écria que la

nation était en armes pour soutenir ses droits par la force. Le comité central du douzième arrondissement déclara que le peuple n'avait point été consulté sur le mode de sa Constitution; que la Chambre des députés et la Chambre des pairs, tenant leurs pouvoirs de Charles X, étaient tombées avec lui; qu'elles ne pouvaient, en conséquence, représenter la nation; que le douzième arrondissement ne reconaissait point la lieutenance générale; que le gouvernement provisoire devait rester en permanence, sous la présidence de La Fayette, jusqu'à ce qu'une Constitution eût été délibérée et arrêtée comme base fondamentale du gouvernement.

Le 30 au matin, il était question de proclamer la République. Quelques hommes déterminés menaçaient de poignarder la commission municipale si elle ne conservait pas le pouvoir. Ne s'en prenait-on pas aussi à la Chambre des pairs? On était furieux de son audace. L'audace de la Chambre des pairs! Certes, c'était là le dernier outrage et la der-

nière injustice qu'elle eût dû s'attendre à éprouver de l'opinion.

Il y eut un projet : vingt jeunes gens des plus ardents devaient s'embusquer dans une petite rue donnant sur le quai de la Ferraille, et faire feu sur Louis-Philippe, lorsqu'il se rendrait du Palais-Royal à la maison de ville. On les arrêta en leur disant : « Vous tuerez en « même temps Laffitte, Pajol et Benjamin « Constant. » Enfin on voulait enlever le duc d'Orléans et l'embarquer à Cherbourg : étrange rencontre si Charles X et Philippe se fussent retrouvés dans le même port, sur le même vaisseau, l'un expédié à la rive étrangère par les bourgeois, l'autre par les républicains!

M. le duc d'Orléans va à l'Hôtel-de-Ville.

Le duc d'Orléans, ayant pris le parti d'aller faire confirmer son titre par les tribuns de l'Hôtel-de-Ville, descendit dans la cour du Palais-Royal, entouré de quatre-vingt-neuf députés en casquettes, en chapeaux ronds, en habits, en redingotes. Le candidat royal monté

sur un cheval blanc ; il est suivi de Benjamin Constant dans une chaise à porteur ballottée par deux Savoyards. MM. Méchin et Viennet, couverts de sueur et de poussière, marchent entre le cheval blanc du monarque futur et la brouette du député goutteux, se querellant avec les deux crocheteurs pour garder les distances voulues. Un tambour à moitié ivre battait la caisse à la tête du cortége. Quatre huissiers servaient de licteurs. Les députés les plus zélés meuglaient : Vive le duc d'Orléans ! Autour du Palais-Royal ces cris eurent quelque succès ; mais, à mesure qu'on avançait vers l'Hôtel-de-Ville, les spectateurs devenaient moqueurs ou silencieux. Philippe se démenait sur son cheval de triomphe, et ne cessait de se mettre sous le bouclier de M. Laffitte, en recevant de lui, chemin faisant, quelques paroles protectrices. Il souriait au général Gérard, faisait des signes d'intelligence à M. Viennet et à M. Méchin, mendiait la couronne en quêtant le peuple avec son chapeau orné d'une aune du ruban trico-

lore, tendant la main à quiconque voulait en passant aumôner cette main. La monarchie ambulante arrive sur la place de Grève, où elle est saluée des cris : Vive la République !

Quand la matière électorale royale pénétra dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, des murmures plus menaçants accueillirent le postulant : quelques serviteurs zélés qui criaient son nom reçurent des gourmades. Il entre dans la salle du Trône; là se pressaient les blessés et les combattants des trois journées : une exclamation générale : *Plus de Bourbons ! vive La Fayette !* ébranla les voûtes de la salle. Le prince en parut troublé. M. Viennet lut à haute voix pour M. Laffitte la déclaration des députés ; elle fut écoutée dans un profond silence. Le duc d'Orléans prononça quelques mots d'adhésion. Alors M. Dubourg dit rudement à Philippe : « Vous venez de prendre de grands « engagements. S'il vous arrivait jamais d'y « manquer, nous sommes gens à vous les rap- « peler. » Et le Roi futur de répondre tout ému :

« Monsieur, je suis honnête homme. » M. de La Fayette, voyant l'incertitude croissante de l'assemblée, se mit tout à coup en tête d'abdiquer la présidence : il donne au duc d'Orléans un drapeau tricolore, s'avance sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville, et embrasse le prince aux yeux de la foule ébahie, tandis que celui-ci agitait le drapeau national. Le baiser républicain de La Fayette fit un roi. Singulier résultat de toute la vie *du héros des Deux-Mondes !*

Et puis, *plan ! plan !* la litière de Benjamin Constant et le cheval blanc de Louis-Philippe rentrèrent moitié hués, moitié bénis, de la fabrique politique de la Grève au Palais-Marchand. « Ce jour-là même, dit encore M. Louis Blanc « (31 juillet), et non loin de l'Hôtel-de-« Ville, un bateau placé au bas de la Morgue, « et surmonté d'un pavillon noir, recevait des « cadavres qu'on descendait sur des civières. « On rangeait ces cadavres par piles en les cou-« vrant de paille; et, rassemblée le long des pa-

« rapets de la Seine, la foule regardait en si-
« lence. »

A propos des États de la Ligue et de la confection d'un roi, Palma Cayet s'écrie : « Je « vous prie de vous représenter quelle réponse « eût pu faire ce petit bonhomme maître « Matthieu Délaunay et M. Boucher, curé de « Saint-Benoît, et quelque autre de cette « étoffe, à qui leur eût dit qu'ils dussent être « employés pour installer un roi en France à « leur fantaisie?..... Les vrais Français ont « toujours eu en mépris cette forme d'élire les « rois qui les rend maîtres et valets tout en- « semble. »

Les républicains au Palais-Royal.

Philippe n'était pas au bout de ses épreuves ; il avait encore bien des mains à serrer, bien des accolades à recevoir ; il lui fallait encore envoyer bien des baisers, saluer bien bas les passants, venir bien des fois, au caprice de la foule, chanter la Marseillaise sur le balcon des Tuileries.

Un certain nombre de républicains s'étaient réunis le matin du 31 au bureau du *National*: lorsqu'ils surent qu'on avait nommé le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, ils voulurent connaître les opinions de l'homme destiné à devenir leur Roi malgré eux. Ils furent conduits au Palais-Royal par M. Thiers : c'étaient MM. Bastide, Thomas, Joubert, Cavaignac, Marchais, Degousée, Guinard. Le prince dit d'abord de fort belles choses sur la liberté: « Vous n'êtes pas encore Roi, répliqua Bastide, écoutez la vérité; bientôt vous ne manquerez pas de flatteurs. » «Votre père, ajouta Cavaignac, est régicide comme le mien; cela vous sépare un peu des autres. » Congratulations mutuelles sur le régicide, néanmoins avec cette remarque judicieuse de Philippe, qu'il y a des choses dont il faut garder le souvenir pour ne pas les imiter.

Des républicains qui n'étaient pas de la réunion du *National* entrèrent. M. Trélat dit à Philippe : « Le peuple est le maître ; vos fonc-

« tions sont provisoires ; il faut que le peuple « exprime sa volonté : le consultez-vous, oui « ou non ? »

M. Thiers, frappant sur l'épaule de M. Thomas et interrompant ces discours dangereux : « Monseigneur, n'est-ce pas que voilà un beau « colonel ? — C'est vrai, répond Louis-Philippe. « — Qu'est-ce qu'il dit donc ? s'écrie-t-on. Nous « prend-il pour un troupeau qui vient se ven- « dre ? » et l'on entend de toutes parts ces mots contradictoires : « C'est la tour de Babel ! Et l'on « appelle cela un Roi citoyen ! la République ? « Gouvernez donc avec des républicains ! » Et M. Thiers de s'écrier : « J'ai fait là une belle « ambassade. »

Puis M. de La Fayette descendit au Palais-Royal : le citoyen faillit d'être étouffé sous les embrassements de son Roi. Toute la maison était pâmée.

Les vestes étaient aux postes d'honneur, les casquettes dans les salons, les blouses à table avec les princes et les princesses ; dans le con-

seil, des chaises, point de fauteuils; la parole à qui la voulait; Louis-Philippe, assis entre M. de La Fayette et M. Laffitte, les bras passés sur l'épaule de l'un et de l'autre, s'épanouissait d'égalité et de bonheur.

J'aurais voulu mettre plus de gravité dans la description de ces scènes qui ont produit une grande révolution, ou, pour parler plus correctement, de ces scènes par lesquelles sera hâtée la transformation du monde; mais je les ai vues; des députés qui en étaient les acteurs ne pouvaient s'empêcher d'une certaine confusion, en me racontant de quelle manière, le 31 juillet, ils étaient allés forger — un roi.

On faisait à Henri IV, non catholique, des objections qui ne le ravalaient pas et qui se mesuraient à la hauteur même du trône : on lui remontrait « que saint Louis n'avoit pas été ca« nonisé à Genève, mais à Rome; que si le « Roi n'étoit catholique, il ne tiendrait pas le « premier rang des Rois en la chrétienté; qu'il « n'étoit pas beau que le Roi priât d'une sorte

« et son peuple d'une autre ; que le Roi ne « pourroit être sacré à Reims et qu'il ne pour- « roit être enterré à Saint-Denis s'il n'étoit ca- « tholique. »

Qu'objectait-on à Philippe avant de le faire passer au dernier tour de scrutin ? On lui objectait qu'il n'était pas assez *patriote.*

Aujourd'hui que la révolution est consommée, on se regarde comme offensé lorsqu'on ose rappeler ce qui se passa au point de départ ; on craint de diminuer la solidité de la position qu'on a prise, et quiconque ne trouve pas dans l'origine du fait commençant la gravité du fait accompli, est un détracteur.

Lorsqu'une colombe descendait pour apporter à Clovis l'huile sainte, lorsque les rois chevelus étaient élevés sur un bouclier, lorsque saint Louis tremblait, par sa vertu prématurée, en prononçant à son sacre le serment de n'employer sôn autorité que pour la gloire de Dieu et le bien de son peuple, lorsque Henri IV, après son entrée à Paris, alla se prosterner à

Notre-Dame, que l'on vit ou que l'on crut voir, à sa droite, un bel enfant qui le défendait et que l'on prit pour son ange gardien, je conçois que le diadème était sacré; l'oriflamme reposait dans les tabernacles du ciel. Mais depuis que sur une place publique un souverain, les cheveux coupés, les mains liées derrière le dos, a abaissé sa tête sous le glaive, au son du tambour; depuis qu'un autre souverain, environné de la plèbe, est allé mendier des votes pour son *élection*, au bruit du même tambour, sur une autre place publique, qui conserve la moindre illusion sur la couronne? Qui croit que cette royauté meurtrie et souillée puisse encore imposer au monde? Quel homme, sentant un peu son cœur battre, voudrait avaler le pouvoir dans ce calice de honte et de dégoût que Philippe a vidé d'un seul trait sans vomir? La monarchie européenne aurait pu continuer sa vie si l'on eût conservé en France la monarchie mère, fille d'un saint et d'un grand homme; mais on en a dispersé les semences: rien n'en renaîtra.

Le Roi quitte Saint-Cloud. — Arrivée de madame la Dauphine à Trianon. — Corps diplomatique.

Vous venez de voir la royauté de la Grève s'avancer poudreuse et haletante sous le drapeau tricolore, au milieu de ses insolents amis; voyez maintenant la royauté de Reims se retirer à pas mesurés au milieu de ses aumôniers et de ses gardes, marchant dans toute l'exac-

titude de l'étiquette, n'entendant pas un mot qui ne fût un mot de respect, et révérée même de ceux qui la détestaient. Le soldat, qui l'estimait peu, se faisait tuer pour elle ; le drapeau blanc, placé sur son cercueil avant d'être reployé pour jamais, disait au vent : Saluez-moi : j'étais à Ivry ; j'ai vu mourir Turenne ; les Anglais me connurent à Fontenoy ; j'ai fait triompher la liberté sous Washington ; j'ai délivré la Grèce et je flotte encore sur les murailles d'Alger !

Le 31, à l'aube du jour, à l'heure même où le duc d'Orléans, arrivé à Paris, se préparait à l'acceptation de la lieutenance générale, les gens du service de Saint-Cloud se présentèrent au bivouac du pont de Sèvres, annonçant qu'ils étaient congédiés, et que le Roi était parti à trois heures et demie du matin. Les soldats s'émurent, puis ils se calmèrent à l'apparition du Dauphin : il s'avançait à cheval, comme pour les enlever par un de ces mots qui mènent les Français à la mort ou à la victoire ; il s'arrête

au front de la ligne, balbutie quelques phrases, tourne court et rentre au château. Le courage ne lui faillit pas, mais la parole. La misérable éducation de nos princes de la branche aînée depuis Louis XIV les rendait incapables de supporter une contradiction, de s'exprimer comme tout le monde, et de se mêler au reste des hommes.

Cependant les hauteurs de Sèvres et les terrasses de Bellevue se couronnaient d'hommes du peuple : on échangea quelques coups de fusil. Le capitaine qui commandait à l'avant-garde du pont de Sèvres passa à l'ennemi ; il mena une pièce de canon et une partie de ses soldats aux bandes réunies sur la route du *Point du jour*. Alors les Parisiens et la garde convinrent qu'aucune hostilité n'aurait lieu jusqu'à ce que l'évacuation de Saint-Cloud et de Sèvres fût effectuée. Le mouvement rétrograde commença ; les Suisses furent enveloppés par les habitants de Sèvres, jetèrent bas leurs armes, bien que dégagés presque aussitôt par les lanciers, dont le

lieutenant-colonel fut blessé. Les troupes traversèrent Versailles, où la garde nationale faisait le service depuis la veille avec les grenadiers de la Rochejaquelein, l'une sous la cocarde tricolore, les autres avec la cocarde blanche. Madame la Dauphine arriva de Vichy et rejoignit la famille royale à Trianon, jadis séjour préféré de Marie-Antoinette. A Trianon, M. de Polignac se sépara de son maître.

On a dit que madame la Dauphine était opposée aux ordonnances : le seul moyen de bien juger les choses, c'est de les considérer dans leur essence ; le plébéien sera toujours d'avis de la liberté, le prince inclinera toujours au pouvoir. Il ne faut leur en faire ni un crime ni un mérite ; c'est leur nature. Madame la Dauphine aurait peut-être désiré que les ordonnances eussent paru dans un moment plus opportun, alors que de meilleures précautions eussent été prises pour en garantir le succès ; mais au fond elles lui plaisaient, et lui devaient plaire. Madame la duchesse de Berry en était

ravie. Ces deux princesses crurent que la royauté, hors de page, était enfin affranchie des entraves que le gouvernement représentatif attache au pied du souverain.

On est étonné dans ces événements de juillet de ne pas rencontrer le corps diplomatique, lui qui n'était que trop consulté de la cour, et qui se mêlait trop de nos affaires.

Il est question deux fois des ambassadeurs étrangers dans nos derniers troubles. Un homme fut arrêté aux barrières, et le paquet dont il était porteur envoyé à l'Hôtel-de-Ville : c'était une dépêche de M. de Lowenhielm au roi de Suède. M. Baude fit remettre cette dépêche à la légation suédoise sans l'ouvrir. La correspondance de lord Stuart étant tombée entre les mains de meneurs populaires, elle lui fut pareillement renvoyée sans avoir été ouverte, ce qui fit merveille à Londres. Lord Stuart, comme ses compatriotes, adorait le désordre chez l'étranger : sa diplomatie était de la *police*, ses dépêches des *rapports*. Il m'aimait assez lorsque

j'étais ministre, parce que je le traitais sans façon, et que ma porte lui était toujours ouverte; il entrait chez moi en bottes à toute heure, crotté et vêtu comme un voleur, après avoir couru sur les boulevards et chez les dames qu'il payait mal, et qui l'appelaient *Stuart.*

J'avais conçu la diplomatie sur un nouveau plan : n'ayant rien à cacher, je parlais tout haut; j'aurais montré mes dépêches au premier venu, parce que je n'avais aucun projet pour la gloire de la France que je ne fusse déterminé à accomplir en dépit de tout opposant.

J'ai dit cent fois à sir Charles Stuart en riant, et j'étais sérieux : « Ne me cherchez pas querelle : si vous me jetez le gant, je le relève. « La France ne vous a jamais fait la guerre « avec l'intelligence de votre position; c'est « pourquoi vous nous avez battus; mais ne vous « y fiez pas [1]. »

[1] C'est à peu près ce que j'écrivais à M. Canning en 1823. (Voyez le *Congrès de Vérone.*)

Lord Stuart vit donc nos *troubles de juillet* dans toute cette bonne nature qui jubile de nos misères ; mais les autres membres du corps diplomatique, ennemis de la cause populaire, avaient plus ou moins poussé Charles X aux ordonnances, et cependant, quand elles parurent, ils ne firent rien pour sauver le monarque ; que si M. Pozzo di Borgo se montra inquiet d'un coup d'État, ce ne fut ni pour le Roi ni pour le peuple.

Deux choses sont certaines :

Premièrement, la révolution de juillet attaquait les traités de la quadruple alliance : la France des Bourbons faisait partie de cette alliance ; les Bourbons ne pouvaient donc être dépossédés violemment sans mettre en péril le nouveau droit politique de l'Europe.

Secondement, dans une monarchie, les légations étrangères ne sont point accréditées auprès du *gouvernement ;* elles le sont auprès du monarque. Le strict devoir de ces légations était donc de se réunir à Charles X, et

de le suivre tant qu'il serait sur le sol français.

N'est-il pas singulier que le seul ambassadeur à qui cette idée soit venue ait été le représentant de Bernadotte, d'un roi qui n'appartenait pas aux vieilles familles de souverains? M. de Lœvenhielm allait entraîner le baron de Werther dans son opinion, quand M. Pozzo di Borgo s'opposa à une démarche qu'imposaient les lettres de créance et que commandait l'honneur.

Si le corps diplomatique se fût rendu à Saint-Cloud, la position de Charles X changeait : les partisans de la légitimité eussent acquis dans la Chambre élective une force qui leur manqua tout d'abord ; la crainte d'une guerre possible eût alarmé la classe industrielle ; l'idée de conserver la paix en gardant Henri V eût entraîné dans le parti de l'enfant royal une masse considérable de populations.

M. Pozzo di Borgo s'abstint pour ne pas compromettre ses fonds à la Bourse ou chez des

banquiers, et surtout pour ne pas exposer sa place. Il a joué au cinq pour cent sur le cadavre de la légitimité capétienne, cadavre qui communiquera la mort aux autres rois vivants. Il ne manquera plus dans quelque temps d'ici que d'essayer, selon l'usage, de faire passer cette faute irréparable d'un intérêt personnel pour une combinaison profonde.

Les ambassadeurs qu'on laisse trop longtemps à la même cour prennent les mœurs du pays où ils résident : charmés de vivre au milieu des honneurs, ne voyant plus les choses comme elles sont, ils craignent de laisser passer dans leurs dépêches une vérité qui pourraitamener un changement dans leur position. Autre chose est, en effet, d'être Esterhazy, Werther, Pozzo à Vienne, à Berlin, à Pétersbourg, ou bien LL. EE. les ambassadeurs à la cour de France. On a dit que M. Pozzo avait des rancunes contre Louis XVIII et Charles X, à propos du cordon bleu et de la pairie. On eut tort de ne pas le satisfaire; il avait rendu aux

Bourbons des services, en haine de son compatriote Bonaparte. Mais si à Gand il décida la question du trône en provoquant le départ subit de Louis XVIII pour Paris, il se peut vanter qu'en empêchant le corps diplomatique de faire son devoir dans les journées de juillet, il a contribué à faire tomber de la tête de Charles X la couronne qu'il avait aidé à replacer sur le front de son frère.

Je le pense depuis longtemps, les corps diplomatiques nés dans des siècles soumis à un autre droit des gens ne sont plus en rapport avec la société nouvelle : des gouvernements publics, des communications faciles font qu'aujourd'hui les cabinets sont à même de traiter directement ou sans autre intermédiaire que des agents consulaires, dont il faudrait accroître le nombre et améliorer le sort : car à cette heure l'Europe est industrielle. Les espions titrés, à prétentions exorbitantes, qui se mêlent de tout pour se donner une importance qui leur échappe, ne servent qu'à troubler les

cabinets près desquels ils sont accrédités, et à nourrir leurs maîtres d'illusions. Charles X eut tort, de son côté, en n'invitant pas le corps diplomatique à se rendre à sa cour ; mais ce qu'il voyait lui semblait un rêve ; il marchait de surprise en surprise. C'est ainsi qu'il ne manda pas auprès delui M. le duc d'Orléans ; car, ne se croyant en danger que du côté de la république, le péril d'une usurpation ne lui vint jamais en pensée.

Rambouillet.

Charles X partit dans la soirée pour Rambouillet avec les princesses et M. le duc de Bordeaux. Le nouveau rôle de M. le duc d'Orléans fit naître dans la tête du Roi les premières idées d'abdication. Monsieur le Dauphin, toujours à l'arrière-garde, mais ne se mêlant point

aux soldats, leur fit distribuer à Trianon ce qui restait de vin et de comestibles.

A huit heures et un quart du soir, les divers corps se mirent en marche. Là expira la fidélité du 5ᵉ léger. Au lieu de suivre le mouvement, il revint à Paris : on rapporta son drapeau à Charles X, qui refusa de le recevoir, comme il avait refusé de recevoir celui du 50ᵉ.

Les brigades étaient dans la confusion, les armes mêlées ; la cavalerie dépassait l'infanterie et faisait ses haltes à part. A minuit, le 31 juillet expirant, on s'arrêta à Trappes. Le Dauphin coucha dans une maison en arrière de ce village.

Le lendemain, 1ᵉʳ août, il partit pour Rambouillet, laissant les troupes bivouaquées à Trappes. Celles-ci levèrent leur camp à onze heures. Quelques soldats, étant allés acheter du pain dans les hameaux, furent massacrés.

Arrivée à Rambouillet, l'armée fut cantonnée autour du château.

Dans la nuit du 1ᵉʳ au 2 août, trois régi-

ments de la grosse cavalerie reprirent le chemin de leurs anciennes garnisons. On croit que le général Bordesoulle, commandant la grosse cavalerie de la garde, avait fait sa capitulation à Versailles. Le 2e de grenadiers partit aussi le 2 au matin, après avoir renvoyé ses guidons chez le Roi. Le Dauphin rencontra ces grenadiers déserteurs ; ils se formèrent en bataille pour rendre les honneurs au prince, et continuèrent leur chemin. Singulier mélange d'infidélité et de bienséance ! Dans cette révolution des trois journées, personne n'avait de passion ; chacun agissait selon l'idée qu'il s'était faite de son droit ou de son devoir : le droit conquis, le devoir rempli, nulle inimitié comme nulle affection ne restait ; l'un craignait que le droit ne l'entraînât trop loin, l'autre que le devoir ne dépassât les bornes. Peut-être n'est-il arrivé qu'une fois, et peut-être n'arrivera-t-il plus, qu'un peuple se soit arrêté devant sa victoire, et que des soldats qui avaient défendu un roi, tant qu'il avait paru vouloir se battre, lui

aient remis leurs étendards avant de l'abandonner. Les ordonnances avaient affranchi le peuple de son serment; la retraite, sur le champ de bataille, affranchit le grenadier de son drapeau.

Ouverture de la session, le 3 août. — Lettre de Charles X à monsieur le duc d'Orléans.

Charles X se retirant, les républicains reculant, rien n'empêchait la monarchie élue d'avancer. Les provinces, toujours moutonnières et esclaves de Paris, à chaque mouvement du télégraphe ou à chaque drapeau tricolore perché sur le haut d'une diligence, criaient : Vive Philippe, ou : Vive la Révolution !

L'ouverture de la session fixée au 3 août, les pairs se transportèrent à la Chambre des députés : je m'y rendis, car tout était encore provisoire. Là fut représenté un autre acte de mélodrame : le trône resta vide et l'anti-Roi s'assit à côté. On eût dit du chancelier ouvrant par procuration une session du parlement anglais, en l'absence du souverain.

Philippe parla de la funeste nécessité où il s'était trouvé d'accepter la lieutenance générale pour nous sauver tous, de la révision de l'article 14 de la Charte, de la liberté que lui, Philippe, portait dans son cœur et qu'il allait faire déborder sur nous, comme la paix sur l'Europe. Jongleries de discours et de constitution répétées à chaque phase de notre histoire, depuis un demi-siècle. Mais l'attention devint très-vive quand le prince fit cette déclaration :

« Messieurs les pairs et messieurs les dépu-
« tés,

« Aussitôt que les deux Chambres seront

« constituées, je ferai porter à votre connais-
« sance l'acte d'abdication de S. M. le Roi
« Charles X. Par ce même acte, Louis-Antoine
« de France, Dauphin, renonce également à
« ses droits. Cet acte a été remis entre mes
« mains hier, 2 août, à onze heures du soir.
« J'en ordonne ce matin le dépôt dans les ar-
« chives de la Chambre des pairs, et je le fais
« insérer dans la partie officielle du *Moniteur*. »

Par une misérable ruse et une lâche réticence, le duc d'Orléans supprime ici le nom de Henri V, en faveur duquel les deux rois avaient abdiqué. Si à cette époque chaque Français eût pu être consulté individuellement, il est probable que la majorité se fût prononcée en faveur de Henri V; une partie des républicains même l'aurait accepté, en lui donnant La Fayette pour mentor. Le germe de la légitimité resté en France, les deux vieux rois allant finir leurs jours à Rome, aucune des difficultés qui entourent une usurpation et qui la rendent suspecte aux divers partis n'aurait

existé. L'adoption des cadets de Bourbon était non-seulement un péril, c'était un contre-sens politique : la France nouvelle est républicaine ; elle ne veut point de roi, du moins elle ne veut point un roi de la vieille race. Encore quelques années, nous verrons ce que deviendront nos libertés et ce que sera cette paix dont le monde se doit réjouir. Si l'on peut juger de la conduite du nouveau personnage élu, par ce que l'on connaît de son caractère, il est présumable que ce prince ne croira pouvoir conserver sa monarchie qu'en opprimant au dedans et en rampant au dehors.

Le tort réel de Louis-Philippe n'est pas d'avoir accepté la couronne (acte d'ambition dont il y a des milliers d'exemples et qui n'attaque qu'une institution politique) ; son véritable délit est d'avoir été tuteur infidèle, d'avoir dépouillé *l'enfant* et *l'orphelin*, délit contre lequel l'Écriture n'a pas assez de malédictions : or, jamais la *justice morale* (qu'on la nomme fatalité ou Providence, je l'appelle, moi, con-

séquence inévitable du mal) n'a manqué de punir les infractions à la *loi morale*.

Philippe, son gouvernement, tout cet ordre de choses impossibles et contradictoires, périra, dans un temps plus ou moins retardé par des cas fortuits, par des complications d'intérêts intérieurs et extérieurs, par l'apathie et la corruption des individus, par la légèreté des esprits, l'indifférence et l'effacement des caractères ; mais, quelle que soit la durée du régime actuel, elle ne sera jamais assez longue pour que la branche d'Orléans puisse pousser de profondes racines.

Charles X, apprenant les progrès de la révolution, n'ayant rien dans son âge et dans son caractère de propre à arrêter ces progrès, crut parer le coup porté à sa race en abdiquant avec son fils, comme Philippe l'annonça aux députés. Dès le premier août il avait écrit un mot approuvant l'ouverture de la session, et, comptant sur le sincère attachement de son cousin le duc d'Orléans, il le nommait, de son côté,

lieutenant général du royaume. Il alla plus loin le 2, car il ne voulait plus que s'embarquer et demandait des commissaires pour le protéger jusqu'à Cherbourg. Ces appariteurs ne furent point reçus d'abord par la maison militaire. Bonaparte eut aussi pour gardes des commissaires, la première fois russes, la seconde fois français; mais il ne les avait pas demandés.

Voici la lettre de Charles X :

« Rambouillet, ce 2 août 1830.

« Mon cousin, je suis trop profondément « peiné des maux qui affligent ou qui pourraient « menacer mes peuples pour n'avoir pas cher- « ché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris « la résolution d'abdiquer la couronne en fa- « veur de mon petit-fils le duc de Bordeaux.

« Le Dauphin, qui partage mes sentiments, « renonce aussi à ses droits en faveur de son « neveu.

« Vous aurez donc, par votre qualité de lieu-« tenant général du royaume, à faire procla-« mer l'avénement de Henri V à la couronne. « Vous prendrez d'ailleurs toutes les mesures « qui vous concernent pour régler les formes « du gouvernement pendant la minorité du « nouveau roi. Ici je me borne à faire connaî-« tre ces dispositions; c'est un moyen d'éviter « encore bien des maux.

« Vous communiquerez mes intentions au « corps diplomatique, et vous me ferez con-« naître le plus tôt possible la proclamation par « laquelle mon petit-fils sera reconnu roi sous « le nom de Henri V.....

« Je vous renouvelle, mon cousin, l'assu-« rance des sentiments avec lesquels je suis « votre affectionné cousin

« Charles. »

Si M. le duc d'Orléans eût été capable d'émotion ou de remords, cette signature : *Votre affectionné cousin*, n'aurait-elle pas dû le

frapper au cœur? On doutait si peu à Rambouillet de l'efficacité des abdications, que l'on préparait le jeune prince à son voyage : la cocarde tricolore, son égide, était déjà façonnée par les mains des plus grands zélateurs des ordonnances. Supposez que madame la duchesse de Berri, partie subitement avec son fils, se fût présentée à la Chambre des députés au moment où M. le duc d'Orléans y prononçait le discours d'ouverture, il restait deux chances; chances périlleuses! mais du moins, une catastrophe arrivant, l'enfant enlevé au ciel n'aurait pas traîné de misérables jours en terre étrangère.

Mes conseils, mes vœux, mes cris, furent impuissants; je demandais en vain Marie-Caroline : La mère de Bayard, prêt à quitter le château paternel, « ploroit, » dit le Loyal serviteur. » La bonne gentil femme sortit par le « derrière de la tour, et fit venir son fils au« quel elle dit ces paroles : « Pierre, mon ami, « soyez doux et courtois en ostant de vous tout

« orgueil; *soyez humble et serviable à toutes « gens; soyez loyal en faicts et dits; soyez se- « courable aux pauvres veufves et orphelins, et « Dieu le vous guerdonnera...* Alors la bonne « dame tira hors de sa manche une petite bour- « sette en laquelle avoit seulement six écus en « or et un en monnoie quelle donna à son fils. »

Le chevalier sans peur et sans reproche partit avec six écus d'or dans une petite boursette pour devenir le plus brave et le plus renommé des capitaines. Henri, qui n'a peut-être pas six écus d'or, aura bien d'autres combats à rendre; il faudra qu'il lutte contre le malheur, champion difficile à terrasser. Glorifions les mères qui donnent de si tendres et de si bonnes leçons à leurs fils! Bénie donc soyez-vous, ma mère, de qui je tiens ce qui peut avoir honoré et discipliné ma vie.

Pardon de tous ces souvenirs; mais peut-être la tyrannie de ma mémoire, en faisant entrer le passé dans le présent, ôte à celui-ci une partie de ce qu'il a de misérable.

Les trois commissaires députés vers Charles X étaient MM. de Schonen, Odilon Barrot et le maréchal Maison. Renvoyés par les postes militaires, ils reprirent la route de Paris. Un flot populaire les reporta vers Rambouillet.

Départ du peuple pour Rambouillet. — Fuite du Roi. — Réflexions.

Le bruit se répandit le 2 au soir à Paris que Charles X refusait de quitter Rambouillet jusqu'à ce que son petit-fils eût été reconnu. Une multitude s'assembla le 3 au matin aux Champs-Élysées, criant : « A Rambouillet ! à « Rambouillet ! Il ne faut pas qu'un seul Bour-

« bon en réchappe. » Des hommes riches se trouvaient mêlés à ces groupes, mais, le moment arrivé, ils laissèrent partir la *canaille*, à la tête de laquelle se plaça le général Pajol, qui prit le colonel Jacqueminot pour son chef d'état-major. Les commissaires qui revenaient ayant rencontré les éclaireurs de cette colonne retournèrent sur leurs pas et furent introduits alors à Rambouillet. Le Roi les questionna alors sur la force des insurgés, puis, s'étant retiré, il fit appeler Maison, qui lui devait sa fortune et le bâton de maréchal : « Maison, je « vous demande sur l'honneur de me dire, foi « de soldat, si ce que les commissaires ont ra- « conté est vrai ? » Le maréchal répondit : « Ils « ne vous ont dit que la moitié de la vérité. »

Il restait encore, le 3 août, à Rambouillet, trois mille cinq cents hommes de l'infanterie de la garde, quatre régiments de cavalerie légère, formant vingt escadrons, et présentant deux mille hommes. La maison militaire, gardes du corps, etc., cavalerie et infanterie,

se montait à treize cents hommes; en tout huit mille huit cents hommes, sept batteries attelées et composées de quarante-deux pièces de canon. A dix heures du soir on fait sonner le boute-selle; tout le camp se met en route pour Maintenon, Charles X et sa famille marchant au milieu de la colonne funèbre qu'éclairait à peine la lune voilée.

Et devant qui se retirait-on? Devant une troupe presque sans armes, arrivant en omnibus, en fiacres, en petites voitures de Versailles et de Saint-Cloud. Le général Pajol se croyait bien perdu lorsqu'il fut forcé de se mettre à la tête de cette multitude, laquelle, après tout, ne s'élevait pas au delà de quinze mille individus, avec l'adjonction des Rouennais arrivés. La moitié de cette troupe restait sur les chemins. Quelques jeunes gens exaltés, vaillants et généreux, mêlés à ce ramas, se seraient sacrifiés; le reste se fût probablement dispersé. Dans les champs de Rambouillet, en rase campagne, il eût fallu aborder le feu de la

ligne et de l'artillerie ; une victoire, selon toutes les apparences, eût été remportée. Entre la victoire du peuple à Paris et la victoire du Roi à Rambouillet, des négociations se seraient établies.

Quoi ! parmi tant d'officiers, il ne s'en est pas trouvé un assez résolu pour se saisir du commandement au nom de Henri V ? Car, après tout, Charles X et le Dauphin n'étaient plus Rois !

Ne voulait-on pas combattre : que ne se retirait-on à Chartres? Là on eût été hors de l'atteinte de la populace de Paris; encore mieux à Tours, en s'appuyant sur des provinces légitimistes. Charles X demeuré en France, la majeure partie de l'armée serait demeurée fidèle. Les camps de Boulogne et Lunéville étaient levés et marchaient à son secours. Mon neveu, le comte Louis, amenait son régiment, le 4me chasseurs, qui ne se débanda qu'en apprenant la retraite de Rambouillet. M. de Chateaubriand fut réduit à escorter sur un *pony* le monarque

jusqu'au lieu de son embarcation. Si, rendu dans une ville, à l'abri d'un premier coup de main, Charles X eût convoqué les deux Chambres, plus de la moitié de ces Chambres aurait obéi. Casimir Périer, le général Sebastiani et cent autres avaient attendu, s'étaient débattus contre la cocarde tricolore; ils redoutaient les périls d'une révolution populaire: que dis-je? le lieutenant général du royaume, mandé par le Roi et ne voyant pas la bataille gagnée, se serait dérobé à ses partisans et conformé à l'injonction royale. Le corps diplomatique, qui ne fit pas son devoir, l'eût fait alors en se rangeant autour du monarque. La République, installée à Paris au milieu de tous les désordres, n'aurait pas duré un mois en face d'un gouvernement régulier constitutionnel, établi ailleurs. Jamais on ne perdit la partie à si beau jeu, et quand on l'a perdue de la sorte, il n'y a plus de revanche: allez donc parler de liberté aux citoyens et d'honneur aux soldats après les ordonnances de juillet et la retraite de Saint-Cloud!

Viendra peut-être le temps, quand une société nouvelle aura pris la place de l'ordre social actuel, que la guerre paraîtra une monstrueuse absurdité, que le principe même n'en sera plus compris ; mais nous n'en sommes pas là. Dans les querelles armées, il y a des philanthropes qui distinguent les espèces et sont prêts à se trouver mal au seul nom de *guerre civile* : « Des compatriotes qui se tuent ! des frères, des « pères, des fils en face les uns des autres ! » Tout cela est fort triste, sans doute ; cependant un peuple s'est souvent retrempé et régénéré dans les discordes intestines. Il n'a jamais péri par une guerre civile, et il a souvent disparu dans des guerres étrangères. Voyez ce qu'était l'Italie au temps de ses divisions, et voyez ce qu'elle est aujourd'hui. Il est déplorable d'être obligé de ravager la propriété de son voisin, de voir ses foyers ensanglantés par ce voisin ; mais, franchement, est-il beaucoup plus humain de massacrer une famille de paysans allemands que vous ne connaissez pas, qui n'a eu avec vous

de discussion d'aucune nature, que vous volez, que vous tuez sans remords, dont vous déshonorez en sûreté de conscience les femmes et les filles, parce que *c'est la guerre?* Quoi qu'on en dise, les guerres civiles sont moins injustes, moins révoltantes et plus naturelles que les guerres étrangères, quand celles-ci ne sont pas entreprises pour sauver l'indépendance nationale. Les guerres civiles sont fondées au moins sur des outrages individuels, sur des aversions avouées et reconnues ; ce sont des duels avec des seconds, où les adversaires savent pourquoi ils ont l'épée à la main. Si les passions ne justifient pas le mal, elles l'excusent, elles l'expliquent, elles font concevoir pourquoi il existe. La guerre étrangère, comment est-elle justifiée? Des nations s'égorgent ordinairement parce qu'un roi s'ennuie, qu'un ambitieux se veut élever, qu'un ministre cherche à supplanter un rival. Il est temps de faire justice de ces vieux lieux communs de sensiblerie, plus convenables aux poëtes qu'aux historiens : Thucydide,

César, Tite-Live se contentent d'un mot de douleur et passent.

La guerre civile, malgré ses calamités, n'a qu'un danger réel : si les factions ont recours à l'étran ger ou si l'étranger, profitant des divisions d'un peuple, attaque ce peuple; la conquête pourrait être le résultat d'une telle position. La Grande-Bretagne, l'Ibérie, la Grèce constantinopolitaine, de nos jours la Pologne, nous offrent des exemples qu'on ne doit pas oublier. Toutefois, pendant la Ligue, les deux partis appelant à leur aide des Espagnols et des Anglais, des Italiens et des Allemands, ceux-ci se contre-balancèrent et ne dérangèrent point l'équilibre que les Français armés maintenaient entre eux.

Charles X eut tort d'employer les baïonnettes au soutien des ordonnances ; ses ministres ne peuvent se justifier d'avoir fait, par obéissance ou non, couler le sang du peuple et des soldats, sans qu'aucune haine les divisât, de même que les terroristes de théorie re-

produiraient volontiers le système de la terreur lorsqu'il n'y a plus de terreur. Mais Charles X eut tort aussi de ne pas accepter la guerre lorsque, après avoir cédé sur tous les points, on la lui apportait. Il n'avait pas le droit, après avoir attaché le diadème au front de son petit-fils, de dire à ce nouveau Joas : « Je t'ai fait « monter au trône pour te traîner dans l'exil, « pour qu'infortuné, banni, tu portes le poids « de mes ans, de ma proscription et de mon « sceptre. » Il ne fallait pas au même instant donner à Henri V une couronne et lui ôter la France. En le faisant Roi, on l'avait condamné à mourir sur le sol où s'est mêlée la poussière de saint Louis et de Henri IV.

Au surplus, après ce bouillonnement de mon sang, je reviens à ma raison, et je ne vois plus dans ces choses que l'accomplissement des destins de l'humanité. La cour, triomphante par les armes, eût détruit les libertés publiques ; elle n'en aurait pas moins été écrasée un jour ; mais elle eût retardé le développement de la

société pendant quelques années; tout ce qui avait compris la monarchie d'une manière large eût été persécuté par la congrégation rétablie. En dernier résultat, les évènements ont suivi la pente de la civilisation. Dieu fait les hommes puissants conformes à ses desseins secrets : il leur donne les défauts qui les perdent quand ils doivent être perdus, parce qu'il ne veut pas que des qualités mal appliquées par une fausse intelligence s'opposent aux décrets de sa providence.

Palais-Royal. — Conversations. — Dernière tentation politique.
— M. de Saint-Aulaire.

La famille royale, en se retirant, réduisait mon rôle à moi-même. Je ne songeais plus qu'à ce que je serais appelé à dire à la Chambre des pairs. Écrire était impossible : si l'attaque fût venue des ennemis de la couronne; si Charles X eût été renversé par une conspira-

tion du dehors, j'aurais pris la plume, et, m'eût-on laissé l'indépendance de la pensée, je me serais fait fort de rallier un immense parti autour des débris du trône; mais l'attaque était descendue de la couronne; les ministres avaient violé les deux principales libertés; ils avaient rendu la royauté parjure, non d'intention sans doute, mais de fait; par cela même ils m'avaient enlevé ma force. Que pouvais-je hasarder en faveur des ordonnances? Comment aurais-je pu vanter encore la sincérité, la candeur, la chevalerie de la monarchie légitime? Comment aurais-je pu dire qu'elle était la plus forte garantie de nos intérêts, de nos lois et de notre indépendance? Champion de la vieille royauté, cette royauté m'arrachait mes armes et me laissait nu devant mes ennemis.

Je fus donc tout étonné quand, réduit à cette faiblesse, je me vis recherché par la nouvelle royauté. Charles X avait dédaigné mes services; Philippe fit un effort pour m'attacher à lui. D'abord M. Arago me parla avec élévation

et vivacité de la part de madame Adélaïde ; ensuite le comte Anatole de Montesquiou vint un matin chez madame Récamier, et m'y rencontra. Il me dit que madame la duchesse d'Orléans et monsieur le duc d'Orléans seraient charmés de me voir, si je voulais aller au Palais-Royal. On s'occupait alors de la déclaration qui devait transformer la lieutenance générale du royaume en royauté. Peut-être, avant que je me prononçasse, S. A. R. avait-elle jugé à propos d'essayer d'affaiblir mon opposition. Elle pouvait aussi penser que je me regardais comme dégagé par la fuite des trois rois.

Ces ouvertures de M. de Montesquiou me surprirent. Je ne les repoussai cependant pas ; car, sans me flatter d'un succès, je pensai que je pouvais faire entendre des vérités utiles. Je me rendis au Palais-Royal avec le chevalier d'honneur de la reine future. Introduit par l'entrée qui donne sur la rue de Valois, je trouvai madame la duchesse d'Orléans et madame Adélaïde dans leurs petits appartements. J'a-

vais eu l'honneur de leur être présenté autrefois. Madame la duchesse d'Orléans me fit asseoir auprès d'elle, et sur-le-champ elle me dit : « Ah ! monsieur de Chateaubriand, nous « sommes bien malheureux ! Si tous les partis « voulaient se réunir, peut-être pourrait-on « encore se sauver. Que pensez-vous de tout « cela ?

« — Madame, répondis-je, rien n'est si aisé : « Charles X et monsieur le Dauphin ont abdi- « qué : Henri est maintenant le Roi ; monsei- « gneur le duc d'Orléans est lieutenant général « du royaume : qu'il soit régent pendant la « minorité de Henri V, et tout est fini.

« — Mais, monsieur de Chateaubriand, le « peuple est très-agité ; nous tomberons dans « l'anarchie.

« — Madame, oserai-je vous demander « quelle est l'intention de monseigneur le duc « d'Orléans ? Acceptera-t-il la couronne si on « la lui offre ? »

Les deux princesses hésitèrent à répondre.

partit après

'riand, aux

ut que tous

r nous sau-

onsieur de

ıdre de si

›us ne vou-

ŀvouement

Chateaubriand, ils

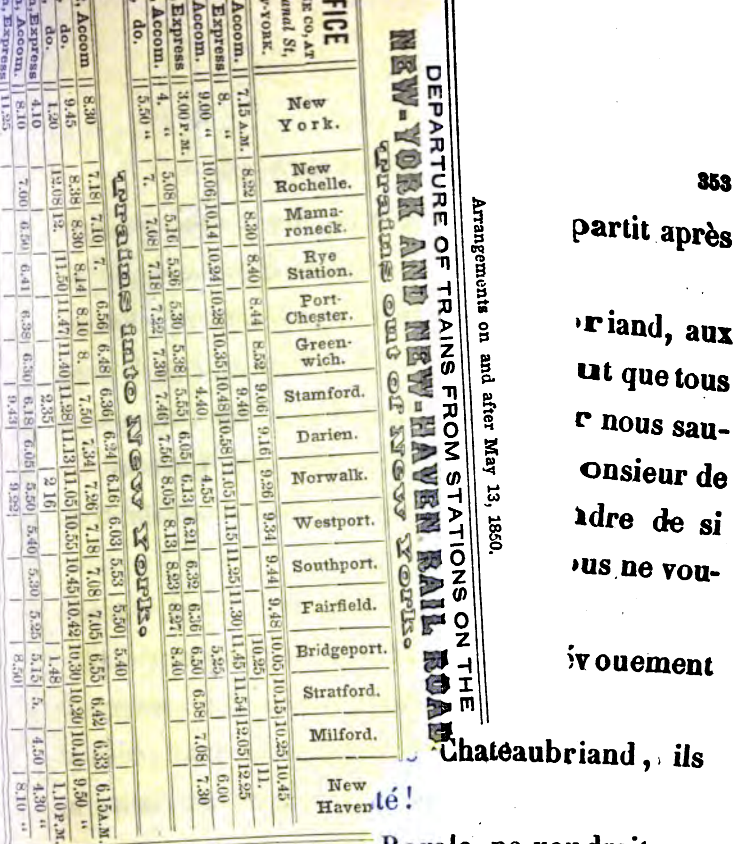
té !

Royale ne voudrait pas

« que je démentisse toute ma vie.

« — Monsieur de Chateaubriand, vous ne « connaissez pas ma nièce : elle est si légère !... « pauvre Caroline !... Je vais envoyer chercher « M. le duc d'Orléans, il vous persuadera « mieux que moi. »

La princesse donna des ordres, et Louis-Philippe arriva au bout d'un demi-quart



Arrangements on and after May 13, 1850.

DEPARTURE OF TRAINS FROM STATIONS ON THE

NEW-YORK AND NEW-HAVEN RAIL ROAD.

...FICE ...E CO, AT ...anal St, ...-YORK.

Trains out of New York.

	New York.	New Rochelle.	Mamaroneck.	Rye Station.	Port-Chester.	Greenwich.	Stamford.	Darien.	Norwalk.	Westport.	Southport.	Fairfield.	Bridgeport.	Stratford.	Milford.	New Haven.
...Accom.	7.15 A.M.	8.22	8.30	8.40	8.44	8.52	9.06	9.16	9.26	9.34	9.44	9.48	10.05	10.15	10.25	10.45
...Express	8. "						9.40						10.25			11.
...Accom.	9.00 "	10.06	10.14	10.24	10.28	10.35	10.48	10.58	11.05	11.15	11.25	11.30	11.45	11.54	12.05	12.25
...Express	3.00 P.M.						4.40		4.55				5.25			6.00
...Accom.	4. "	5.08	5.16	5.26	5.30	5.38	5.55	6.05	6.13	6.21	6.32	6.36	6.50	6.58	7.08	7.30
... do.	5.50 "	7.	7.08	7.18	7.22	7.30	7.46	7.56	8.05	8.13	8.23	8.27	8.40			

Trains into New York.

	New York.	New Rochelle.	Mamaroneck.	Rye Station.	Port-Chester.	Greenwich.	Stamford.	Darien.	Norwalk.	Westport.	Southport.	Fairfield.	Bridgeport.	Stratford.	Milford.	New Haven.
..., Accom	8.30	7.18	7.10	7.	6.56	6.48	6.36	6.24	6.16	6.03	5.53	5.50	5.40			
..., do.	9.45	8.38	8.30	8.14	8.10	8.	7.50	7.34	7.26	7.18	7.08	7.05	6.55	6.42	6.33	6.15 A.M.
..., do.	1.20	12.08	12.	11.50	11.47	11.40	11.28	11.13	11.05	10.55	10.45	10.42	10.30	10.20	10.10	9.50 "
...a, Express	4.10						2.35		2 16				1.48			1.10 P.M.
...n, Accom.	8.10	7.00	6.50	6.41	6.38	6.30	6.18	6.05	5.50	5.40	5.30	5.25	5.15	5.	4.50	4.30 "
...n, Express	11.25						9.43		9.22				8.50			8.10 "

d'heure. Il était mal vêtu et avait l'air extrêmement fatigué. Je me levai, et le lieutenant général du royaume en m'abordant :

« — Madame la duchesse d'Orléans a dû « vous dire combien nous sommes malheu« reux. »

Et sur-le-champ il fit une idylle sur le bonheur dont il jouissait à la campagne, sur la vie tranquille et selon ses goûts qu'il passait au milieu de ses enfants. Je saisis le moment d'une pose entre deux strophes pour prendre à mon tour respectueusement la parole, et pour répéter à peu près ce que j'avais dit aux princesses.

« — Ah! s'écria-t-il, c'est là mon désir! « Combien je serais satisfait d'être le tuteur et « le soutien de ce enfant! Je pense tout comme « vous, monsieur de Chateaubriand : prendre « le duc de Bordeaux serait certainement ce « qu'il y aurait de mieux à faire. Je crains seu« lement que les événements ne soient plus « forts que nous. — Plus forts que nous, mon-

« seigneur ? N'êtes-vous pas investi de tous les « pouvoirs ? Allons rejoindre Henri V; appelez « auprès de vous hors de Paris les Chambres « et l'armée. Sur le seul bruit de votre départ, « toute cette effervescence tombera, et l'on « cherchera un abri sous votre pouvoir éclairé « et protecteur. »

Pendant que je parlais, j'observais Philippe. Mon conseil le mettait mal à l'aise ; je lus écrit sur son front le désir d'être Roi. « Monsieur de « Chateaubriand, me dit-il sans me regarder, « la chose est plus difficile que vous ne le pen- « sez; cela ne va pas comme cela. Vous ne sa- « vez pas dans quel péril nous sommes. Une « bande furieuse peut se porter contre les « Chambres aux derniers excès, et nous n'a- « vons rien encore pour nous défendre. »

Cette phrase échappée à M. le duc d'Orléans me fit plaisir parce qu'elle me fournissait une réplique péremptoire. « Je conçois cet embar- « ras, monseigneur; mais il y a un moyen sûr « de l'écarter. Si vous ne croyez pas pouvoir

« rejoindre Henri V comme je le proposais tout « à l'heure, vous pouvez prendre une autre « route. La session va s'ouvrir : quelle que soit « la première proposition qui sera faite par les « députés, déclarez que la Chambre actuelle « n'a pas les pouvoirs nécessaires (ce qui est la « vérité pure) pour disposer de la forme du « gouvernement ; dites qu'il faut que la France « soit consultée, et qu'une nouvelle assemblée « soit élue avec des pouvoirs *ad hoc* pour dé- « cider une aussi grande question. Votre Altesse « Royale se mettra de la sorte dans la position « la plus populaire ; le parti républicain, qui « fait aujourd'hui votre danger, vous portera « aux nues. Dans les deux mois qui s'écoule- « ront jusqu'à l'arrivée de la nouvelle législa- « ture, vous organiserez la garde nationale ; « tous vos amis et les amis du jeune Roi travail- « leront avec vous dans les provinces. Laissez « venir alors les députés, laissez se plaider pu- « bliquement à la tribune la cause que je dé- « fends. Cette cause, favorisée en secret par

« vous, obtiendra l'immense majorité des suf-
« frages. Le moment d'anarchie étant passé,
« vous n'aurez plus rien à craindre de la vio-
« lence des républicains. Je ne vois pas même
« qu'il soit très-difficile d'attirer à vous le gé-
« néral La Fayette et M. Laffitte. Quel rôle pour
« vous, monseigneur! vous pouvez régner
« quinze ans sous le nom de votre pupille;
« dans quinze ans l'âge du repos sera arrivé
« pour nous tous; vous aurez eu la gloire uni-
« que dans l'histoire d'avoir pu monter au trône
« et de l'avoir laissé à l'héritier légitime; en
« même temps vous aurez élevé cet enfant dans
« les lumières du siècle, et vous l'aurez rendu
« capable de régner sur la France : une de vos
« filles pourrait un jour porter le sceptre avec
« lui. »

Philippe promenait ses regards vaguement au-dessus de sa tête : « Pardon, me dit-il,
« monsieur de Chateaubriand ; j'ai quitté pour
« m'entretenir avec vous une députation auprès
« de laquelle il faut que je retourne. Madame

« la duchesse d'Orléans vous aura dit combien
« je serais heureux de faire ce que vous pour-
« riez désirer; mais, croyez-le bien, c'est
« moi qui retiens seul une foule menaçante.
« Si le parti royaliste n'est pas massacré, il
« ne doit sa vie qu'à mes efforts.

« — Monseigneur, répondis-je à cette décla-
« ration si inattendue et si loin du sujet de notre
« conversation, j'ai vu des massacres : ceux qui
« ont passé à travers la révolution sont aguer-
« ris. Les moustaches grises ne se laissent pas
« effrayer par les objets qui font peur aux cons-
« crits. »

S. A. R. se retira, et j'allai retrouver mes amis :

« Eh bien? s'écrièrent-ils.

« — Eh bien, il veut être Roi.

« — Et madame la duchesse d'Orléans?

« — Elle veut être Reine.

« — Ils vous l'ont dit?

« — L'un m'a parlé de bergeries, l'autre des

« périls qui menaçaient la France et de la légè-
« reté de la *pauvre Caroline;* tous deux ont
« bien voulu me faire entendre que je pourrais
« leur être utile, et ni l'un ni l'autre ne m'a
« regardé en face. »

Madame la duchesse d'Orléans désira me voir encore une fois. M. le duc d'Orléans ne vint pas se mêler à cette conversation. Madame Adélaïde s'y trouva comme à la première. Madame la duchesse d'Orléans s'expliqua plus clairement sur les faveurs dont monseigneur le duc d'Orléans se proposait de m'honorer. Elle eut la bonté de me rappeler ce qu'elle nommait ma puissance sur l'opinion, les sacrifices que j'avais faits, l'aversion que Charles X et sa famille m'avaient toujours montrée, malgré mes services. Elle me dit que si je voulais rentrer au ministère des affaires étrangères, S. A. R. se ferait un grand bonheur de me réintégrer dans cette place; mais que j'aimerais peut-être mieux retourner à Rome, et qu'elle (madame la duchesse d'Orléans) me verrait prendre ce der-

nier parti avec un extrême plaisir, dans l'intérêt de notre sainte religion.

« Madame, répondis-je sur-le-champ avec « une sorte de vivacité, je vois que le parti de « monsieur le duc d'Orléans est pris, qu'il en « a pesé les conséquences, qu'il a vu les années « de misères et de périls divers qu'il aura à tra- « verser; je n'ai donc plus rien à dire. Je ne « viens point ici pour manquer de respect au « sang des Bourbons; je ne dois, d'ailleurs, « que de la reconnaissance aux bontés de *ma-* « *dame*. Laissant donc de côté les grandes ob- « jections, les raisons puisées dans les princi- « pes et les évènements, je supplie V. A. R. de « consentir à m'entendre en ce qui me touche.

« Elle a bien voulu me parler de ce qu'elle « appelle ma puissance sur l'opinion. Eh bien! « si cette puissance est réelle, elle n'est fondée « que sur l'estime publique; or, je la perdrais, « cette estime, au moment où je changerais de « drapeau. Monsieur le duc d'Orléans aurait « cru acquérir un appui, et il n'aurait à son

« service qu'un misérable faiseur de phrases, « qu'un parjure dont la voix ne serait plus « écoutée, qu'un renégat à qui chacun aurait « le droit de jeter de la boue et de cracher au « visage. Aux paroles incertaines qu'il balbu- « tierait en faveur de Louis-Philippe, on « lui opposerait les volumes entiers qu'il a « publiés en faveur de la famille tombée. N'est- « ce pas moi, madame, qui ai écrit la brochure « *De Bonaparte et des Bourbons*, les articles « sur l'*arrivée de Louis XVIII à Compiègne*, « le *Rapport dans le conseil du Roi à Gand*, « l'*Histoire de la vie et de la mort de M. le* « *duc de Berry*? Je ne sais s'il y a une seule « page de moi où le nom de mes anciens Rois « ne se trouve pour quelque chose, et où il ne « soit environné de mes protestations d'amour « et de fidélité; chose qui porte un caractère d'at- « tachement individuel d'autant plus remarqua- « ble, que *madame* sait que je ne crois pas aux « Rois. A la seule pensée d'une désertion le « rouge me monte au visage; j'irais le lende-

« main me jeter dans la Seine. Je supplie *ma-*
« *dame* d'excuser la vivacité de mes paroles;
« je suis pénétré de ses bontés; j'en garderai
« un profond et reconnaissant souvenir, mais
« elle ne voudrait pas me déshonorer: plai-
« gnez-moi, madame, plaignez-moi! »

J'étais resté debout et, m'inclinant, je me retirai. Mademoiselle d'Orléans n'avait pas prononcé un mot. Elle se leva et, en s'en allant, elle me dit: « Je ne vous plains pas, monsieur de Chateaubriand, je ne vous plains pas! » Je fus étonné de ce peu de mots et de l'accent avec lequel ils furent prononcés.

Voilà ma dernière tentation politique; j'aurais pu me croire un juste selon Saint-Hilaire, car il affirme que les hommes sont exposés aux entreprises du diable en raison de leur sainteté: *Victoria ei est magis, exacta de sanctis*: « sa victoire est plus grande remportée sur des saints. » Mes refus étaient d'une dupe; où est le public pour les juger? n'aurais-je pas pu me ranger au nombre de ces hommes, fils vertueux

de la terre, qui servent le *pays* avant tout? Malheureusement, je ne suis pas une créature du présent, et je ne veux point capituler avec la fortune. Il n'y a rien de commun entre moi et Cicéron ; mais sa fragilité n'est pas une excuse : la postérité n'a pu pardonner un moment de faiblesse à un grand homme pour un autre grand homme ; que serait-ce que ma pauvre vie perdant son seul bien, son intégrité, pour Louis-Philippe d'Orléans?

Le soir même de cette dernière conversation au Palais-Royal, je rencontrai chez madame Récamier M. de Saint-Aulaire. Je ne m'amusai point à lui demander son secret, mais il me demanda le mien. Il débarquait de la campagne encore tout chaud des événements qu'il avait lus : « Ah ! s'écria-t-il, que je suis aise de vous « voir ! voilà de belle besogne ! J'espère que « nous autres, au Luxembourg, nous ferons « notre devoir. Il serait curieux que les pairs « disposassent de la couronne de Henri V ! J'en

« suis bien sûr, vous ne me laisserez pas seul à « la tribune. »

Comme mon parti était pris, j'étais fort calme; ma réponse parut froide à l'ardeur de M. de Saint-Aulaire. Il sortit, vit ses amis, et me laissa seul à la tribune : vivent les gens d'esprit, à cœur léger et à tête frivole !

Dernier soupir du parti républicain.

Le parti républicain se débattait encore sous les pieds des amis qui l'avaient trahi. Le 6 août, une députation de vingt membres désignés par le comité central des douze arrondissements de Paris se présenta à la Chambre des députés pour lui remettre une adresse que le général

Thiars et M. Dury-Dufresne escamotèrent à la bénévole députation. Il était dit dans cette adresse : « que la nation ne pouvait reconnaître comme « pouvoir constitutionnel, ni une Chambre « élective nommée durant l'existence et sous « l'influence de la royauté qu'elle a renversée, « ni une Chambre aristocratique, dont l'insti- « tution est en opposition directe avec les prin- « cipes qui ont mis (à elle, la nation,) les armes « à la main ; que le comité central des douze « arrondissements n'accordant, comme néces- « sité révolutionnaire, qu'un pouvoir de fait et « très-provisoire à la Chambre des députés « actuels, pour aviser à toute mesure d'urgence, « appelle de tous ses vœux l'élection libre et « populaire de mandataires qui représentent « réellement les besoins du peuple ; que les « assemblées primaires seules peuvent amener « ce résultat. S'il en était autrement, la nation « frapperait de nullité tout ce qui tendrait à la « gêner dans l'exercice de ses droits. »

Tout cela était la pure raison, mais le lieute-

nant général du royaume aspirait à la couronne, et les peurs et les ambitions avaient hâte de la lui donner. Les plébéiens d'aujourd'hui voulaient une révolution et ne savaient pas la faire; les Jacobins, qu'ils ont pris pour modèles, auraient jeté à l'eau les hommes du Palais-Royal et les bavards des deux Chambres. M. de La Fayette était réduit à des désirs impuissants : heureux d'avoir fait revivre la garde nationale, il se laissa jouer comme un vieux maillot par Philippe, dont il croyait être la nourrice; il s'engourdit dans cette félicité. Le vieux général n'était plus que la liberté endormie, comme la république de 1793 n'était plus qu'une tête de mort.

La vérité est qu'une Chambre sans mandat et tronquée n'avait aucun droit de disposer de la couronne : ce fut une Convention exprès réunie, formée de la chambre des lords et d'une chambre des communes nouvellement élue, qui disposa du trône de Jacques second. Il est encore certain que ce *croupion* de

la Chambre des députés, que ces 221, imbus sous Charles X des traditions de la monarchie héréditaire, n'apportaient aucune disposition propre à la monarchie élective; ils l'arrêtent dès son début, et la forcent de rétrograder vers des principes de quasi-légitimité. Ceux qui ont forgé l'épée de la nouvelle royauté ont introduit dans sa lame une paille qui tôt ou tard la fera éclater.

Journée du 7 août. — Séance à la Chambre des pairs. — Mon discours. — Je sors du palais du Luxembourg pour n'y plus rentrer. — Mes démissions.

Le 7 d'août est un jour mémorable pour moi; c'est celui où j'ai eu le bonheur de terminer ma carrière politique comme je l'avais commencée; bonheur assez rare aujourd'hui pour qu'on puisse s'en réjouir. On avait apporté à la Chambre des pairs la déclaration de la Chambre

des députés concernant la vacance du trône. J'allai m'asseoir à ma place dans le plus haut rang des fauteuils, en face du président. Les pairs me semblèrent à la fois affairés et abattus. Si quelques-uns portaient sur leur front l'orgueil de leur prochaine infidélité, d'autres y portaient la honte des remords qu'ils n'avaient pas le courage d'écouter. Je me disais, en regardant cette triste assemblée : « Quoi ! ceux qui ont reçu les bienfaits de Charles X dans sa prospérité vont le déserter dans son infortune ! Ceux dont la mission spéciale était de défendre le trône héréditaire, ces hommes de cour qui vivaient dans l'intimité du roi, le trahiront-ils? Ils veillaient à sa porte à Saint-Cloud ; ils l'ont embrassé à Rambouillet ; il leur a pressé la main dans un dernier adieu ; vont-ils lever contre lui cette main, toute chaude encore de cette dernière étreinte ? Cette Chambre, qui retentit pendant quinze années de leurs protestations de dévouement, va-t-elle entendre leur parjure ? C'est pour eux, cependant, que

Charles X s'est perdu; c'est eux qui le poussaient aux ordonnances; ils trépignaient de joie lorsqu'elles parurent et lorsqu'ils se crurent vainqueurs dans cette minute muette qui précède la chute du tonnerre.

Ces idées roulaient confusément et douloureusement dans mon esprit. La pairie était devenue le triple réceptacle des corruptions de la vieille Monarchie, de la République et de l'Empire. Quant aux républicains de 1793, transformés en sénateurs, quant aux généraux de Bonaparte, je n'attendais d'eux que ce qu'ils ont toujours fait : ils déposèrent l'homme extraordinaire auquel ils devaient tout, ils allaient déposer le roi qui les avait confirmés dans les biens et dans les honneurs dont les avait comblés leur premier maître. Que le vent tourne, et ils déposeront l'usurpateur auquel ils se préparaient à jeter la couronne.

Je montai à la tribune. Un silence profond se fit; les visages parurent embarrassés, chaque pair se tourna de côté sur son fauteuil, et

regarda la terre. Hormis quelques pairs résolus à se retirer comme moi, personne n'osa lever les yeux à la hauteur de la tribune. Je conserve mon discours parce qu'il résume ma vie, et que c'est mon premier titre à l'estime de l'avenir.

«Messieurs,

« La déclaration apportée à cette Chambre est « beaucoup moins compliquée pour moi que « pour ceux de MM. les pairs qui professent « une opinion différente de la mienne. Un fait, « dans cette déclaration, domine à mes yeux « tous les autres, ou plutôt les détruit. Si nous « étions dans un ordre de choses régulier, « j'examinerais sans doute avec soin les chan- « gements qu'on prétend opérer dans la Charte. « Plusieurs de ces changements ont été par moi- « même proposés. Je m'étonne seulement qu'on « ait pu entretenir cette Chambre de la mesure « réactionnaire touchant les pairs de la créa- « tion de Charles X. Je ne suis pas suspect de « faiblesse pour les fournées, et vous savez

« que j'en ai combattu même la menace; mais « nous rendre les juges de nos collègues, mais « rayer du tableau des pairs qui l'on voudra, « toutes les fois que l'on sera le plus fort, cela « ressemble trop à la proscription. Veut-on dé- « truire la pairie? Soit : mieux vaut perdre « la vie que de la demander.

« Je me reproche déjà ce peu de mots sur un « détail qui, tout important qu'il est, disparaît « dans la grandeur de l'événement. La France « est sans direction, et j'irais m'occuper de ce « qu'il faut ajouter ou retrancher aux mâts d'un « navire dont le gouvernail est arraché! J'é- « carte donc de la déclaration de la Chambre « élective tout ce qui est d'un intérêt secon- « daire, et, m'en tenant au seul fait énoncé de la « vacance vraie ou prétendue du trône, je mar- « che droit au but.

« Une question préalable doit être traitée : si « le trône est vacant, nous sommes libres de « choisir la forme de notre gouvernement. »

« Avant d'offrir la couronne à un individu

« quelconque, il est bon de savoir dans quelle « espèce d'ordre politique nous constituerons « l'ordre social. Établirons-nous une répu- « blique ou une monarchie nouvelle ?

« Une république ou une monarchie nouvelle « offre-t-elle à la France des garanties suffi- « santes de durée, de force et de repos ?

« Une république aurait d'abord contre elle « les souvenirs de la république même. Ces « souvenirs ne sont nullement effacés. On n'a « pas oublié le temps où la mort, entre la li- « berté et l'égalité, marchait appuyée sur leurs « bras. Quand vous seriez tombés dans une « nouvelle anarchie, pourriez-vous réveiller sur « son rocher l'Hercule qui fut seul capable d'é- « touffer le monstre ? Dans quelque mille ans, « votre postérité pourra voir un autre Napo- « léon. Quant à vous, ne l'attendez pas.

« Ensuite, dans l'état de nos mœurs et dans « nos rapports avec les gouvernements qui « nous environnent, la république, sauf er- « reur, ne me paraît pas exécutable mainte-

« nant. La première difficulté serait d'amener « les Français à un vote unanime. Quel droit « la population de Paris aurait-elle de contrain- « dre la population de Marseille ou de telle « autre ville de se constituer en république? « Y aurait-il une seule république ou vingt ou « trente républiques? Seraient-elles fédératives « ou indépendantes? Passons par-dessus ces « obstacles. Supposons une république uni- « que : avec notre familiarité naturelle, croyez- « vous qu'un président, quelque grave, quel- « que respectable, quelque habile qu'il puisse « être, soit un an à la tête des affaires sans être « tenté de se retirer? Peu défendu par les lois « et par les souvenirs, contrarié, avili, insulté « soir et matin par des rivaux secrets et par « des agents de trouble, il n'inspirera pas assez « de confiance au commerce et à la propriété; « il n'aura ni la dignité convenable pour traiter « avec les cabinets étrangers, ni la puissance « nécessaire au maintien de l'ordre intérieur. « S'il use de mesures révolutionnaires, la Ré-

« publique deviendra odieuse; l'Europe in-
« quiète profitera de ces divisions, les fomen-
« tera, interviendra, et l'on se trouvera de
« nouveau engagé dans des luttes effroyables.
« La république représentative est sans doute
« l'état futur du monde, mais son temps n'est
« pas encore arrivé.

« Je passe à la monarchie.

« Un roi nommé par les Chambres ou élu
« par le peuple sera toujours, quoi qu'on fasse,
« une nouveauté. Or, je suppose qu'on veut la
« liberté, surtout la liberté de la presse, par la-
« quelle et pour laquelle le peuple vient de rem-
« porter une si étonnante victoire. Eh bien!
« toute monarchie nouvelle sera forcée, ou plus
« tôt ou plus tard, de bâillonner cette liberté.
« Napoléon, lui-même, a-t-il pu l'admettre?
« Fille de nos malheurs et esclave de notre
« gloire, la liberté de la presse ne vit en sûreté
« qu'avec un gouvernement dont les racines
« sont déjà profondes. Une monarchie, bâtarde

« d'une nuit sanglante, n'aurait-elle rien à re-
« douter de l'indépendance des opinions? Si
« ceux-ci peuvent prêcher la république, ceux-
« là un autre système, ne craignez-vous pas
« d'être bientôt obligés de recourir à des lois
« d'exception, malgré l'anathème contre la cen-
« sure ajouté à l'article 8 de la Charte?

« Alors, amis de la liberté réglée, qu'aurez-
« vous gagné au changement qu'on vous pro-
« pose? Vous tomberez de force dans la répu-
« blique, ou dans la servitude légale. La
« monarchie sera débordée et emportée par le
« torrent des lois démocratiques, ou le mo-
« narque par le mouvement des factions.

« Dans le premier enivrement d'un succès,
« on se figure que tout est aisé; on espère
« satisfaire toutes les exigences, toutes les
« humeurs, tous les intérêts; on se flatte que
« chacun mettra de côté ses vues personnelles
« et ses vanités; on croit que la supériorité des
« lumières et la sagesse du gouvernement sur-
« monteront des difficultés sans nombre; mais,

« au bout de quelques mois, la pratique vient
« démentir la théorie.

« Je ne vous présente, messieurs, que quel-
« ques-uns des inconvénients attachés à la for-
« mation d'une république ou d'une monarchie
« nouvelle. Si l'une et l'autre ont des périls, il
« restait un troisième parti, et ce parti valait
« bien la peine qu'on en eût dit quelques mots.

« D'affreux ministres ont souillé la couronne,
« et ils ont soutenu la violation de la loi par le
« meurtre; ils se sont joués des serments faits
« au ciel, des lois jurées à la terre.

« Étrangers, qui deux fois êtes entrés à Paris
« sans résistance, sachez la vraie cause de vos
« succès; vous vous présentiez au nom du pou-
« voir légal. Si vous accouriez aujourd'hui au
« secours de la tyrannie, pensez-vous que les
« portes de la capitale du monde civilisé s'ou-
« vriraient aussi facilement devant vous? La
« nation française a grandi, depuis votre dé-
« part, sous le régime des lois constitution-
« nelles, nos enfants de quatorze ans sont des

« géants; nos conscrits à Alger, nos écoliers à « Paris, viennent de vous révéler les fils des « vainqueurs d'Austerlitz, de Marengo et d'Iena; « mais les fils fortifiés de tout ce que la liberté « ajoute à la gloire.

« Jamais défense ne fut plus légitime et plus « héroïque que celle du peuple de Paris. Il ne « s'est point soulevé contre la loi; tant qu'on a « respecté le pacte social, le peuple est de- « meuré paisible; il a supporté sans se plaindre « les insultes, les provocations, les menaces; il « devait son argent et son sang en échange de « la Charte, il a prodigué l'un et l'autre.

« Mais lorsqu'après avoir menti jusqu'à la « dernière heure, on a tout à coup sonné la « servitude; quand la conspiration de la bêtise « et de l'hypocrisie a soudainement éclaté; « quand une terreur de château organisée par « des eunuques a cru pouvoir remplacer la ter- « reur de la République et le joug de fer de « l'Empire, alors ce peuple s'est armé de son « intelligence et de son courage; il s'est trouvé

« que ces *boutiquiers* respiraient assez facile-
« ment la fumée de la poudre, et qu'il fallait
« plus de *quatre soldats et un caporal* pour les
« réduire. Un siècle n'aurait pas autant mûri
« les destinées d'un peuple que les trois der-
« niers soleils qui viennent de briller sur la
« France. Un grand crime a eu lieu ; il a pro-
« duit l'énergique explosion d'un principe : de-
« vait-on, à cause de ce crime et du triomphe
« moral et politique qui en a été la suite, ren-
« verser l'ordre de choses établi ? Examinons :

« Charles X et son fils sont déchus ou ont ab-
« diqué, comme il vous plaira de l'entendre ;
« mais le trône n'est pas vacant : après eux ve-
« nait un enfant ; devait-on condamner son
« innocence ?

« Quel sang crie aujourd'hui contre lui ?
« oseriez-vous dire que c'est celui de son père ?
« Cet orphelin, élevé aux écoles de la patrie
« dans l'amour du gouvernement constitution-
« nel et dans les idées de son siècle, aurait pu
« devenir un roi en rapport avec les besoins de

« l'avenir. C'est au gardien de sa tutelle que « l'on aurait fait jurer la déclaration sur la- « quelle vous allez voter ; arrivé à sa majorité, « le jeune monarque aurait renouvelé le ser- « ment. Le roi présent, le roi actuel aurait été « M. le duc d'Orléans, régent du royaume, « prince qui a vécu près du peuple, et qui sait « que la monarchie ne peut être aujourd'hui « qu'une monarchie de consentement et de rai- « son. Cette combinaison naturelle m'eût sem- « blé un grand moyen de conciliation, et aurait « peut-être sauvé à la France ces agitations « qui sont la conséquence des violents change- « ments d'un État.

« Dire que cet enfant, séparé de ses maîtres, « n'aurait pas le temps d'oublier jusqu'à leurs « noms avant de devenir homme ; dire qu'il « demeurerait infatué de certains dogmes de « naissance après une longue éducation popu- « laire, après la terrible leçon qui a précipité « deux rois en deux nuits, est-ce bien raison- « nable ?

« Ce n'est ni par un dévouement sentimen-« tal ni par un attendrissement de nourrice « transmis de maillot en maillot depuis le ber-« ceau de Henri IV jusqu'à celui du jeune Henri, « que je plaide une cause où tout se tournerait « de nouveau contre moi, si elle triomphait. Je « ne vise ni au roman, ni à la chevalerie, ni au « martyre; je ne crois pas au droit divin de la « royauté, et je crois à la puissance des révo-« lutions et des faits. Je n'invoque pas même la « Charte, je prends mes idées plus haut; je les « tire de la sphère philosophique de l'époque où « ma vie expire : je propose le duc de Bor-« deaux tout simplement, comme une nécessité « de meilleur aloi que celle dont on argu-« mente.

« Je sais qu'en éloignant cet enfant, on veut « établir le principe de la souveraineté du « peuple : niaiserie de l'ancienne école, qui « prouve que, sous le rapport politique, nos « vieux démocrates n'ont pas fait plus de pro-« grès que les vétérans de la royauté. Il n'y a

« de souveraineté absolue nulle part; la liberté « ne découle pas du droit politique, comme on « le supposait au dix-huitième siècle; elle « vient du droit naturel, ce qui fait qu'elle existe « dans toutes les formes de gouvernement, et « qu'une monarchie peut être libre et beaucoup « plus libre qu'une république; mais ce n'est ni le « temps ni le lieu de faire un cours de politique.

« Je me contenterai de remarquer que, « lorsque le peuple a disposé des trônes, il « a souvent aussi disposé de sa liberté; je ferai « observer que le principe de l'hérédité monar- « chique, absurde au premier abord, a été re- « connu, par l'usage, préférable au principe de « la monarchie élective. Les raisons en sont si « évidentes, que je n'ai pas besoin de les déve- « lopper. Vous choisissez un roi aujourd'hui : « qui vous empêchera d'en choisir un autre de- « main? La loi, direz-vous. La loi? et c'est vous « qui la faites!

« Il est encore une manière plus simple de « trancher la question, c'est de dire : Nous ne

« voulons plus de la branche aînée des Bour-
« bons. Et pourquoi n'en voulez-vous plus ?
« Parce que nous sommes victorieux ; nous
« avons triomphé dans une cause juste et sainte ;
« nous usons d'un double droit de conquête.

« Très-bien : vous proclamez la souveraineté
« de la force. Alors gardez soigneusement cette
« force ; car si dans quelques mois elle vous
« échappe, vous serez mal venus à vous
« plaindre. Telle est la nature humaine ! Les es-
« prits les plus éclairés et les plus justes ne
« s'élèvent pas toujours au-dessus d'un succès.
« Ils étaient les premiers, ces esprits, à invo-
« quer le droit contre la violence ; ils appuyaient
« ce droit de toute la supériorité de leur talent,
« et, au moment même où la vérité de ce qu'ils
« disaient est démontrée par l'abus le plus abo-
« minable de la force et par le renversement
« de cette force, les vainqueurs s'emparent de
« l'arme qu'ils ont brisée ! Dangereux tronçons,
« qui blesseront leur main sans les servir.

« J'ai transporté le combat sur le terrain de

« mes adversaires ; je ne suis point allé bivoua-
« quer dans le passé sous le vieux drapeau des
« morts, drapeau qui n'est pas sans gloire,
« mais qui pend le long du bâton qui le porte,
« parce qu'aucun souffle de la vie ne le soulève.
« Quand je remuerais la poussière des trente-
« cinq Capets, je n'en tirerais pas un argument
« qu'on voulût seulement écouter. L'idolâtrie
« d'un nom est abolie ; la monarchie n'est
« plus une religion : c'est une forme politique
« préférable dans ce moment à toute autre,
« parce qu'elle fait mieux entrer l'ordre dans la
« liberté.

« Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué le trône
« et la patrie de mes avertissements dédaignés ;
« il ne me reste qu'à m'asseoir sur les débris
« d'un naufrage que j'ai tant de fois prédit. Je
« reconnais au malheur toutes les sortes de
« puissances, excepté celle de me délier de mes
« serments de fidélité. Je dois aussi rendre ma
« vie uniforme : après tout ce que j'ai fait, dit et
« écrit pour les Bourbons, je serais le dernier

« des misérables si je les imitais au moment où,
« pour la troisième et dernière fois, ils s'ache-
« minent vers l'exil.

« Je laisse la peur à ces généreux royalistes
« qui n'ont jamais sacrifié une obole ou une
« place à leur loyauté; à ces champions de
« l'autel et du trône, qui naguère me traitaient
« de renégat, d'apostat et de révolutionnaire.
« Pieux libellistes, le renégat vous appelle!
« Venez donc balbutier un mot, un seul mot
« avec lui pour l'infortuné maître qui vous
« combla de ses dons et que vous avez perdu!
« Provocateurs de coups d'État, prédicateurs du
« pouvoir constituant, où êtes-vous? Vous vous
« cachez dans la boue du fond de laquelle vous
« leviez vaillamment la tête pour calomnier les
« vrais serviteurs du Roi; votre silence d'au-
« jourd'hui est digne de votre langage d'hier.
« Que tous ces preux, dont les exploits projetés
« ont fait chasser les descendants d'Henri IV à
« coups de fourches, tremblent maintenant ac-
« croupis sous la cocarde tricolore: c'est tout

« naturel. Les nobles couleurs dont ils se
« parent protégeront leur personne, et ne cou-
« vriront pas leur lâcheté.

« Au surplus, en m'exprimant avec franchise
« à cette tribune, je ne crois pas du tout faire
« un acte d'héroïsme. Nous ne sommes plus
« dans ces temps où une opinion coûtait la vie ;
« y fussions-nous, je parlerais cent fois plus
« haut. Le meilleur bouclier est une poitrine qui
« ne craint pas de se montrer découverte à l'en-
« nemi. Non, messieurs, nous n'avons à craindre
« ni un peuple dont la raison égale le courage,
« ni cette généreuse jeunesse que j'admire, avec
« laquelle je sympathise de toutes les facultés
« de mon âme, à laquelle je souhaite, comme à
« mon pays, honneur, gloire et liberté.

« Loin de moi surtout la pensée de jeter des
« semences de division dans la France, et c'est
« pourquoi j'ai refusé à mon discours l'accent
« des passions. Si j'avais la conviction intime
« qu'un enfant doit être laissé dans les rangs
« obscurs et heureux de la vie, pour assurer le

« repos de trente-trois millions d'hommes, j'au-
« rais regardé comme un crime toute parole
« en contradiction avec le besoin des temps :
« je n'ai pas cette conviction. Si j'avais le droit
« de disposer d'une couronne, je la mettrais
« volontiers aux pieds de M. le duc d'Orléans.
« Mais je ne vois de vacant qu'un tombeau à
« Saint-Denis, et non un trône.

« Quelles que soient les destinées qui atten-
« dent M. le lieutenant général du royaume,
« je ne serai jamais son ennemi s'il fait le bon-
« heur de ma patrie. Je ne demande à conser-
« ver que la liberté de ma conscience et le
« droit d'aller mourir partout où je trouverai
« indépendance et repos.

« Je vote contre le projet de déclaration. »

J'avais été assez calme en commençant ce discours ; mais peu à peu l'émotion me gagna ; quand j'arrivai à ce passage : *Inutile Cassandre, j'ai assez fatigué le trône et la patrie de mes avertissements dédaignés*, ma voix s'embarrassa, et je fus obligé de porter mon mou-

choir à mes yeux pour supprimer des pleurs de tendresse et d'amertume. L'indignation me rendit la parole dans le paragraphe qui suit : *Pieux libellistes, le renégat vous appelle ! Venez donc balbutier un mot, un seul mot avec lui pour l'infortuné maître qui vous combla de ses dons et que vous avez perdu !* Mes regards se portaient alors sur les rangs à qui j'adressais ces paroles.

Plusieurs pairs semblaient anéantis ; ils s'enfonçaient dans leur fauteuil au point que je ne les voyais plus derrière leurs collègues assis immobiles devant eux. Ce discours eut quelque retentissement : tous les partis y étaient blessés, mais tous se taisaient, parce que j'avais placé auprès de grandes vérités un grand sacrifice. Je descendis de la tribune; je sortis de la salle, je me rendis au vestiaire, je mis bas mon habit de pair, mon épée, mon chapeau à plumet; j'en détachai la cocarde blanche ; je la mis dans la petite poche du côté gauche de la redingote noire que je revêtis et que je

croisai sur mon cœur. Mon domestique emporta la défroque de la pairie, et j'abandonnai, en secouant la poussière de mes pieds, ce palais des trahisons, où je ne rentrerai de ma vie.

Le 10 et le 12 août, j'achevai de me dépouiller et j'envoyai ces diverses démissions :

Paris, ce 10 août 1830.

« Monsieur le président de la Chambre des « pairs,

« Ne pouvant prêter serment de fidélité à « Louis-Philippe d'Orléans comme roi des « Français, je me trouve frappé d'une inca-« pacité légale qui m'empêche d'assister aux « séances de la Chambre héréditaire. Une seule « marque des bontés du Roi Louis XVIII et de la « munificence royale me reste : c'est une pen-« sion de pair de douze mille francs, laquelle me « fut donnée pour maintenir, sinon avec éclat,

« du moins avec l'indépendance des premiers
« besoins, la haute dignité à laquelle j'avais été
« appelé. Il ne serait pas juste que je conser-
« vasse une faveur attachée à l'exercice de
« fonctions que je ne puis remplir. En consé-
« quence, j'ai l'honneur de résigner entre vos
« mains ma pension de pair. »

« Paris, ce 12 août 1830.

« Monsieur le ministre des finances,

« Il me reste des bontés de Louis XVIII et de
« la munificence nationale une pension de pair
« de douze mille francs, transformée en rentes
« viagères inscrites au grand-livre de la dette
« publique et transmissibles seulement à la
« première génération directe du titulaire. Ne
« pouvant prêter serment à monseigneur le duc
« d'Orléans comme roi des Français, il ne serait
« pas juste que je continuasse de toucher une
« pension attachée à des fonctions que je

« n'exerce plus. En conséquence, je viens la
« résigner entre vos mains : elle aura cessé de
« courir pour moi depuis le jour (10 août) où
« j'ai écrit à M. le président de la Chambre des
« pairs qu'il m'était impossible de prêter le
« serment exigé.

« J'ai l'honneur dêtre avec une haute, etc. »

« Paris, ce 12 août 1830.

« Monsieur le grand référendaire,

« J'ai l'honneur de vous envoyer copie des
« deux lettres que j'ai adressées, l'nne à M. le
« président de la Chambre des pairs, l'autre à
« M. le ministre des finances. Vous y verrez que
« je renonce à ma pension de pair, et qu'en
« conséquence mon fondé de pouvoirs n'aura à
« toucher de cette pension que la somme échue
« au 10 août, jour où j'ai annoncé que j'ai re-
« fusé le serment.

« J'ai l'honneur d'être avec une haute, etc. »

« Paris, ce 12 août 18·

« Monsieur le ministre de la justice,

« J'ai l'honneur de vous envoyer ma démis-
« sion de ministre d'État.

« Je suis avec une haute considération,

« Monsieur le ministre de la justice,

« Votre très-humble et très-
« obéissant serviteur. »

Je restai nu comme un petit saint Jean; mais depuis longtemps j'étais accoutumé à me nourrir du miel sauvage, et je ne craignais pas que la fille d'Hérodiade eût envie de ma tête grise.

Mes broderies, dragonnes, franges, torsades, épaulettes, vendues à un juif, et par lui fondues, m'ont rapporté sept cents francs, produit net de toutes mes grandeurs.



Charles X s'embarque à Cherbourg.

Maintenant, qu'était devenu Charles X ? Il cheminait vers son exil, accompagné de ses gardes du corps, surveillé par ses trois commissaires, traversant la France sans exciter même la curiosité des paysans qui labouraient leurs sillons sur le bord du grand chemin. Dans deux ou

trois petites villes, des mouvements hostiles se manifestèrent; dans quelques autres, des bourgeois et des femmes donnèrent des signes de pitié. Il faut se souvenir que Bonaparte ne fit pas plus de bruit en se rendant de Fontainebleau à Toulon, que la France ne s'émut pas davantage, et que le gagneur de tant de batailles faillit d'être massacré à Orgon. Dans ce pays fatigué, les plus grands évènements ne sont plus que des drames joués pour notre divertissement: ils occupent le spectateur tant que la toile est levée, et, lorsque le rideau tombe, ils ne laissent qu'un vain souvenir. Parfois Charles X et sa famille s'arrêtaient dans de méchantes stations de rouliers, pour prendre un repas sur le bout d'une table sale où des charretiers avaient dîné avant lui. Henri V et sa sœur s'amusaient dans la cour avec les poulets et les pigeons de l'auberge. Je l'avais dit: la monarchie s'en allait, et l'on se mettait à la fenêtre pour la voir passer.

Le ciel en ce moment se plut à insulter le

parti vainqueur et le parti vaincu. Tandis que l'on soutenait que la France *entière* avait été indignée des ordonnances, il arriva au roi Philippe des adresses de la province, envoyées au roi Charles X pour féliciter celui-ci *sur les mesures salutaires qu'il avait prises et qui sauvaient la monarchie.*

Le bey de Tittery, de son côté, expédiait au monarque détrôné, qui cheminait vers Cherbourg, la soumission suivante.

« Au nom de Dieu, etc., etc..., je reconnais « pour seigneur et souverain absolu le grand « Charles X, le victorieux ; je lui payerai le tri« but, etc..... » On ne peut se jouer plus ironiquement de l'une et de l'autre fortune. On fabrique aujourd'hui les révolutions à la machine; elles sont faites si vite qu'un monarque, roi encore sur la frontière de ses États, n'est déjà plus qu'un banni dans sa capitale.

Dans cette insouciance du pays pour Charles X, il y a autre chose que de la lassitude : il y faut reconnaître le progrès de l'idée démocratique

et de l'assimilation des rangs. A une époque antérieure, la chute d'un roi de France eût été un événement énorme ; le temps a descendu le monarque de la hauteur où il était placé, il l'a rapproché de nous, il a diminué l'espace qui le séparait des classes populaires. Si l'on était peu surpris de rencontrer le fils de saint Louis sur le grand chemin comme tout le monde, ce n'était point par un esprit de haine ou de système, c'était tout simplement par ce sentiment du niveau social, qui a pénétré les esprits et qui agit sur les masses sans qu'elles s'en doutent.

Malédiction, Cherbourg, à tes parages sinistres ! C'est auprès de Cherbourg que le vent de la colère jeta Édouard III pour ravager notre pays ; c'est non loin de Cherbourg que le vent d'une victoire ennemie brisa la flotte de Tourville ; c'est à Cherbourg que le vent d'une prospérité menteuse repoussa Louis XVI vers son échafaud ; c'est à Cherbourg que le vent de je ne sais quelle rive a emporté nos derniers princes. Les côtes de la Grande-Bretagne, qu'a-

borda Guillaume le Conquérant, ont vu débarquer Charles le dixième sans pennon et sans lance; il est allé retrouver à Holy-Rood les souvenirs de sa jeunesse, appendus aux murailles du château des Stuarts, comme de vieilles gravures jaunies par le temps.

Ce que sera la révolution de Juillet.

J'ai peint les trois journées à mesure qu'elles se sont déroulées devant moi; une certaine couleur de contemporanéité, vraie dans le moment qui s'écoule, fausse après le moment écoulé, s'étend donc sur le tableau. Il n'est révolution si prodigieuse qui, décrite de minute en mi-

nute, ne se trouvât réduite aux plus petite proportions. Les événements sortent du sein des choses, comme les hommes du sein de leurs mères, accompagnés des infirmités de la nature. Les misères et les grandeurs sont sœurs jumelles, elles naissent ensemble; mais quand les couches sont vigoureuses, les misères à une certaine époque meurent, les grandeurs seules vivent. Pour juger impartialement de la vérité qui doit rester, il faut donc se placer au point de vue d'où la postérité contemplera le fait accompli.

Me dégageant des mesquineries de caractère et d'action dont j'avais été le témoin, ne prenant des journées de juillet que ce qui en demeurera, j'ai dit avec justice dans mon discours à la Chambre des pairs : « Ce peuple s'étant
« armé de son intelligence et de son courage,
« il s'est trouvé que ces boutiquiers respiraient
« assez facilement l'odeur de la poudre, et qu'il
« fallait plus de quatre soldats et un caporal
« pour les réduire. Un siècle n'aurait pas au-

« tant mûri les destinées d'un peuple que les « trois derniers soleils qui viennent de briller « sur la France. »

En effet, le peuple proprement dit a été brave et généreux dans la journée du 28. La garde avait perdu plus de trois cents hommes, tués ou blessés; elle rendit pleine justice aux classes pauvres, qui seules se battirent dans cette journée, et parmi lesquelles se mêlèrent des hommes impurs, mais qui n'ont pu les déshonorer. Les élèves de l'École polytechnique, sortis trop tard de leur école le 28 pour prendre part aux affaires, furent mis par le peuple à sa tête le 29, avec une simplicité et une naïveté admirables.

Des champions absents des luttes soutenues par ce peuple vinrent se réunir à ses rangs le 29, quand le plus grand péril fut passé; d'autres, également vainqueurs, ne rejoignirent la victoire que le 30 et le 31.

Du côté des troupes, ce fut à peu près la même chose, il n'y eut guère que les soldats

et les officiers d'engagés ; l'état-major, qui avait déjà déserté Bonaparte à Fontainebleau, se tint sur les hauteurs de Saint-Cloud, regardant de quel côté le vent poussait la fumée de la poudre. On faisait queue au lever de Charles X; à son coucher il ne trouva personne.

La modération des classes plébéiennes égala leur courage ; l'ordre résulta subitement de la confusion. Il faut avoir vu des ouvriers demi-nus, placés en faction à la porte des jardins publics, empêcher selon leur consigne d'autres ouvriers déguenillés de passer, pour se faire une idée de cette puissance du devoir qui s'était emparée des hommes demeurés les maîtres. Ils auraient pu se payer le prix de leur sang, et se laisser tenter par leur misère. On ne vit point, comme au 10 août 1792, les Suisses massacrés dans la fuite. Toutes les opinions furent respectées ; jamais, à quelques exceptions près, on n'abusa moins de la victoire. Les vainqueurs, portant les blessés de la garde à travers la foule, s'écriaient : « Respect aux braves ! » Le soldat

venait-il à expirer, ils disaient : « Paix aux morts ! » Les quinze années de la restauration, sous un régime constitutionnel, avaient fait naître parmi nous cet esprit d'humanité, de l'égalité et de justice, que vingt-cinq années de l'esprit révolutionnaire et guerrier n'avaient pu produire. Le droit de la force introduit dans nos mœurs semblait être devenu le droit commun.

Les conséquences de la révolution de juillet seront mémorables. Cette révolution a prononcé un arrêt contre tous les trônes ; les rois ne pourront régner aujourd'hui que par la violence des armes ; moyen assuré pour un moment, mais qui ne saurait durer : l'époque des janissaires successifs est finie.

Thucydide et Tacite ne nous raconteraient pas bien les événements des trois jours ; il nous faudrait Bossuet pour nous expliquer les événements dans l'ordre de la Providence ; génie qui voyait tout, mais sans franchir les limites posées à sa raison et à sa splendeur, comme le soleil

qui roule entre deux bornes éclatantes, et que les Orientaux appellent l'*esclave* de Dieu.

Ne cherchons pas si près de nous le moteur d'un mouvement placé plus loin : la médiocrité des hommes, les frayeurs folles, les brouilleries inexplicables, les haines, les ambitions, la présomption des uns, le préjugé des autres, les conspirations secrètes, les ventes, les mesures bien ou mal prises, le courage ou le défaut de courage; toutes ces choses sont les accidents, non les causes de l'événement. Lorsqu'on dit que l'on ne voulait plus les Bourbons, qu'ils étaient devenus odieux parce qu'on les supposait imposés par l'étranger à la France, ce dégoût superbe n'explique rien d'une manière suffisante.

Le mouvement de juillet ne tient point à la politique proprement dite; il tient à la révolution sociale qui agit sans cesse. Par l'enchaînement de cette révolution générale, le 28 juillet 1830 n'est que la suite forcée du 21 janvier 1793. Le travail de nos premières assemblées délibé-

rantes avait été suspendu, il n'avait pas été terminé. Dans le cours de vingt années, les Français s'étaient accoutumés, de même que les Anglais sous Cromwell, à être gouvernés par d'autres maîtres que par leurs anciens souverains. La chute de Charles X est la conséquence de la décapitation de Louis XVI, comme le détrônement de Jacques II est la conséquence de l'assassinat de Charles Ier. La révolution parut s'éteindre dans la gloire de Bonaparte et dans les libertés de Louis XVIII, mais son germe n'était pas détruit : déposé au fond de nos mœurs, il s'est développé quand les fautes de la Restauration l'ont réchauffé, et bientôt il a éclaté.

Les conseils de la Providence se découvrent dans le changement antimonarchique qui s'opère. Que des esprits superficiels ne voient dans la révolution des trois jours qu'une échauffourée, c'est tout simple ; mais les hommes réfléchis savent qu'un pas énorme a été fait : le principe de la souveraineté du peuple est

substitué au principe de la souveraineté royale, la monarchie héréditaire changée en monarchie élective. Le 21 janvier avait appris qu'on pouvait disposer de la tête d'un roi; le 29 juillet a montré qu'on peut disposer d'une couronne. Or, toute vérité bonne ou mauvaise qui se manifeste demeure acquise à la foule. Un changement cesse d'être inouï, extraordinaire; il ne se présente plus comme impie à l'esprit et à la conscience, quand il résulte d'une idée devenue populaire. Les Francs exercèrent collectivement la souveraineté, ensuite ils la déléguèrent à quelques chefs; puis ces chefs la confièrent à un seul; puis ce chef unique l'usurpa au profit de sa famille. Maintenant on rétrograde de la royauté héréditaire à la royauté élective, de la monarchie élective on glissera dans la république. Telle est l'histoire de la société; voilà par quels degrés le gouvernement sort du peuple et y rentre.

Ne pensons donc pas que l'œuvre de juillet soit une superfétation d'un jour; ne nous figu-

rons pas que la légitimité va venir rétablir incontinent la succession par droit de primogéniture ; n'allons pas non plus nous persuader que juillet mourra tout à coup de sa belle mort. Sans doute la branche d'Orléans ne prendra pas racine ; ce ne sera pas pour ce résultat que tant de sang, de calamité et de génie aura été dépensé depuis un demi-siècle ! Mais juillet, s'il n'amène pas la destruction finale de la France avec l'anéantissement de toute sles libertés, juillet portera son fruit naturel : ce fruit est la démocratie. Ce fruit sera peut-être amer et sanglant ; mais la monarchie est une greffe étrangère qui ne prendra pas sur une tige républicaine.

Ainsi, ne confondons pas le roi improvisé avec la révolution dont il est né par hasard : celle-ci, telle que nous la voyons agir, est en contradiction avec ses principes ; elle ne semble pas née viable parce qu'elle est mulctée d'un trône ; mais qu'elle se traîne seulement quelques années, cette révolution, ce qui sera

venu, ce qui s'en sera allé changera les données qui restent à connaître. Les hommes faits meurent ou ne voient plus les choses comme ils les voyaient; les adolescents atteignent l'âge de raison; les générations nouvelles rafraîchissent des générations corrompues; les langes trempés des plaies d'un hôpital, rencontrés par un grand fleuve, ne souillent que le flot qui passe sous ces corruptions : en aval et en amont le courant garde ou reprend sa limpidité.

Juillet, libre dans son origine, n'a produit qu'une monarchie enchaînée; mais viendra le temps où, débarrassé de sa couronne, il subira ces transformations qui sont la loi des êtres; alors il vivra dans une atmosphère appropriée à sa nature.

L'erreur du parti républicain, l'illusion du parti légitimiste sont l'une et l'autre déplorables, et dépassent la démocratie et la royauté : le premier croit que la violence est le seul moyen de succès; le second croit que le passé

est le seul port de salut. Or, il y a une loi morale qui règle la société, une légitimité générale qui domine la légitimité particulière. Cette grande loi et cette grande légitimité sont la jouissance des droits naturels de l'homme, réglés par les devoirs; car c'est le devoir qui crée le droit, et non le droit qui crée le devoir; les passions et les vices vous relèguent dans la classe des esclaves. La légitimité générale n'aurait eu aucun obstacle à vaincre, si elle avait gardé, comme étant de même principe, la légitimité particulière.

Au surplus, une observation suffira pour nous faire comprendre la prodigieuse et majestueuse puissance de la famille de nos anciens souverains : je l'ai déjà dit et je ne saurais trop le répéter, toutes les royautés mourront avec la royauté française.

En effet, l'idée monarchique manque au moment même où manque le monarque; on ne trouve plus au tour de soi que l'idée démo-

cratique. Mon jeune Roi emportera dans ses bras la monarchie du monde. C'est bien finir.

Lorsque j'écrivais tout ceci sur ce que pourrait être la révolution de 1830 dans l'avenir, j'avais de la peine à me défendre d'un instinct qui me parlait contradictoirement au raisonner. Je prenais cet instinct pour le mouvement de ma déplaisance des troubles de 1830; je me défiais de moi-même, et peut-être, dan mon impartialité trop loyale, exagérai-je les provenances futures des trois journées. Or, dix années se sont écoulées depuis la chute de Charles X : Juillet s'est-il assis? Nous sommes maintenant au commencement de décembre 1840, à quel abaissement la France est-elle descendue! Si je pouvais goûter quelque plaisir dans l'humiliation d'un gouvernement d'origine française, j'éprouverais une sorte d'orgueil à relire dans *le Congrès de Vérone* ma correspondance avec

M. Canning : certes, ce n'est pas celle dont on vient de donner connaissance à la Chambre des députés. D'où vient la faute? est-elle du prince élu? est-elle de l'impéritie de ses ministres? est-elle de la nation même, dont le caractère et le génie paraissent usés? Nos idées sont progressives, mais nos mœurs les soutiennent-elles? Il ne serait pas étonnant qu'un peuple âgé de quatorze siècles, qui a terminé cette longue carrière par une explosion de miracles, fût arrivé à son terme. Si vous allez jusqu'à la fin de ces *Mémoires*, vous verrez qu'en rendant justice à tout ce qui m'a paru beau, aux diverses époques de notre histoire, je pense qu'en dernier résultat la vieille société finit.

(*Note. Paris*, 3 *décembre* 1840.)

Fin de ma carrière politique.

Ici se termine ma *carrière politique*. Cette carrière devait aussi clore mes *Mémoires*, n'ayant plus qu'à résumer les expériences de ma course. Trois catastrophes ont marqué les trois parties précédentes de ma vie: j'ai vu mourir Louis XVI pendant ma carrière de voya-

geur et de soldat; au bout de ma carrière littéraire, Bonaparte a disparu; Charles X, en tombant, a fermé ma carrière politique.

J'ai fixé l'époque d'une révolution dans les lettres, et de même dans la politique j'ai formulé les principes du gouvernement représentatif; mes correspondances diplomatiques valent, je crois, mes compositions littéraires. Il est possible que les unes et les autres ne soient rien, mais il est sûr qu'elles sont équipollentes.

En France, à la tribune de la Chambre des pairs et dans mes écrits, j'exerçai une telle influence, que je fis entrer d'abord M. de Villèle au ministère, et qu'ensuite il fut contraint de se retirer devant mon opposition, après s'être fait mon ennemi. Tout cela est prouvé par ce que vous avez lu.

Le grand événement de ma carrière politique est la guerre d'Espagne. Elle fut pour moi, dans cette carrière, ce qu'avait été le *Génie du christianisme* dans ma carrière littéraire. Ma desti-

née me choisit pour me charger de la puissante aventure qui, sous la restauration, aurait pu régulariser la marche du monde vers l'avenir. Elle m'enleva à mes songes, et me transforma en conducteur des faits. A la table où elle me fit jouer, elle plaça comme adversaires les deux premiers ministres du jour, le prince de Metternich et M. Canning; je gagnai contre eux la partie. Tous les esprits sérieux que comptaient alors les cabinets convinrent qu'ils avaient rencontré en moi un homme d'État [1]. Bonaparte l'avait prévu avant eux, malgré mes livres. Je pourrais donc, sans me vanter, croire que le politique a valu en moi l'écrivain; mais je n'attache aucun prix à la renommée des affaires; c'est pour cela que je me suis permis d'en parler.

Si, lors de l'entreprise péninsulaire, je n'avais pas été jeté à l'écart par des hommes aveugles, le cours de nos destinées changeait;

[1] Voyez les lettres et dépêches des diverses cours, dans le *Congrès de Vérone*; consultez aussi l'*Ambassade de Rome*.

la France reprenait ses frontières, l'équilibre de l'Europe était rétabli ; la restauration, devenue glorieuse, aurait pu vivre encore longtemps, et mon travail diplomatique aurait aussi compté pour un degré dans notre histoire. Entre mes deux vies il n'y a que la différence du résultat. Ma carrière littéraire, complètement accomplie, a produit tout ce qu'elle pouvait produire, parce qu'elle n'a dépendu que de moi. Ma carrière politique a été subitement arrêtée au milieu de ses succès, parce qu'elle a dépendu des autres.

Néanmoins, je le reconnais, ma politique n'était applicable qu'à la restauration. Si une transformation s'opère dans les principes, dans les sociétés et les hommes, ce qui était bon hier est périmé et caduc aujourd'hui. A l'égard de l'Espagne, les rapports des familles royales ayant cessé par l'abdication de la loi salique, il ne s'agit plus de créer au delà des Pyrénées des frontières impénétrables ; il faut accepter le champ de bataille que l'Autriche et l'Angle-

terre y pourront un jour nous ouvrir ; il faut prendre les choses au point où elles sont arrivées ; abandonner , non sans regret, une conduite ferme mais raisonnable , dont les bénéfices certains étaient, il est vrai, à longue échéance. J'ai la conscience d'avoir servi la légitimité comme elle devait l'être. Je voyais l'avenir aussi clairement que je le vois à cette heure ; seulement j'y voulais atteindre par une route moins périlleuse , afin que la légitimité , utile à notre enseignement constitutionnel, ne trébuchât pas dans une course précipitée. Maintenant mes projets ne sont plus réalisables : la Russie va se tourner ailleurs. Si j'allais actuellement dans la péninsule dont l'esprit a eu le temps de changer , ce serait avec d'autres pensées : je ne m'occuperais que de l'alliance des peuples , toute suspecte , jalouse , passionnée, incertaine et versatile qu'elle est , et je ne songerais plus aux relations avec les Rois. Je dirais à la France : « Vous avez quitté la voie « battue pour le sentier des précipices ; eh

« bien ! explorez-en les merveilles et les pé-
« rils. A nous, innovations, entreprises, dé-
« couvertes ! venez, et que les armes, s'il le
« faut, vous favorisent. Où y a-t-il du nou-
« veau ? Est-ce en Orient ? marchons-y. Où faut-il
« porter notre courage et notre intelligence ?
« courons de ce côté. Mettons-nous à la tête
« de la grande levée du genre humain ; ne nous
« laissons pas dépasser ; que le nom français
« devance les autres dans cette croisade,
« comme il arriva jadis au tombeau du Christ. »
Oui, si j'étais admis au conseil de ma patrie, je tâcherais de lui être utile dans les dangereux principes qu'elle a adoptés : la retenir à présent ce serait la condamner à une mort ignoble. Je ne me contenterais pas de discours : joignant les œuvres à la foi, je préparerais des soldats et des millions, je bâtirais des vaisseaux, comme Noé, en prévision du déluge, et si l'on me demandait pourquoi, je répondrais : « Parce que tel est le bon plaisir de la France. » Mes dépêches avertiraient les cabi-

nets de l'Europe que rien ne remuera sur le globe sans notre intervention ; que si l'on se distribue les lambeaux du monde, la part du lion nous revient. Nous cesserions de demander humblement à nos voisins la permission d'exister ; le cœur de la France battrait libre, sans qu'aucune main osât s'appliquer sur ce cœur pour en compter les palpitations ; et puisque nous cherchons de nouveaux soleils, je me précipiterais au-devant de leur splendeur et n'attendrais plus le lever naturel de l'aurore.

Fasse le ciel que ces intérêts industriels, dans lesquels nous devons trouver une prospérité d'un genre nouveau, ne trompent personne, qu'ils soient aussi féconds, aussi civilisateurs que ces intérêts moraux d'où sortit l'ancienne société! Le temps nous apprendra s'ils ne seraient point le songe infécond de ces intelligences stériles qui n'ont pas la faculté de sortir du monde matériel.

Bien que mon rôle ait fini avec la légitimité, tous mes vœux sont pour la France, quels que

soient les pouvoirs à qui son imprévoyant caprice la fasse obéir. Quant à moi, je ne demande plus rien ; je voudrais seulement ne pas trop dépasser les ruines écroulées à mes pieds. Mais les années sont comme les Alpes : à peine a-t-on franchi les premières, qu'on en voit d'autres s'élever. Hélas ! ces plus hautes et dernières montagnes sont déshabitées, arides et blanchies.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

TABLE

FIN DE LA TABLE DU NEUVIÈME VOLUME.

Paris. — Typographie de E. et V. Penaud frères,
10, rue du Faubourg-Montmartre.





M-T TYPOGRAPHIE
E. ET V. PENAUD FRÈRES
Rue du Faub.-Montmartre, 10.



